Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2019

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2019

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Bellevue en bref

Créée en 1855 par la séparation de Collex-Bossy, Bellevue fait partie de l'une des onze communes genevoises disposant d'un accès au lac. Forte de 3'342 habitants (fin 2019), nommés Bellevistes, le territoire communal s'étend sur 438 hectares et 198.7 hectares de lac.

Sa vocation est essentiellement résidentielle avec une bonne mixité entre l'habitat individuel et collectif. Deux points clés distinguent la vie à Bellevue, à savoir son esprit villageois, ainsi que ses trois accès privilégiés au lac: Port Saladin, Port-Gitana et la plage du Vengeron, partagée avec la commune de Pregny-Chambésy.

Depuis plusieurs années, Bellevue se densifie et connaît un développement soutenu. Les autorités communales suivent avec une grande attention cette évolution et veillent constamment à préserver la qualité de vie des habitants. Pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie privée, une crèche intercommunale accueille les enfants des communes de Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy.

Le centre sportif de la Vigne Blanche invite les Bellevistes à pratiquer des activités sportives en plein air et la campagne offre de belles promenades à travers les Bois d'Avault, ainsi qu'aux abords des cours d'eau du Nant-des-Limites et du Gobé. Le rivage belleviste vit au rythme des saisons avec un regain d'activités pendant la période estivale. Avantageusement réaménagé, Port-Gitana propose un lieu de détente et de loisirs avec une magnifique plage en gravier. Installé à Port Saladin, le Club Nautique de Bellevue dispose d'installations et de matériel adaptés pour la pratique de sports nautiques.

Située entre le quasi centre-ville, le lac et la frontière avec la France, Bellevue est traversée par deux axes routiers importants: la route de Suisse et l'autoroute de contournement. Le Léman Express et les transports publics genevois desservent la commune et l'aéroport international de Genève se trouve à proximité. Cette localisation géographique fait de Bellevue un véritable carrefour stratégique qui accueille notamment des institutions de renommée internationale, telles que Richemont, Webster University et prochainement la banque privée Lombard Odier & Cie.

Parce qu'elle s'appelle Bellevue, les autorités communales veilleront à préserver le patrimoine naturel dont elle est héritière, tout en poursuivant un développement harmonieux.

Table des matières

Autorités communales

5 Conseil administratif
6 Conseil municipal
7 Passations du 1er juin 2019
9 Composition des commissions du Conseil municipal
10 Bureau du Conseil municipal
10 Composition des instances du développement durable
11 Composition des groupements intercommunaux
12 Activités du Conseil municipal

Dicastères de Madame Anne-Catherine Hurny

17 Éditorial
19 Petite enfance
22 École et parascolaire
26 Social
28 Développement durable
30 Déchets

Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

33 Éditorial
35 Manifestations
38 Culture et loisirs
46 Sport
53 Sécurité

Compte rendu financier :
59 Message du Conseil administratif
60 Bilans comparés
61 Résultat échelonné
62 Budget - résultat
63 Compte de résultats
68 Compte des investissements
72 Flux de trésorerie
73 Présentation des comptes
75 État du capital propre
75 Tableau des provisions
76 Tableau des participations
78 Tableau des garanties et des engagements conditionnels
79 Crédits d'engagement terminés
80 Crédits d'engagement en cours
82 Tableau des immobilisations du patrimoine administratif
84 Tableau des immobilisations du patrimoine financier
84 Crédits ouverts depuis plus de 5 ans
85 Indications supplémentaires
86 Indicateurs financiers
88 Rapport de l'organe de contrôle

Dicastères de Monsieur Daniel Fabbi

91 Éditorial
93 État civil
94 Personnel communal
94 Communication
95 Travaux publics

Groupements intercommunaux

97 Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche
98 Groupement intercommunal pour la crèche
99 Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac
100 Groupement intercommunal stade Marc Burdet

FLB

103 Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

110 **Renseignements utiles**

Autorités communales

Conseil administratif

Le Conseil administratif se réunit hebdomadairement pour traiter des affaires courantes. Chaque conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la Commune en son nom dans le cadre des dicastères qui lui sont attribués. L'esprit de collégialité est la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

Dicastères des conseillers administratifs au 31 décembre 2019

Bernard Taschini
Maire 2019-2020
Finances
Informatique
Manifestations
Culture
Associations communales
Sports
Sécurité (police, pompiers, sauvetage)
Ports et plages

Daniel Fabbi
Conseiller administratif
Administration communale
Patrimoine communal
Juridique
Ressources humaines
État civil
Location de salles
Travaux publics
Bâtiments
Cimetière
Parcs et promenades
Archives communales

Dicastère commun
Communication

Anne-Catherine Hurny
Conseillère administrative
(depuis le 9 octobre 2019)
Social
École et parascolaire
Petite enfance
Naturalisations
Aînés et jeunesse
Urbanisme et aménagement du territoire
Mobilité
Développement durable
Gestion des déchets
Environnement

Conseil municipal

Pour la législature 2015-2020, le Conseil municipal se compose de 19 membres.

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2019

Parti libéral-radical (PLR)

M.-A. Baschy

M. Beauverd

R. Bovo
(depuis le 05.02.19)

J.-M. Carrillo
(depuis le 18.06.19)

J.-J. Cartier

L. Chong Bitz

F. Luyet

M. Pais

R. Schiavo
(depuis le 07.05.19)

M. Schopfer Sandoz

Bellevue d'Avenir (BdA)

Un poste vacant suite à l'élection d'Anne-Catherine Hurny au Conseil administratif

D. Anklin

Y. Clivaz Beetschen

Y. Kestin

A. Thorel Rüegsegger
(depuis le 07.05.19)

M. Tozar

M. Zolfanelli

Parti démocrate-chrétien (PDC)

S. Gatti

M. Favre

N.B.: Suite à l'élection de Madame Hurny, sa place laissée vacante au Conseil municipal n'a pas été repourvue étant donné le délai très court avant les élections municipales et l'absence de vient-ensuite sur la liste Bellevue d'Avenir.

Passations du 1er juin 2019

Chaque année, le 1er juin marque la passation du bureau du Conseil municipal et du maire.
Une cérémonie précède traditionnellement la séance de juin du Conseil municipal.

En 2019, Anne-Catherine Hurny a accédé à la présidence du bureau du Conseil municipal et Bernard Taschini est devenu le Maire de Bellevue.

Discours d'accession à la présidence du bureau du Conseil municipal, Anne-Catherine Hurny :

« Mesdames et Messieurs,
Chers amis Bellevistes,
Et surtout chers collègues des Conseils municipal et administratif de Bellevue,

Je tiens à vous remercier tous d'être présents aujourd'hui pour cette petite cérémonie, dont la fonction est triple.

Le premier juin, toutes les mairies genevoises doivent procéder à une mise à jour de leur site internet.
À cette date, il y a 205 ans déjà, l'arrivée des Suisses au Port-Noir marquait l'entrée de Genève dans la Confédération. Et en cet honneur, c'est ce jour-là qui est choisi pour que tant les maires que les présidents des Conseils municipaux transmettent leur charge à leurs successeurs. Nous avons quelques jours de retard, calendrier du Conseil municipal oblige, mais nous entérinons effectivement ces changements. Daniel Fabbi laisse aujourd'hui sa place à Bernard Taschini pour reprendre les rênes de la mairie, et je succède à Frédéric Luyet en tant que présidente du Conseil municipal. C'est donc pour moi l'occasion de remercier Frédéric pour tout le travail accompli durant cette année de présidence, année bien dense puisque Bellevue a acquis les parcelles du bord du lac cet hiver. Mais c'est également aujourd'hui que nous accueillons les nouveaux citoyens bellevistes, ceux qui ont obtenu leur naturalisation au cours de l'année. Je les salue d'ailleurs tout particulièrement et nous nous réjouissons de les voir ici et d'avoir l'occasion de faire leur connaissance.

Je voulais également vous dire combien je suis honorée que vous m'ayez désignée pour le rôle de présidente du Conseil municipal. Je suis très

Frédéric Luyet, Daniel Fabbi, Anne-Catherine Hurny et Bernard Taschini

fière d'être ici et aussi de l'être maintenant. Je m'explique.

Être désignée comme première dame de la commune est bien entendu une position intéressante. Mais avoir la possibilité de diriger le Conseil municipal dans une période aussi passionnante rend l'exercice d'autant plus exaltant. En effet, Bellevue maîtrise maintenant un long bout du bord du lac. Chacun a certainement pu constater combien ces parcelles sont belles. La plage est bien plus grande, magnifique, et on bénéficie d'une large vue tant sur le lac que sur les Alpes. On comprend vraiment pourquoi notre commune s'appelle Bellevue.

Et nous avons maintenant pris la décision de faire bénéficier encore plus nos communiers de ces magnifiques parcelles. Nous avons entrepris de les exploiter au mieux en lançant un concours d'architecture, afin de construire sur l'emplacement des bâtiments actuels, non seulement un hôtel-restaurant, mais aussi une splendide maison communale, et je suis persuadée que nous pourrons tous en bénéficier pour une raison ou pour une autre. C'est un beau projet, et je suis heureuse de présider le Conseil municipal pendant cette période.

Le Conseil municipal se doit aussi de garder un œil vigilant sur des sujets moins réjouissants. Je pense tout particulièrement au cadre d'exploitation et de développement de l'aéroport. Si Jean-Daniel Viret et la commission d'aménagement n'ont cessé de se préoccuper de ce bien bruyant voisin tout au long des années passées, il est indispensable de ne pas baisser les bras, de poursuivre et de faire le maximum afin de nous ménager quelques heures de calme dans cette abondance de décollages et d'atterrissages.

En résumé, il est nécessaire que le Conseil municipal reste vigilant, que ce soit pour des projets sympathiques ou pour des devoirs nécessaires. Mais nous savons pouvoir compter pour ce faire sur de nombreux appuis. Tout d'abord sur notre Exécutif, mais aussi sur l'ensemble du personnel communal, sur Aurélien Matti bien sûr, mais aussi sur Claire Albanese, Daniele Todeschini et tous les autres membres du personnel communal, qui travaillent sans compter, afin de nous donner les moyens de réaliser ce que nous avions espéré. Merci à eux tous. »

Démission de Jean-Daniel Viret

Suite à la démission de Jean-Daniel Viret du Conseil administratif, une élection complémentaire a été organisée le 15 septembre 2019. Suite à l'élection d'Anne-Catherine Hurny, la présidence du Conseil municipal a été reprise par Marilyne Tozar le 15 octobre 2019.

Composition des commissions du Conseil municipal pour la législature 2015-2020

Commission	Présidence	Vice-présidence	Membres
Finances et administration	Frédéric Luyet (PLR)	Dominique Anklin (BDA)	Jean-Jacques Cartier (PLR) Jean-Marc Carrillo (PLR) Mylène Schopfer Sandoz (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Yair Kestin (BDA) Michel Favre (PDC)
Sociale	Anne Thorel Rüegsegger (BDA)	Laurence Chong Bitz (PLR)	Raymond Bovo (PLR) Jean-Marc Carrillo (PLR) Marco Pais (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Bâtiments et travaux publics	Marc-André Baschy (PLR)	Yaïr Kestin (BDA)	Mylène Schopfer Sandoz (PLR) Marcel Beauverd (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Michel Favre (PDC)
Culture et loisirs	Laurence Chong Bitz (PLR)	Sonia Gatti (PDC)	Raymond Bovo (PLR) Robert Schiavo (PLR) Yvette Clivaz Beetschen (BDA) Mariella Zolfanelli (BDA)
Sécurité	Jean-Jacques Cartier (PLR)	Anne Thorel Rüegsegger (BDA)	Robert Schiavo (PLR) Marco Pais (PLR) Marilyne Tozar (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Aménagement	Dominique Anklin (BDA)	Marcel Beauverd (PLR)	Jean-Jacques Cartier (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Marco Pais (PLR) Anne Thorel Rüegsegger (BDA) Yair Kestin (BDA) Sonia Gatti (PDC)
Ad hoc bâtiment Gitana	Mylène Schopfer Sandoz (PLR)	Anne Thorel Rüegsegger (BDA)	Marcel Beauverd (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Jean-Jacques Cartier (PLR) Sonia Gatti (PDC) Yair Kestin (BDA) Frédéric Luyet (PLR) Marilyne Tozar (BDA)

Bureau du Conseil municipal

Le bureau du Conseil municipal est chargé de veiller à la régularité des travaux de l'organe délibératif et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats donnés par le Conseil municipal et lui en fassent un rapport (article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111).

Composition du bureau au 31 décembre 2019

M. Tozar
Présidente
(depuis le 15.10.19)

M. Favre
Vice-président

J.-J. Cartier
Membre

A. Matti
Secrétaire

Composition des instances du développement durable pour la législature 2015-2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Comité de pilotage DD	Anne-Catherine Hurny (CA)	Bernard Taschini (CA)	Frédéric Luyet (PLR)	Yair Kestin (BDA)	Michel Favre (PDC)
Groupe DD	Anne-Catherine Hurny (CA)	Bernard Taschini (CA)	Yair Kestin (BDA)	Frédéric Luyet (PLR)	Raymond Bovo (PLR) Marc-André Baschy (PLR) Jean-Marc Carrillo (PLR) Anne Thorel Rüegsegger (BDA Mariella Zolfanelli (BDA) Dominique Anklin (BDA) Michel Favre (PDC)

Composition des groupements intercommunaux pour la législature 2015-2020

Instance	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Membres
GIC (crèche)				
Bellevue	Daniel Fabbi (CA)	Anne-Catherine Hurny (CA)		Anne Thorel Rüegsegger
				Laurence Chong Bitz
Collex-Bossy	Sylvie Malherbe (adj.)			Laura Stanga
				Gyl Vigneron
Genthod	Michel Stalder (adj.)			Lorella Glaus-Lembo
				Bastien Guex
Pregny-Chambésy	Philippe Pasche (CA)		Philippe Pasche (CA)	Alain Bolle
				Éric Palandella
GIVB (Vigne Blanche)				
Bellevue	Bernard Taschini (CA)	Anne-Catherine Hurny (CA)		Marco Pais
				Marilyne Tozar
				Adriana Lopez Dupuis
Genthod	Wolfgang Honegger (maire)		Michel Stalder (adj.)	Carol Borloz-Neuffer
				Aleksandra Vegezzi
				Marie-France Mutillod
GICORD (compostage)				
Bellevue	Anne-Catherine Hurny (CA)	Daniel Fabbi (CA)	Daniel Fabbi (CA)	Michel Favre
Collex-Bossy	Bernard Fracheboud (adj.)			Michael Kende
Genthod	Andréas Baumgartner (adj.)			Cristina Dellamula
Pregny-Chambésy	Philippe Schwarm (maire)			Rolin Wavre
Le Grand-Saconnex	Laurent Jimaja (maire)			Marianne Schirato
				Sandra Portier
Versoix	Ornella Enhas (CA)			Jean-Claude Rothlisberger
				Jean-Pierre Piccot
GLRD (législatifs)				
Bellevue				Dominique Anklin
Collex-Bossy				Vacant
Genthod				Christophe Favre
Pregny-Chambésy				Linda Juillerat
Le Grand-Saconnex				Michel Pomato
Versoix				Jolanka Tchamkerten

Activités du Conseil municipal 2019

En 2019, le Conseil municipal s'est réuni à 8 reprises. Quatre nouveaux membres du Conseil municipal sont arrivés en cours d'année (le 5 février, deux le 7 mai et le 18 juin) en remplacement de membres démissionnaires. 39 délibérations ont été adoptées (+3 par rapport à 2018) – dont 2 consistaient à annuler tout ou partie de précédentes décisions – ainsi que 4 résolutions et 1 motion. 7 dossiers de naturalisation ont été traités (-8 par rapport à 2018). Les séances du Conseil municipal sont publiques, sauf les parties à huis-clos.

Séance du 5 février 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 8 mars 2019 :

- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 6'250'000.- (TTC) destiné aux aménagements des routes des Romelles et de Lausanne en lien avec le développement du quartier de Champ-du-Château,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'600'000.- (TTC) destiné à la construction de nouveaux collecteurs à Champ-du-Château,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 340'000.- (TTC) destiné aux travaux préalables en lien avec le développement du quartier de Champ-du-Château.

Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité :

- Au vote de la résolution adoptant le plan directeur communal,
- À la nomination de Laurence Chong Bitz en qualité de Présidente de la commission culture et loisirs, de Vice-présidente de la commission sociale et de représentante de la Commune de Bellevue au sein du groupement intercommunal pour la crèche en remplacement de Delphine Schiavo-Abel suite à sa démission,
- À la nomination de Raymond Bovo en qualité de membre des commissions culture et loisirs, sociale et du groupe du développement durable en remplacement de Laurence Chong Bitz,
- Au traitement d'un dossier de naturalisation.

Séance du 12 mars 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 29 avril 2019 :

- Ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 100'000.- (TTC) destiné à l'organisation générale du stationnement au centre du village et à l'extension du parking souterrain Gitana, sis route de Lausanne,
- Ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 160'000.- (TTC) destiné à des travaux lacustres à Port Saladin (sans délai référendaire car une clause d'urgence a été adoptée),
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 40'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de mobilier pour le futur club house de Port Saladin (vote avec une opposition),
- Ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 40'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de l'infrastructure destinée à accueillir du matériel de navigation à Port Saladin,
- Octroi d'un prêt d'un montant de CHF 25'000.- au Club Nautique de Bellevue sur 10 ans maximum à un taux de 0% en vue de l'acquisition de matériel de navigation sur le lac,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 250'000.- (TTC) destiné à la réalisation des aménagements routiers sur le chemin des Tuilots, futur chemin Rilliet,
- Préavis sur la modification de zone au Vengeron n°30085-506-530 (création d'une zone industrielle et artisanale, d'une zone sportive et d'une zone de verdure, destinées à un port pour embarcations professionnelles et à l'aménagement d'une zone de délassement) modifiant partiellement la loi de protection générale des rives du lac (vote avec deux abstentions),
- Modification du règlement de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements.

Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité :

- Au vote de la résolution portant sur la consultation relative à la mise à jour de la loi sur le réseau de

transports publics (LRTP, rsGE H150) et du schéma directeur du réseau sur rail (vote avec une abstention),
- À la constitution d'une commission ad hoc « pour la future construction à Gitana » et a nommé ses membres :
Mylène Schopfer Sandoz, présidente (PLR)
Anne-Catherine Hurny, vice-présidente (BDA)
Marc-André Baschy, membre (PLR)
Marcel Beauverd, membre (PLR)
Jean-Jacques Cartier, membre (PLR)
Sonia Gatti, membre (PDC)
Yair Kestin, membre (BDA)
Grégoire Métayer, membre (PLR)
Marilyne Tozar, membre (BDA)

Séance du 16 avril 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 3 juin 2019 :
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de CHF 4'500.- (TTC) destiné à la participation pour l'installation d'un système de vidéosurveillance au centre sportif de la Vigne Blanche, sis chemin des Tuileries 148, parcelle n°3826 (vote avec une opposition),
- Cession gratuite de la parcelle n°3841, à l'angle des chemins de la Roselière et des Tuileries, par l'État de Genève à la Commune de Bellevue (vote avec une abstention).

Le Conseil municipal a en outre procédé à l'unanimité :
- Au renvoi des objets relatifs aux comptes 2018 en commission des finances pour examen,
- Au traitement d'un dossier de naturalisation.

Séance du 7 mai 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 24 juin 2019 :
- Approbation du rapport des comptes et de la gestion 2018 de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements,
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2018 et les moyens de les couvrir,
- Approbation des crédits d'engagement complémentaires 2018 et les moyens de les couvrir,
- Approbation des comptes annuels 2018 dans leur intégralité,
- Approbation du transfert de biens du patrimoine financier au patrimoine administratif,
- Approbation de la dissolution des Fonds spéciaux,
- Ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 400'000.- (TTC) destiné à un concours d'architecture pour le futur bâtiment Gitana (vote avec une abstention),
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de CHF 32'000.- (TTC) destiné à la réalisation d'une publication historique de la commune en 2020.

Sortie annuelle du Conseil municipal

Le premier week-end du mois d'octobre a marqué pour de bon l'entrée dans l'automne et malgré les averses, le Conseil municipal a profité de sa sortie annuelle du côté du lac d'Annecy. Une vingtaine de participants a pu découvrir ou redécouvrir la vieille ville d'Annecy et son Histoire, visiter une fabrique de cloches réputée mondialement et se sustenter de mets de la région en admirant le lac sous différents angles. C'est une présidente qui vivait ses dernières heures à ce poste qui s'est chargée de l'organisation de ce beau week-end puisque quelques jours après, Anne-Catherine Hurny prêtait serment en qualité de Conseillère administrative.

Séance du 18 juin 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité, moins quatre abstentions, la délibération suivante dont le délai référendaire était fixé au 6 septembre 2019:

- Annulation de la délibération relative à l'adhésion de la Commune de Bellevue à la Fondation intercommunale de Pré-Bois en date du 11 décembre 2018 et approbation de sa version à 10 communes.

Le Conseil municipal a en outre procédé:

- À l'adoption à l'unanimité de la résolution relative à l'adoption d'éléments servant de base au concours d'architecture SIA 142 pour l'édification de nouveaux bâtiments à l'esplanade Gitana,
- Au renvoi en commission aménagement: Décharges à gravats de type A à Bellevue et Collex-Bossy: quid du préavis communal compte tenu de l'évolution de ces deux projets liés?
- Au traitement de 3 dossiers de naturalisation.

Séance du 15 octobre 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 2 décembre 2019:

- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 4'300'000.- (TTC) destiné aux aménagements routiers, paysagers, d'infrastructure de levée des déchets et à la passerelle à Champ-du-Château,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'300'000.- (TTC) destiné à la réalisation des aménagements extérieurs du centre scolaire (4ème étape),
- Ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 40'000.- (TTC) destiné à la réfection du ponceau sur le Gobé (OA4818) à Colovrex (vote avec une opposition),
- Réduction de surface et prolongement dans le temps du droit de superficie sur la parcelle n°3824, sise chemin des Limites 1A (Espace Santé),
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 4'500.- (TTC) destiné à l'installation d'un système de vidéosurveillance au Port Saladin, parcelle n°1769, sise route de Lausanne 330.

Le Conseil municipal a en outre procédé:

- À l'élection de Marilyne Tozar à la fonction de présidente du Conseil municipal,
- À la nomination des président·e·s et vice-président·e·s du local de vote pour l'année 2020 ainsi que leurs remplaçant·e·s:

Président
F. Malacrida

Suppléant
D. Anklin

Vice-président
A. Merzouk

Suppléant
M. Cid

- Au renouvellement du tableau des commissions. Anne Thorel Rüegsegger siège à toutes les places laissées vacantes par Anne-Catherine Hurny, à savoir: la vice-présidence de la commission sécurité, la vice-présidence de la commission ad hoc bâtiment Gitana et la qualité de membre du groupe du développement durable,
- Au renvoi en commission finances et administration communale du projet de budget 2020 pour examen,
- À l'adoption à l'unanimité du projet de résolution concernant l'Aéroport international de Genève et portant sur: procédure de modification du règlement d'exploitation avec instauration de quotas et procédure d'approbation des plans pour la construction d'une nouvelle sortie rapide de piste et l'utilisation densifiée des postes de stationnement avec fixation du nouveau bruit admissible,
- Au traitement d'un dossier de naturalisation.

Séance du 12 novembre 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 10 janvier 2020 :

- Fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2020 (vote avec une abstention),
- Approbation du budget de fonctionnement annuel 2020, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter (vote avec une abstention),
- Ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de CHF 169'100.- (TTC) destinée au versement de la contribution annuelle 2020 au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 135'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de mobilier scolaire en vue de la réaffectation de locaux du bâtiment parascolaire des Aiglons en classes,
- Annulation de la délibération du 6 mars 2018 relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'370'000.- (TTC) destiné à l'acquisition des parcelles nos 1927 et 2896 (dépendance), sises route de Lausanne 322, d'une surface totale de 294 m^2.

Séance du 10 décembre 2019

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 7 février 2020 :

- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 450'000.- (TTC) destiné à l'aménagement d'une classe au bâtiment parascolaire des Aiglons (vote avec une abstention),
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 200'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'un véhicule porte-outils universel pour les besoins de la voirie communale (vote avec deux abstentions),
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 100'000.- (TTC) destiné à la création de zones 30 km/h sur les chemins de la Chênaie, des Mollies et de la Roselière,
- Ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de CHF 300'000.- destiné à l'agrandissement et à la rénovation du bâtiment de la mairie de Bellevue (vote avec quatre abstentions),
- Approbation des modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994 (PA 103.01) adoptées par le Conseil intercommunal le 22 mai 2019,
- Approbation du préavis communal relatif au projet de plan directeur de développement industriel et artisanal (PDZIA) Bois-Brûlé, N°29'995-534-506,

Le Conseil municipal a en outre procédé :

- Au renvoi du projet de motion « Éteignons l'éclairage public » en commission aménagement et au groupe du développement durable,
- Au traitement d'un dossier de naturalisation.

Dicastères de Madame Anne-Catherine Hurny

Élue au Conseil administratif de Bellevue en septembre 2019, j'ai repris les dicastères de Jean-Daniel Viret, conseiller administratif démissionnaire.

L'événement marquant de 2019, du point de vue du développement durable, est certainement l'obtention du label Cité de l'énergie Gold, qui atteste des efforts fournis par la Commune pour protéger le climat, utiliser l'énergie de façon efficace tant par l'exploitation des énergies renouvelables que par les efforts fournis dans l'isolation des bâtiments. La promotion de la mobilité douce, la mise en place d'éco-gestes au quotidien font partie des critères qui nous ont permis d'obtenir ce label. Le 7 novembre dernier, nous avons pu fêter avec tous les Bellevistes cette reconnaissance du travail accompli.

Mais quelle suite y donner? Ce label n'est pas un acquis. Pour le garder, il faut continuer nos efforts en ce sens. Bellevue poursuit les installations de mini-déchetteries à travers la commune. L'idée est de remplacer les levées de déchets directement chez le particulier par ces petits centres de tri qui nous permettent de mieux valoriser les déchets. Si diminuer drastiquement nos déchets serait certainement l'option la meilleure, recycler ce qui peut l'être reste un choix intéressant.

Dans cette même vision, nous tenons à remercier les associations qui sont toujours actives pour offrir à nos habitants des moments formateurs, mais conviviaux. L'association Festibel', qui met en avant le développement durable lors d'un événement bisannuel, contribue à cet effort.

Bien que Bellevue possède un réseau de candélabres parmi les plus modernes du canton, le Service technique poursuit son travail dans l'optique de diminuer tant la consommation électrique que la pollution lumineuse. Presque tous nos éclairages fonctionnent actuellement avec des éclairages LED. Mais maintenant, nous étudions la possibilité d'éteindre complètement certaines zones à une heure avancée de la nuit, et d'introduire, par ailleurs, des éclairages progressifs (qui s'intensifient en cas de présence).

En mai 2019, le Conseil d'État a approuvé le PdCom de Bellevue. Ce plan directeur communal est le fruit du travail d'une grande partie de cette législature concernant l'orientation du développement du territoire communal pour ces prochaines décennies.

L'aménagement du Champ-du-Château, futur siège de la banque Lombard Odier & Cie mais également site sur lequel s'érigeront deux bâtiments de logements, fait partie du PdCom. Ce chantier exige de la part de la Commune des investissements importants, qu'il s'agisse du réseau routier ou des collecteurs nécessaires à ce nouveau quartier.

Bellevue a pris la décision de permettre à ses habitants un accès au lac convivial. Sur les deux ports, la Commune a des projets intéressants. Le projet Gitana, terrain sur lequel seront construits un bâtiment communal ainsi qu'une auberge-restaurant et le Port Saladin, où une petite base de nautisme léger bénéficiera d'une buvette.

La pose d'un revêtement phonoabsorbant ainsi que la réduction de la vitesse à 30 km/h sur la route de Lausanne permettront d'améliorer la sécurité des usagers et de réduire le bruit pour les habitants. Aménager un centre de village convivial en s'efforçant à promouvoir la continuité d'une place villageoise, située de part et d'autre de la route de Lausanne, fait également partie de la réflexion.

Socialement, la Commune cherche à ce que chacun puisse obtenir au sein de Bellevue les soutiens espérés. Pour les jeunes enfants, différentes solutions de garde: une crèche, des garderies et des jardins d'enfants permettent aux parents de trouver des solutions de garde variées, soit à Bellevue soit dans les communes proches. Le grand nombre de constructions qui se sont érigées sur notre territoire ces dernières années expliquent pourquoi la commune a une population particulièrement jeune. Malgré ceci, nos

bâtiments scolaires peuvent accueillir tous les écoliers ces deux prochaines années. Il faudra cependant réfléchir à créer de nouvelles salles de classe dans un avenir proche.

Cette année, la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements a réalisé pour nos seniors un espace communautaire, sis dans le nouvel immeuble du chemin Rilliet, dans lequel trouvent place huit logements distincts autour d'une grande salle commune. Ce lieu bénéficiera plusieurs fois par semaine de l'animation de l'association La Carte Blanche. L'idée est de renforcer les liens entre les seniors, et d'ainsi éviter leur isolement tout en favorisant leur indépendance.

Je tiens à souligner qu'un facteur primordial pour un développement harmonieux de la commune est la collégialité entre toutes les instances participant à l'élaboration des projets. Bellevue a la chance de pouvoir bénéficier de ce climat favorable. Que ce soit au sein du Conseil municipal, du Conseil administratif, ou des employés communaux, tous collaborent à l'essor de Bellevue, en bonne intelligence et avec un maximum d'efficacité. Je tiens à profiter de ces lignes pour remercier chacun du climat agréable dans lequel nous pouvons œuvrer, et de la qualité du travail fourni.

Anne-Catherine Hurny
Conseillère administrative

Petite enfance

Crèche intercommunale Les 4 Saisons

La crèche intercommunale Les 4 Saisons est exploitée par l'association pop e poppa et subventionnée par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Cette structure d'accueil de jour préscolaire compte 88 places pour des enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de 4 ans. Elle est ouverte de 7h à 18h30.

Projets menés en 2019
En 2019, deux visites ont marqué la crèche et l'équipe éducative. La première est celle d'Arnaud Deroo, consultant en éducation, psychanalyste formé à l'analyse transactionnelle, à la communication non-violente et à la gestion mentale. Il est resté 3 jours à observer le travail des équipes. Une journée a été consacrée à la synthèse de ses observations. Ainsi, Arnaud Deroo préconise de laisser à l'enfant le temps de lire, d'écouter, de rêver, de jouer, de dormir, de faire les choses seul, d'apprendre à vivre ensemble et surtout d'avoir le choix de faire ou ne pas faire. Des réaménagements ont été faits en conséquence autant dans les locaux que dans le programme pédagogique. La deuxième visite a été celle de la chargée d'évaluation du SASAJ en mai qui a rendu un bon rapport.

L'équipe a également été formée sur le thème de « l'élément humain » qui explore et analyse les comportements, les peurs et les mécanismes de défense de soi-même.

Le bien-être des enfants passe aussi par le bien-être des équipes éducatives. Plusieurs actions ont été organisées comme des séances de massage physio et du shiatsu. Le « café-conseil » perdure pour les membres de l'équipe sans formation de base.

Au niveau des enfants, plusieurs sorties ont été organisées :
- Visite de l'expo des dinosaures à Versoix
- Visite au Bioparc Genève
- Visite du jardin botanique
- Visite du vivarium
- Visite du manège équestre
- Visite du cirque de Meyrin
- Visite du marché de Noël aux Bastions
- Visite à l'EMS Le Nouveau Kermont
- Visite à la Fondation Clair-Bois de Chambésy
- Concert de Noël

Pour les parents, le samedi bricolo a été mis en place et permet aux parents adroits de leurs mains de donner un coup de main aux collaborateurs pour installer, fixer, trier et jeter les jeux, jouets ou meubles avec un délicieux brunch préparé par notre Chef. Des petits-déjeuners et des goûters ont également été proposés aux parents tout au long de l'année.

Une petite fête a été organisée pour le départ définitif des grands enfants avec musique et mouchoirs !

Isabelle Plater-Zyberk, directrice

> **88 places** d'accueil.
> **114 enfants** inscrits.

Crèche intercommunale Les 4 Saisons
Chemin de la Menuiserie 41, 1293 Bellevue
022 758 06 36
direction@crecheles4saisons.ch
www.popepoppa.ch

Garderie Les Ticoquins

La garderie Les Ticoquins a comme particularité d'être une garderie parentale. Ouverte 5 matins par semaine de 7h45 à 11h45, elle accueille une quinzaine d'enfants de 18 mois à l'âge scolaire. Outre l'éducatrice responsable de la structure, il y a aussi une aide et un parent de garde.

Projets menés en 2019
En lien avec l'association Tous en jeux et grâce au soutien logistique du groupement intercommunal de la crèche, nous avons organisé un matin de jeux pour les 2-4 ans à la crèche Les 4 Saisons. Nous avons également organisé un repas pour les parents, un goûter pour les enfants, une chasse aux œufs, une fête de Noël et avons participé au calendrier de l'Avent, proposé par le Club des Bellevistes.

La garderie Les Ticoquins s'est aussi jointe à certains projets de l'Association des parents d'élèves de l'école de Bellevue (journée à pied à l'école et semaine de la pomme par exemple).

L'éducatrice responsable a également entrepris une formation sur le thème du mouvement, en lien avec une éducatrice de la crèche.

Nadia Zayan, éducatrice responsable
Christine Gramegna Morchio, présidente

> **25 enfants** inscrits.

Garderie les Ticoquins
Chemin des Marettes 1B, 1293 Bellevue
022 959 75 49
garderie.ticoquins@gmail.com
nadia.ticoquins@gmail.com

Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Le jardin d'enfants Les Petits Loups a commencé sa 32ème année d'activité en septembre 2019.

Le jardin d'enfants est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et est fermé durant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge tous les jours, à l'exception du mercredi et vendredi après-midi, de 7h45 à 12h et de 13h15 à 17h30. Depuis la rentrée 2019, la structure n'accueille plus d'enfants le vendredi après-midi, le nombre d'enfants accueillis le mardi et le vendredi matin a ainsi été élargi à 26 enfants maximum.

Un accueil à la carte est proposé aux parents, afin de répondre au mieux à la demande actuelle. Les enfants sont répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou dans des groupes mixtes.

L'équipe éducative est composée de trois éducatrices diplômées, d'une assistante socio-éducative et d'une stagiaire.

Les enfants inscrits habitent principalement les communes de Genthod et de Bellevue. Des enfants des communes avoisinantes sont également accueillis en fonction des places disponibles.

Projets menés en 2019
Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que dans l'éventail des activités proposées. Les enfants bénéficient d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse.

L'équipe est très motivée et expérimentée. Des formations continues régulières sont suivies. Des enfants à besoins particuliers sont encadrés si nécessaire.

Les enfants peuvent notamment profiter du programme «Youplabouge», qui les familiarise avec le mouvement et le sport tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Anne Boada, présidente

Les Petits Loups
Rue du Village 2, 1294 Genthod
022 779 01 97
079 419 70 93
anne.boada@bluewin.ch
www.lespetitsloups1294.com

Association de l'espace de vie enfantine Le Petit Chevalier

Le Petit Chevalier est un espace de vie enfantine situé au cœur du village de Collex-Bossy et qui accueille des enfants de 18 mois à 4 ans révolus, avec une capacité de 203 demi-journées par semaine. L'équipe éducative accompagne quotidiennement les enfants sous le label APEPO (Approches Éducatives Positives) au travers d'activités développant leur créativité dans un environnement multiculturel.

Projets menés en 2019
Toute l'équipe éducative du Petit Chevalier a eu le plaisir de proposer aux enfants des activités riches et variées durant toute cette année: sortie au jardin botanique, gym avec mon papa, course d'école à la plage Gitana, promotions en partenariat avec l'école du village, cueillette des pommes au domaine Mercier à Bossy et un buffet canadien parents/enfants.

2019 a été une année active pour le comité de l'association. La politique des prix a été harmonisée et mise en place à la rentrée 2019-2020, ce qui a permis d'augmenter le taux de remplissage des classes. Ce travail a été effectué main dans la main avec les Mairies de Collex et Bellevue. Nous avons également travaillé en partenariat avec l'OCIRT, afin de se mettre en conformité avec les nouveaux usages de la petite enfance imposés à toutes les structures accueillantes du canton pour janvier 2020.

Mélanie Charlet, présidente

> **39 enfants** inscrits.

Le Petit Chevalier
Route de Vireloup 107, 1239 Collex-Bossy
022 774 47 80
comite@petitchevalier.ch
www.petitchevalier.ch

École et parascolaire

École de Bellevue

Dépendant du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, l'école primaire de Bellevue est composée de 16 classes qui accueillent les enfants de la commune de 4 à 12 ans. L'école de Bellevue compte aussi une classe d'accueil qui prend en charge les élèves non-francophones à mi-temps. Les enseignants poursuivent avec leurs élèves les objectifs d'apprentissage définis dans le Plan d'études romand. Tout au long de l'année, l'école entretient une étroite collaboration avec la Commune, dans son fonctionnement comme dans le cadre de certaines manifestations.

Projets menés en 2019
En 2019, comme chaque année, les enseignants se sont mobilisés pour organiser de nombreuses activités pour les élèves, en marge du travail mené au quotidien dans les classes. Il serait trop long de revenir ici de manière exhaustive sur toutes les manifestations qui ont jalonné l'année écoulée en collaboration et avec le soutien de la Mairie comme de l'Association des parents d'élèves. Deux d'entre-elles seront toutefois mises en exergue.

Imaginé au début de l'année 2019, un projet inter-générationnel d'aide à la lecture s'est concrétisé à la rentrée de septembre. Plusieurs bénévoles, des enseignants à la retraite principalement, se sont proposés pour accompagner une heure par semaine de jeunes élèves qui rencontrent quelques obstacles sur leur chemin de l'apprentissage de la lecture. Une fois les objectifs définis et les aspects organisationnels clarifiés, la phase test a pu commencer. Gageons que le bilan sera positif tant pour les lecteurs en herbe que pour celles et ceux qui leur offrent de leur temps.

Chaque année, l'école de Bellevue organise une semaine sur un thème particulier. En automne 2019, ce fut le « bien vivre ensemble » qui fut retenu. Les élèves ont notamment bénéficié d'animations dans le cadre de l'exposition « Ni hérisson ni paillasson », offertes par la Mairie. Le point d'orgue de cette semaine fut sans conteste l'inauguration du « Banc de l'Amitié » dans le préau de l'école. Décoré par les élèves et installé par les services communaux, ce banc invite les élèves qui se sentent seuls lors d'une récréation à s'y asseoir pour indiquer aux autres qu'ils seront heureux d'être invités à jouer. Et ça fonctionne !

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui de près ou de loin ont rendu ces projets possibles, de même que toutes les autres manifestations !

Olivier Bouchoud, directeur

> 341 élèves dont :
178 au Cycle élémentaire (1P à 4P),
163 au Cycle moyen (5P à 8P).

École de Bellevue
Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue
022 959 75 40
bellevue-genthod@etat.ge.ch
www.edu.ge.ch/primaire/ecole/bellevue

Association des parents d'élèves de Bellevue (APEB)

L'APEB est une association à but non lucratif, promouvant des activités et des événements pour les enfants de la commune.

Projets menés sur l'année scolaire 2019-2020
- Accueil des 1P, août.
- Journée internationale à pied à l'école, septembre.
- Entraînements et course de l'Escalade, septembre-décembre.
- Intervention de Tatout « Défense en soi », septembre-octobre.
- Semaine de la pomme, octobre.
- Troc d'automne, octobre.
- Soupe de l'Escalade, décembre.
- Journée d'inscription des nouveaux élèves, février.
- Troc de printemps, mars.
- Fête du bonhomme hiver, conjointement avec les élèves et surveillantes du GIAP, mars.
- Participation à Festibel', juin.
- Récupération et recyclage du matériel scolaire pour des associations soutenant des populations défavorisées, juin.
- Promotions, juillet.

Ezz El-Din Heba, membre du comité de l'APEB

> **39 familles** membres.

Association de parents d'élèves de l'école de Bellevue (APEB)
Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue
076 360 30 36 (Ezz El-Din Heba)
ape-bellevue@fapeo.ch

Restaurant scolaire de Bellevue

L'association du restaurant scolaire gère principalement les repas des enfants scolarisés dans la commune. Elle est composée d'un comité bénévole, de trois intendantes de cuisine et d'une responsable administrative.

Projets menés en 2019
Dès le début 2019, il a été possible d'inscrire ou annuler les présences au restaurant scolaire par internet via le portail GIAP. La préoccupation principale du restaurant scolaire a été d'anticiper ce changement de fonctionnement. Alors que jusque-là, les présences ou absences étaient annoncées par courrier ou téléphone en cuisine, il a fallu se baser sur des estimations fournies par le GIAP.

Le restaurant scolaire a également dû faire quelques adaptations avec le traiteur Régéservice, devenu Kidelis et dont les cuisiniers avaient été changés.

En constante discussion avec le GIAP, la Mairie, les parents et le traiteur, le restaurant scolaire essaie de satisfaire les demandes lorsqu'elles sont réalisables dans l'espace restreint qui lui est fourni en cuisine.

Anne Luyet, membre du comité

> **238 enfants** inscrits.

Association du restaurant scolaire de Bellevue
Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue
restobellevue@gmail.com

Au P'tit train

Au P'tit Train continue sa constante progression en termes de fréquentation. Outre l'accueil d'enfants pendant les vacances scolaires (février, Pâques, août et octobre), le centre a étendu son offre avec les gardes des mercredis et l'accueil pré-scolaire les matins.

Les activités sont très variées Au P'tit Train (jeux, visites, bricolages, sport etc.) sans pour autant oublier que les enfants qui fréquentent le centre sont en congé et/ou en vacances et cela, Au P'tit Train en tient compte.

Projets menés en 2019

- Au P'tit Train a fêté ses 10 ans d'existence le 17 octobre 2019.
- Le site internet www.au-ptit-train.com, qui a franchi la barre des 61'000 vues, a fait peau neuve récemment.

Actuellement, Au P'tit Train est divisé en deux lieux d'accueil distincts :

- Au P'tit Train vacances dans les locaux du parascolaire de l'école de Genthod.
- Au P'tit Train des mercredis et des matins dans les locaux du parascolaire de l'école de Bellevue

Au P'tit Train espère pouvoir regrouper toutes ses activités en un seul lieu, d'ici la rentrée scolaire 2020 !

Christian John, trésorier

> **107 enfants** pendant les vacances scolaires.
> **27 enfants** en moyenne le mercredi.
> **752 enfants** à l'accueil préscolaire sur toute l'année.

Au P'tit train
Case postale 35, 1294 Genthod
079 378 07 72
claudia.john19@icloud.com
www.au-ptit-train.com

Centre médico-pédagogique de Valavran

Le centre médico-pédagogique (CMP) est une école spécialisée de l'office médico-pédagogique. Il est établi à Bellevue et situé sur la même parcelle que le Bioparc Genève. Il accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des troubles d'apprentissage et du développement.

Les enfants bénéficient d'une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire : enseignants spécialisés, éducateurs sociaux, logopédiste et psychomotricien. En fonction de leur projet individuel, les enfants sont répartis par petits groupes dans les différentes activités de la journée. Ils prennent le repas de midi sur place, cela fait partie de la prise en charge spécifique en CMP. Nous cuisinons avec eux les vendredis.

La rentrée d'août 2019 s'est effectuée avec 15 élèves, 11 anciens et 4 nouveaux. Il y a eu 5 départs en 2019, 1 en cours d'année et 4 en fin d'année scolaire. La majorité est passée dans une structure pour adolescents et un enfant dans une classe de regroupement spécialisé. Pendant l'été, un enfant a quitté le canton de Genève avec sa famille. Une nouvelle élève était arrivée en cours d'année, malheureusement c'est la seule fille du CMP.

4 nouveaux enfants sont arrivés en ce début d'année scolaire, deux en provenance d'une structure identique pour plus petits et 2 qui ont changé de structure car ils ont déménagé dans la région.

Les élèves viennent principalement de la rive droite. Ils sont amenés en minibus le matin et ramenés le soir chez eux. Pour les plus âgés, un travail sur l'autonomie est effectué pour leur apprendre à prendre les TPG.

Les enfants restant souvent plusieurs années dans notre centre, l'attachement est grand et ces séparations sont à préparer avec soin. Quelques élèves sont intégrés à temps partiel dans un regroupement spécialisé de leur quartier et lorsque nous les sentons prêts, ils peuvent quitter le centre.

Projets menés en 2019
Depuis la rentrée 2018, une collaboration active a été mise en place avec le Bioparc Genève et sa nouvelle direction. Des activités individuelles de soins aux animaux et des ateliers en groupes ont été mis en place.

Pour les activités individuelles, dès le 16 octobre 2018, 5 élèves accompagnés chacun par un adulte du CMP vont chaque semaine à la rencontre d'un animal. Cette activité se fait en collaboration avec la cheffe soigneuse du parc, toujours la même personne, afin de garantir le lien et la continuité. Ces ateliers ont pu être reconduits pour l'année 2019-2020.

Pour les ateliers de groupe, deux activités ont pu être mise en place en 2019.
- Les oiseaux en hiver. Objectif: comprendre la différence entre les oiseaux qui migrent et les oiseaux sédentaires. Construction d'une mangeoire.
- De l'œuf au poussin. Objectif: suivre l'évolution de l'œuf jusqu'au stade de poussin, puis de la poule. Construire un poulailler et s'occuper de son poussin puis de la poule.

Depuis la rentrée, les enfants peuvent à nouveau bénéficier de psychomotricité.

Delphine Mazliah, responsable pédagogique
Jorge Da Cruz Martins, responsable thérapeutique

Centre médico-pédagogique de Valavran
Route de Valavran 33, 1293 Bellevue
022 388 15 37

Webster University

Webster University est une université américaine internationale fondée à Saint-Louis dans le Missouri en 1915, qui propose de prestigieux diplômes de licence et de master. Webster Universitiy Geneva est la première représentation internationale de ce réseau.

Installé à Bellevue depuis 1978, le campus universitaire américain est entièrement équipé et comprend notamment des salles de classe et de conférence, un laboratoire, une bibliothèque, des installations récréatives et une résidence pour les étudiants.

Projets menés en 2019
L'année 2019 aura été marquée par plusieurs bons vers le futur dont:
- Mise en place d'un nouveau master en Management Communications, offrant des possibilités originales aux étudiants de conjuguer en profondeur les aspects techniques et managériaux de la communication.
- Lancement du «Webster Edge» qui propose aux candidats au MBA un programme d'étude holistique et interdisciplinaire, fondé à la fois sur la quête d'un développement personnel et celle de construction professionnelle.
- Renouvellement de l'accréditation suisse du programme de Professional Counseling.

> **350 étudiants**.
> **95 professeurs**.

Webster University Geneva
Route de Collex 15, 1293 Bellevue
022 959 80 00
info@webster.ch
admissions@webster.ch
www.webster.ch

Social

Subventions sociales pour la Suisse

En 2019, le budget dédié à l'aide sociale suisse était de CHF 21'000.-. Ce montant permet de financer des projets portés par des associations actives en Suisse. Contrairement à l'aide pour l'étranger, les associations suisses ne sont pas suivies d'année en année, permettant ainsi de soutenir un maximum de projets. La commission sociale de Bellevue, qui traite les dossiers, essaie autant que possible de privilégier des projets ciblés et touchant différents domaines.

La commission sociale a choisi de soutenir les associations suivantes :

- Kayu intégration
- AGIS, Association genevoise d'intégration sociale
- Espace Solidaire Pâquis, lieu d'accueil d'urgence
- Hôpital des nounours, projet de l'association des étudiants en médecine de Genève
- Le Caré, offre de services de première nécessité
- Collectif de soutien aux sans-papiers
- Dialogai, refuge
- UCBA, Union centrale suisse pour le bien des aveugles
- Association Maria-Cristina
- Essaim d'accueil
- Addiction suisse
- Alzheimer-Genève
- Le Ruban blanc
- Secours suisse d'hiver
- Pour l'Avenir
- La main tendue
- Centre de contact suisses-immigrés
- Fondation suisse pour paraplégiques
- As'Trame Genève
- Fapéo, fédération d'association de parents d'élèves
- Marche de l'Espoir

Subventions sociales à l'étranger

La Commune a fait le choix de consacrer plus de 0.8% de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger. En 2019, cela a représenté un montant de CHF 109'000.-. La commission sociale réévalue chaque année la pertinence des projets, leur fiabilité et leur évolution. Les associations sont tenues de fournir les documents nécessaires (comptes, budget, rapport d'activités, etc.) permettant ainsi le renouvellement de leur subvention. Par manque d'information ou suite à la réorientation de certains projets, il arrive que la commission sociale décide de ne plus soutenir une association.

La commission sociale a choisi de soutenir les associations suivantes :

- Bilifou-Bilifou, Burkina Faso
- Lumières pour Haïti
- Chance for Children, Ghana
- Casa Alianza Suisse, Guatemala, Nicaragua, Mexico, Honduras
- Yankadi Y Nemani, Burkina Faso
- Amis du Sakthi, Inde
- Singla-Nepal
- Les enfants de l'Arc en Ciel, République dominicaine
- Pharmaciens sans frontière, Tanzanie
- Les Femmes pour la planète, Sénégal
- Casa Rafael, Buenos Aires
- Le Sourire de Chiang Khong, nord de la Thaïlande
- Métissages, Togo
- Ushagram, Inde
- Les filles de Marie, Madagascar
- Roger Riou, Haïti
- Les Amis de Hué, Vietnam
- Nordesta, Brésil
- The Womanity Foundation, Afghanistan
- Swiss Medical Initiative, Bénin
- Saek Thmey International, Cambodge
- Fondation Solyna, Cambodge
- ONG Cadelup, Bénin
- Uyarina, Bolivie
- ADEMEG, Association d'Entraide Médical, Guinée
- Mate Cocido, Argentine
- Voix Libres, Bolivie

- 2nd Chance, Afrique
- AWRA, Afghanistan's Women Rights
- La joie de vivre, orphelinat, Cameroun
- Kaïcedra, Burkina Faso
- Les enfants des étoiles, Inde
- Tamsin, Sri Lanka
- Surya, Népal
- AFD Action for development, Afghanistan

Aide d'urgence

En 2019, le budget dédié à l'aide d'urgence, tant au niveau international que national, s'élevait à CHF 20'000.-.

La Commune reçoit des sollicitations de diverses associations lorsqu'une catastrophe s'est produite sur la planète ou lorsque la situation est si grave qu'une aide d'urgence est nécessaire.

La commission sociale a choisi de soutenir les associations suivantes:
- Caritas Suisse, victimes du tremblement de terre en Albanie
- Croix-Rouge, ouragan aux Bahamas
- Croix-Rouge, cyclone Idai, Mozambique, Zimbabwe, Malawi
- Save the Children, les enfants du Yémen

Actions en faveur des aînés bellevistes

Bellevue s'investit auprès de ses aînés et déploie des actions pour favoriser la création de lien social. Outre la sortie annuelle des aînés, ainsi que la traditionnelle fondue du mois de novembre, présentées ultérieurement dans le rapport, la Commune propose en collaboration avec Genthod, un service de transport gratuit jusqu'au centre commercial de Balexert tous les premiers mardis du mois. Une assistante sociale accompagne les participants à chaque sortie.

De plus, en collaboration avec le comité des Automnales, un service de transport et des entrées gratuites sont proposés dans le cadre de cette manifestation.

Actions en faveur des jeunes bellevistes - FASE

La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) a pour mission de favoriser et de renforcer la cohésion sociale sur le canton de Genève. Cette mission s'exerce en observant les réalités sociales et en repérant les problématiques émergentes. Chaque équipe hors murs doit définir son action en fonction des particularités du contexte local tout en l'inscrivant dans le cadre de cette mission, en particulier dans une finalité de prévention des exclusions et des tensions sociales.

Projets menés en 2019
- Voyage de 2 jours à Madrid avec 4 jeunes pour le tournage d'un clip.
- Projet d'entraide par un jeune: cours de français aux requérants d'asile de la maison William-Rappard.
- Projet roulotte pour jeunes: collaboration FASe/jeunes/Commune/police pour l'émergence d'une solution, soit la construction en 2020 d'un espace extérieur dédié aux jeunes majeurs.
- Projet de réaménagement du local: construction de mobilier en palettes.
- Renforcement des suivis individuels: soutien individuel à la résolution des problématiques socio-professionnelles et/ou personnelles des jeunes.
- Retour au local d'accueil libre de la Vigne Blanche de la génération des jeunes majeurs: mélange des deux groupes (mineurs/majeurs).
- Renforcement de la présence en rue avec les jeunes.

Fatma Foudhaily, TSHM rive droite

> **10 jeunes** en moyenne au local d'accueil libre de la Vigne Blanche (garçons uniquement).
> **9 jeunes** en moyenne aux sorties (garçons uniquement).

Développement durable

Suppression des vélos en libre-service

En raison du faible taux d'utilisation des vélos en libre-service, la Commune de Bellevue a décidé d'interrompre son partenariat avec la société Velospot au 31 mars 2019. Trois stations de vélos en libre-service étaient présentes sur le territoire communal.

La mobilité des écoliers

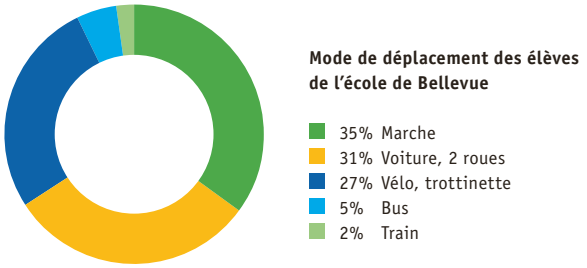

En avril 2019, l'ensemble des élèves a reçu un questionnaire sur les modes de déplacement entre le domicile et l'école. Les trois principaux modes de transport pour se rendre à l'école sont la voiture, la trottinette ou le vélo, ainsi que la marche. D'ailleurs, 75% des enfants s'y rendent accompagnés, majoritairement par un membre de leur famille. Le trajet jusqu'à l'école est relativement court puisqu'il ne dépasse pas les 15 minutes pour la quasi-totalité des enfants. Les parents disent déposer leurs enfants en voiture par gain de temps et praticité, l'école se trouvant sur le chemin pour le travail.

Parcours métrés à travers la commune

Afin de promouvoir l'activité physique et sportive, deux circuits de parcours métrés, à suivre en marchant, en courant ou en nordic walking, ont été proposés aux habitants. Avec pour point de départ et d'arrivée le centre sportif de la Vigne Blanche, le parcours bleu sillonne la commune sur une distance de 2.3 km et le parcours rouge sur 5.1 km.

Le développement durable, c'est quoi exactement?

Donner une définition concise du développement durable n'est pas si simple car il ne se réduit pas à la protection de l'environnement: les dimensions sociale et économique complètent cette notion. Pour mieux faire connaître cette notion auprès de ses habitants, la Commune a décidé de définir un mot propre à ce thème dans les quatre éditions du journal communal parues en 2019 (transition énergétique, empreinte écologique, jour de dépassement et microplastique). Engagée sur cette voie, la Commune a également développé plusieurs projets. Pour signifier et chiffrer les résultats de ces mesures, des indicateurs ont également été présentés.

Bellevue a obtenu le label Cité de l'énergie GOLD!

En octobre 2019, la Commune de Bellevue a obtenu le label Cité de l'énergie GOLD, un label qui récompense son engagement en faveur d'une politique énergétique durable et proactive. Bellevue est ainsi devenue la 59ème Cité de l'énergie GOLD en Suisse, un fait d'autant plus remarquable étant donné sa petite taille. Afin de célébrer cette belle réussite, une soirée a été organisée par l'administration communale le 7 novembre. D'ailleurs, pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, la Commune se concentre désormais sur la transition vers les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, ainsi que le développement de la mobilité douce.

Consommation énergétique à Bellevue

Consommation en eau

En 2019, les habitants et les entreprises de la commune ont consommé 364'425 m³ d'eau.
Cette consommation représente 0.74% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises.

Consommation en gaz

En 2019, les habitants et les entreprises de la commune ont consommé 18'928'346 kWh de gaz.
Cette consommation représente 0.67% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises.

Consommation en électricité

En 2019, les habitants et les entreprises de la commune ont consommé 74'929'457 kWh d'électricité.
Cette consommation représente 2.75% de la consommation de l'ensemble des communes genevoises et est répartie comme suit :

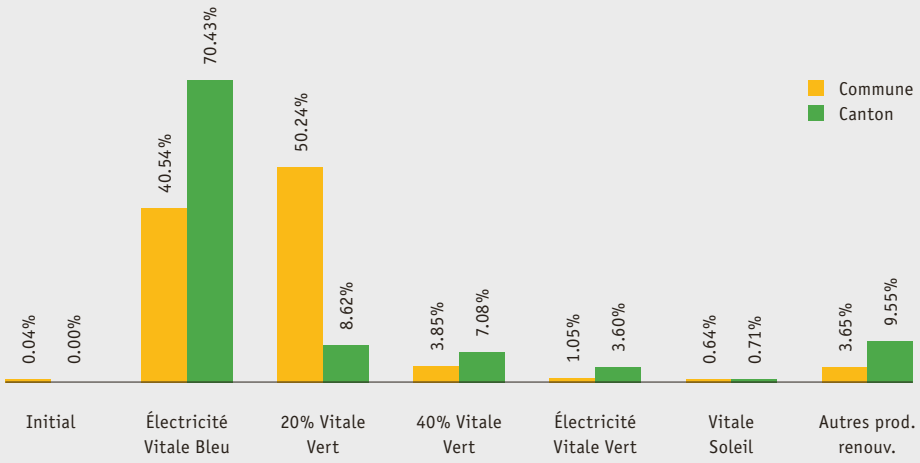

Répartition de la consommation électrique des bâtiments communaux

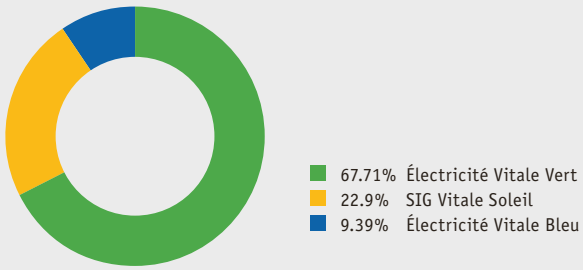

Source : Services industriels de Genève

Déchets

Statistiques de récupération des déchets [1]

	2018 3'271 habitants	2019 3'342 habitants		Évolution 2018-2019
Type de déchet	**tonnes**	**tonnes**	**kg/hab**	**%**
Ordures ménagères	678.4	650.82	194.74	-4.07
Encombrants et ferraille	16.5	25.32	7.58	53.45
Bois	0.26	7.78	2.33	12.74
Déchets de jardin (GICORD)	112.48	114.38	34.23	1.69
Déchets de cuisine	23.15	26.1	7.81	12.74
Papier et carton	113.36	113.8	34.05	0.39
Verre	78.47	84.73	25.35	7.98
PET	7.71	6.42	1.92	-16.73
Aluminum et fer blanc	3.93	3.8	1.14	-3.31
Textiles	12.72	16.416	4.91	29.06
Capsules café	1.2	1.01	0.30	-15.83
Total	1'048.18	1'042.796	312.03	-0.51
Déchets valorisés %	33.68	35.16	10.52	4.40

1. Les statistiques présentées dans ce rapport ne comptabilisent pas les levées des déchets des entreprises sur la commune.

Dicastères de Monsieur Bernard Taschini

Des comptes largement excédentaires, mais une fiscalité relativement stable
En faisant abstraction des correctifs des années précédentes, la fiscalité reste relativement stable. Concernant les personnes, l'augmentation des impôts s'élève à CHF 619'265.- pour les contribuables imposés au barème ordinaire mais l'impôt à la source diminue pratiquement d'autant: - CHF 605'000.-. Concernant les sociétés, l'impôt sur les bénéfices est plus élevé que le budget de l'ordre de 10%, soit CHF 337'000.-.

Globalement la fiscalité augmente de quelque 2.1 millions. Ce résultat et sa fluctuation ces dernières années illustrent parfaitement la difficulté des autorités communales de planifier des recettes et d'élaborer des budgets.

Cependant, même si le résultat global provient de corrections de recettes des années antérieures, notre Commune peut envisager l'avenir avec sérénité. Selon nos estimations actuelles, la hausse de la fiscalité permettra de couvrir les futurs besoins de la population.

Sécurité
Depuis le 1er janvier 2019, la société Python Sécurité SA assure des patrouilles sur le territoire communal. Elle veille également à la fermeture des bâtiments communaux et est globalement plus présente sur le terrain que l'ancien mandataire.

La collaboration avec la police municipale du Grand-Saconnex se poursuit à la grande satisfaction du Conseil administratif. D'une manière générale, l'évolution des délits sur notre territoire est encourageante, les cambriolages et les dommages à la propriété sont en effet en baisse par rapport à l'année précédente.

Une richesse d'activités grâce aux associations communales
Concernant les associations communales qu'elles soient à caractère sportif ou culturel, je vous invite à lire les pages qui suivent et qui illustrent la richesse d'activités offertes à notre population. Je tiens néanmoins à souligner l'engagement communal pour le FC Collex-Bossy, ainsi que le nouveau Club Nautique de Bellevue.

Le groupement du stade Marc Burdet a demandé une analyse des perspectives footballistiques et les conclusions sont claires: tous les clubs environnants sont saturés et il est indispensable de soutenir le FC Collex-Bossy, afin que les objectifs sociaux, éducatifs et sportifs portés par un tel club se réalisent. En conséquence, le budget alloué au club a été revu à la hausse et de nouveaux statuts ont été soumis au Conseil municipal.

Bellevue compte désormais un nouveau club pour les activités nautiques, non motorisées. Le Club Nautique de Bellevue entend permettre à ses membres la pratique sportive dans un esprit de convivialité et dans le respect du milieu naturel, tout en favorisant le partage des équipements mis à disposition. Les nouveaux locaux de Port Saladin ont été achevés en 2019 mais ne seront exploités qu'à partir de la saison 2020.

Loisirs et manifestations
La plage Gitana a connu un vif succès et les échos sont unanimement positifs, même si le gardien présent chaque jour a eu parfois fort à faire pour faire respecter le règlement, en particulier avec les propriétaires de chiens. La mise à disposition gratuite de chaises longues pour les Bellevistes a également été fort appréciée.

La liste est trop longue pour citer toutes les manifestations qui se sont déroulées en 2019. Je mentionnerais la fête du 1er août au cours de laquelle les Genthousiens et les Bellevistes présents ont assisté à un somptueux feu d'artifice depuis la plage Gitana.

L'année 2019 était l'année de la nouveauté. En collaboration avec l'Association des Artisans de Bellevue-Genthod, la Commune a mis sur un pied un projet qui lui tenait à cœur depuis quelques années. Tout

d'abord, la mise en route d'un nouveau marché de printemps sur la plage Gitana. Quant au marché de Noël, il s'est tenu au Parc des Aiglettes. Un sacré défi et un beau succès avec, il est vrai, un temps exceptionnel.

Je tiens à exprimer ma gratitude à tout le personnel communal qui a collaboré à la réussite de toutes les manifestations et événements de la commune, en particulier Mesdames Isabelle Chevalley Del Rio et Nawel Djilani, ainsi que Monsieur Aurélien Matti.

Finalement, concernant le logement, la Fondation de la Commune a pratiquement achevé la construction de l'immeuble sis au chemin Rilliet (anciennement chemin des Tuilots). Tous les logements ont trouvé preneur à l'exception de trois appartements pour personnes âgées. Concernant ces derniers, un accord a été conclu avec l'association La Carte Blanche tant pour leur gestion que pour différentes prestations en faveur des personnes âgées.

Bernard Taschini
Maire

Manifestations

Festival Antigel

Le festival Antigel a eu lieu le 8 février dans la salle communale. Avec l'événement « Les Zenzen du Tai-Chi & Soupe Ramen », les organisateurs ont proposé de rééquilibrer notre Yin et notre Yang avec une heure d'initiation au Tai-Chi. Hervé Scherwey a mené ce voyage anti-stress avec de la musique live et apaisante jouée par Qin Xu. Un pur moment de bonheur suspendu... Pour terminer, les participants ont savouré une soupe Ramen pour repartir équilibrés comme un funambule.

Promotions citoyennes

La traditionnelle soirée des promotions citoyennes pour les jeunes qui ont atteint leur majorité civique en 2019 a eu lieu le 14 mars. La soirée a débuté au foyer de l'école de Bellevue avec près d'une vingtaine de jeunes, le Conseil administratif, Frédéric Luyet, président du Conseil municipal et les membres de la direction de la Commune. Ils se sont ensuite rendus au Bowling de la Praille pour faire quelques parties et partager un repas.

Sortie annuelle des aînés

La sortie annuelle des aînés a eu lieu le mercredi 5 juin et a commencé par un petit-déjeuner aux Régates à Versoix. Les participants ont ensuite visité le musée du cheval et le château de la Sarraz, ainsi que le musée romand de l'agriculture.

Piano en libre-service

En 2019, nous avons une nouvelle fois eu la chance de vivre des moments musicaux magiques au bord du lac, en participant au projet de l'artiste anglais Luke Jerram, qui propose de mettre à disposition du public des pianos, en pleine nature ou au milieu des villes du monde entier. À Bellevue, ce rendez-vous annuel a eu lieu du 13 au 30 juin sur la plage Gitana.

Promotions scolaires

Cette fête, tant attendue par les écoliers, a eu lieu le vendredi 28 juin. Le défi de cette édition a été de faire face à la canicule ! Certaines communes ont été contraintes d'annuler leur cortège. À Bellevue, l'horaire prévu en fin de journée était un atout et le parcours n'était pas trop long. Les enfants ont donc pu défiler, avec quelques rafraîchissements et arrosages le long du parcours. Le spectacle dans la salle communale a lui aussi été écourté, afin d'éviter les malaises en raison de la chaleur.

Une nouvelle animation était prévue pour les enfants et les adultes. Il s'agissait de la collection de jeux interactifs réalisés à partir de matériaux de récupération, plus connus sous le nom des Gargot de Joc. La soirée venue, le groupe de musique live Time Machine a mis le feu sur la piste.

Ciné Gitana

L'édition 2019 de Ciné Gitana a vu son traditionnel écran revenir à son emplacement initial à fleur d'eau. Les super-héros étaient les invités privilégiés de la sixième édition de Ciné Gitana qui s'est déroulée du jeudi 22 au samedi 24 août pour un public de plus de 600 spectateurs sur l'ensemble de la manifestation.

Première cette année, un film surprise a été diffusé le jeudi soir en seconde partie de soirée. Quelque peu menaçante, la météo a finalement été favorable les trois soirs, bien que particulièrement fraîche le vendredi. Le défibrillateur de la buvette Gitana a été inauguré le vendredi en fin de journée, afin de remercier les entreprises qui, par leur annonce publicitaire sur le panneau adjacent, ont permis l'installation de ce matériel mais aussi informer le public de l'existence de cet appareil. Le samedi, le bas de la terrasse de l'auberge Port-Gitana a été aménagé de plusieurs stands. L'un d'eux permettait de repartir avec une photo en compagnie d'une statue originale de Batman. Un autre permettait d'en apprendre davantage sur les chauves-souris tout en s'amusant. Le studio

genevois d'effets spéciaux DBFX a tenu un atelier-conférence dans une salle de l'auberge, à laquelle une quinzaine de personnes ont assisté. Enfin, Marc Atallah, notamment directeur de la Maison d'Ailleurs, musée de la science-fiction d'Yverdon-les-Bains, a fait une présentation au sujet des super-héros.

Fondue des aînés et mérite belleviste

La traditionnelle fondue des ainés, concoctée par les membres de l'amicale des pompiers de Bellevue, a eu lieu le mercredi 20 novembre. Pendant cette soirée, le mérite belleviste a été remis à Jean-Richard Minardi qui excelle dans la voile, ainsi qu'à l'association Tous en jeux qui a proposé jusqu'à l'automne 2019 un escape game dans la maison sise au 318 route de Lausanne.

Fête nationale suisse 2019

Comme tous les deux ans, la fête nationale suisse s'est célébrée à Bellevue, en compagnie des habitants genthousiens. Après une journée bien ensoleillée, les festivités ont commencé avec le traditionnel apéritif offert par la Commune, suivi de la partie officielle avec un discours de Bernard Taschini, maire et la lecture du Pacte fédéral par Daniel Fabbi, conseiller administratif. Sans oublier la musique traditionnelle avec le son du cor des Alpes. Guidé par le cortège aux lampions, les personnes présentes ont ensuite assisté à un somptueux feu d'artifice depuis la plage Gitana. Un spectacle mémorable.

Ateliers

Depuis fin 2017 des ateliers de découvertes sont proposés aux Bellevistes à des prix très attractifs.

Le samedi 13 avril, l'atelier « Mes produits faits maison », animé par Annie Benjamin de l'association et épicerie Le Bocal Local, consistait à préparer de ses propres mains un produit vaisselle, un déodorant, ainsi qu'un tawashi. L'association Le Bocal Local transmet, au travers de différents ateliers, un savoir-faire qui soutient des principes comme : faire soi-même, consommer de manière raisonnée, refuser le gaspillage, ou encore réduire son impact écologique. Des principes auxquels la Commune adhère totalement dans le cadre de sa politique de développement durable.

L'atelier « Que faire et comment faire avec la pâte polymère ? », animé par Marie-Armelle Dumitrescu, présidente de l'association des Artisans de Bellevue-Genthod, s'est tenu le samedi 9 novembre. Cet atelier a permis de créer un set couteau-fourchette et surtout d'éveiller notre créativité les mains dans la pâte. L'association des Artisans propose tout au long de l'année de nombreuses activités créatives pour enfants et adultes et la Commune a souhaité les mettre en avant avec cet atelier.

Yoga au bord du lac

Durant l'été, sous l'impulsion de Rosalynne Bouvier, de l'association L'Aimant, des cours de yoga ont été donnés au bord de la plage Gitana, deux fois par semaine. Le cours était ouvert à tous, gratuit et guidé en douceur par Rosalynne, dans un cadre paisible face aux montagnes et au lac.

Marchés de printemps et de Noël

L'année 2019 était l'année de la nouveauté.
En collaboration avec l'Association des Artisans de Bellevue-Genthod, la Commune a mis sur pied un projet qui lui tenait à cœur depuis quelques années.

Tout d'abord la mise en route d'un nouveau marché de printemps, sur la plage Gitana, le samedi 26 mai 2019, avec plus d'une quarantaine de stands. Les Artisans ont accueilli le public en offrant un petit-déjeuner et une boisson chaude dès 9h. Puis deux cours de pilates se sont succédé sur la jetée face au jet d'eau. Plusieurs démonstrations comme la fabrication de perles de verres ou du tourroulage se sont déroulées toute la journée. Niveau restauration, le public a pu manger des grillades préparées par le Sauvetage ou goûter des plats thaïs préparés par un Belleviste. Frédéric Probst, quant à lui, a fait déguster ses vins. Il n'y avait donc plus qu'à se laisser bercer par le soleil qui a rayonné toute la journée.

Le marché de Noël s'est tenu le samedi 7 et le dimanche 8 décembre au Parc des Aiglettes. Cette manifestation existe depuis des années à Bellevue. Elle est traditionnellement organisée dans la salle communale par l'association des Artisans de Bellevue-Genthod sur deux jours.

La Commune avait à cœur de donner un nouveau souffle à ce marché, en apportant des ressources supplémentaires à l'association des Artisans. Suite à de nombreuses séances d'organisation et au fruit d'une belle collaboration, le marché a remporté un beau succès. Près d'une quarantaine de stands étaient rassemblés autour du Parc des Aiglettes, remplis de sapins joliment décorés par les élèves de l'école, avec également de la musique live tout le week-end, des stands repas, des ateliers, et bien entendu la visite du Père Noël. Une belle édition sous un ciel radieux !

La réussite de ces marchés, est le fruit d'une belle collaboration avec l'association des Artisans, qu'elle soit ici remerciée.

Nous remercions également le Sauvetage de Bellevue-Genthod, l'école de Bellevue, l'association Festibel', et le FC Collex-Bossy pour leur précieuse collaboration.

Escalade

Organisée par le Club des Bellevistes avec le soutien de la Commune, la fête de l'Escalade a eu lieu le vendredi 13 décembre. Pendant que la soupe mijotait dans un chaudron, un cortège, mené par l'Harmonie de Genthod-Bellevue, a sillonné les chemins pour revenir à l'école. À la salle communale, une bonne soupe attendait les participants. S'en est suivi un concours de déguisement, qui remporte toujours beaucoup de succès.

Fête de Noël

Chaque fin d'année, la Commune de Bellevue offre un spectacle ou un moment récréatif aux 350 élèves de l'école. En collaboration avec l'école de Bellevue, le spectacle de marionnettes « Les Croquettes » a ravi les élèves du cycle élémentaire le jeudi 28 novembre.

Pour les plus âgés, l'association Roadmovie a diffusé le film suisse « Ma vie de Courgette » le lundi 2 décembre.

Le rendez-vous suivant était fixé au jeudi 19 décembre, où les élèves des classes de 1P à 4P, soit plus de 180 élèves, ont chanté et dansé, accompagné d'Aurora Creux au piano. Le Père Noël a ensuite fait l'honneur de sa visite en passant un moment avec les enfants, sa hotte chargée de cadeaux. La soirée s'est terminée par une collation offerte par la Commune.

Culture et loisirs

Association des Artisans de Bellevue et Genthod

Active sur la commune depuis 2001, l'Association des Artisans de Bellevue-Genthod réunit des personnes liées par le goût de la créativité et des activités manuelles artistiques. Elle organise des rencontres créatives, propose des cours et des ateliers. Son local se trouve sous l'école de Bellevue.

Projets menés en 2019
L'année 2019 a été l'année des marchés organisés en collaboration avec la Commune de Bellevue, qui a mis à disposition toutes les infrastructures nécessaires à ces événements en extérieur. Le dimanche 26 mai, 25 membres des artisans ont participé au marché de printemps. Une journée magnifique qui a démarré avec un petit déjeuner offert par l'Association : 25 kg de tresse pour de généreuses tartines !

Sur les 38 stands du marché de Noël, 22 étaient des membres des Artisans. L'Association a offert un vin chaud et du jus de pomme, et a proposé un stand de bricolage pour enfants : confection d'une guirlande à la cannelle.

Durant l'année scolaire, 2 cours hebdomadaires pour enfants ont lieu le lundi soir pour Bricolo-Bricolette avec Florence et le mardi midi pour des activités créatrices textiles avec Claire. En automne, un cours d'aquarelle pour adultes a vu le jour avec Uschi un soir par semaine.

Lors de la journée portes ouvertes des associations à la fin août, l'atelier « aimant en laine feutrée » de Claire a connu un vif succès !

En cours ponctuels, il y a eu un atelier « fimo » proposé par Marie-Armelle en septembre, et un week-end « mosaïque » avec Isabela en novembre.

Marie-Armelle Dumitrescu, présidente

> Entre **4 et 10 participants** aux ateliers pour enfants.

Association des Artisans de Bellevue-Genthod
asso.artisans.bg@gmail.com

Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue rassemble tant les sapeurs actifs au sein de la compagnie que les retraités de cette dernière. En mélangeant les générations, l'Amicale gère les activités annexes au travail des sapeurs-pompiers de la compagnie, notamment lors des diverses manifestations communales.

Projets menés en 2019
L'année 2019 fût rythmée par de nombreux événements pour l'Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue. L'assemblée générale de la caisse de secours des sapeurs-pompiers volontaires du canton s'est réunie à Bellevue au mois de mars et ce sont près de 130 repas qui ont été servis dans une ambiance particulièrement conviviale.

Lors de la période estivale, l'Amicale était active aux traditionnelles manifestations que sont les promotions scolaires et la fête du 1er Août. Des manifestations qui ont rencontré un franc succès, les affluences toujours plus importantes lors de ces grands rendez-vous communaux en témoignent.

En fin d'année, les membres de l'Amicale ont à nouveau répondu présents pour préparer et servir la fondue aux aînés de la commune, avant d'accueillir la population pour une fenêtre de l'immanquable calendrier de l'Avent, organisé par le Club des Bellevistes.

Tous les membres de l'Amicale se réjouissent de partager les moments de fête de 2020 auprès de la population belleviste.

Antoine Grillet, président

> Près de **30 sapeurs-pompiers** mobilisés lors de manifestations communales.

Amicale des sapeurs-pompiers de Bellevue
Route de Lausanne 329, 1293 Bellevue
079 777 79 70
antoine.grillet@pompiers-bellevue.ch
www.pompiers-bellevue.ch

Le Club des Bellevistes

Fondée en 1974, le Club des Bellevistes est une association non lucrative qui a pour but de proposer des activités récréatives, ainsi que de favoriser l'intégration des nouveaux habitants au sein de la commune.

Les activités les plus connues de l'association sont : la chasse aux œufs pour Pâques, le rallye pédestre de l'Ascension, les promotions scolaires, le vide-grenier d'automne, la sortie des membres du Club des Bellevistes, la fête de l'Escalade, le calendrier de l'Avent et la soirée des remerciements.

Projets menés en 2019
À l'occasion de la chasse aux œufs qui s'est déroulée au centre sportif de la Vigne Blanche, un généreux brunch a été offert aux participants. Près de 150 personnes, parents et enfants confondus, ont profité de cette rencontre joyeuse et conviviale.

Malika Bahaji, présidente

> **50 participants** à la sortie des membres.
> Plus de **100 participants** au vide-grenier.
> Plus de **150 personnes** à la chasse aux œufs.
> Plus de **200 participants** au rallye pédestre.
> Plus de **250 participants** à la fête de l'Escalade.
> **19 fenêtres allumées** pendant le calendrier de l'Avent.

Le Club des Bellevistes
c/o Malika Bahaji
Chemin de la Pralay 37, 1294 Genthod
079 370 23 30
bahaji.malika@gmail.com
club.bellevistes@gmail.com

Harmonie de Genthod-Bellevue

L'Harmonie de Genthod-Bellevue est un groupe de musique d'environ 27 musiciens constitué de clarinettes, flûtes, trompettes, saxophones, trombone, tuba et percussions. Nous avons un répertoire assez varié allant des marches au jazz, rock et classique. Notre but est essentiellement de promouvoir la musique d'ensemble au sein des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Nous ne sommes pas un groupe de professionnels aguerris mais nous avons toutefois une énorme motivation à faire que notre public prenne du plaisir à nous écouter et par la même prendre du plaisir à jouer.

Projets menés en 2019
L'Harmonie a participé à différents événements en 2019. Outre notre concert annuel du mois de mai qui a vu la commémoration des 20 ans de présidence de son actuel serviteur, nous avons également officié lors des promotions à Bellevue et à Pregny Chambésy, ainsi que pour le 1er août et la fête de musique à Genthod. Ces fêtes villageoises traditionnelles sont l'occasion de nous produire devant nos amis et les habitants des communes.

En plus de ces événements traditionnels, nous avons également eu la chance de pouvoir faire un voyage dans les Pouilles. Cette sortie a été une vraie réussite car, mise à part la visite de la région, nous avons également joué avec une fanfare locale dans le château d'Otranto ; un pur moment de plaisir.

Je tenais également à remercier l'École de musique de Genthod-Bellevue. En effet, nous avons tissé depuis de nombreuses années des liens très forts et c'est à ce titre que nous partageons notre concert annuel, ainsi que le séminaire de préparation à Arzier avec les jeunes de l'orchestre. Cette relève est très importante car elle nous permet de nous projeter sur l'avenir.

Patrick Jorge, président

Harmonie de Genthod-Bellevue
c/o Patrick Jorge
Chemin de la Mairie 14, 1294 Genthod
079 691 73 76
harmoniegb@gmail.com
www.hemgb.com

Chœur Epsilon rive droite lac

Chœur Epsilon rive droite lac est une association de personnes aimant la musique et plus spécialement chanter. Chœur Epsilon réunit des personnes de tout âge, qui ont de bonnes connaissances de la musique et, de préférence, savent lire les notes.

Projets menés en 2019
Cette année, nous avons eu la satisfaction d'accueillir quatre voix masculines. Le chœur a donné deux magnifiques concerts. Petit bémol : nous manquons encore de quelques belles voix. Pour étoffer nos concerts, trois ou quatre voix dans chaque registre serait notre rêve.

Josyane Cartier, présidente

> **20 à 25 participants** en moyenne par répétition.

Chœur Epsilon rive droite lac
c/o Josyane Cartier
Route de Suisse 38, 1290 Versoix
079 222 60 88
josyane.cartier@gmail.com
chœur.epsilon@gmail.com
www.choeurepsilon.ch

École de musique de Genthod - Bellevue

L'École de musique de Genthod-Bellevue (EMGB) propose des cours de solfège et d'instruments aux enfants dès 6 ans, ainsi que d'initiation musicale dès 4 ans. Les cours sont donnés aussi bien à Bellevue qu'à Genthod, dans des salles mises à disposition par les communes.

Un orchestre junior ouvert à tous les jeunes, élèves de l'EMGB ou non, leur permet de jouer en groupe et de participer à des concerts avec l'Harmonie de Genthod-Bellevue, ceci dès la deuxième année d'instrument.

Projets menés en 2019
Changements au sein du comité de l'EMGB : Monica Merkt est devenue vice-présidente en remplacement d'Évelyne Sommer et Raphaël Petite a repris le poste de secrétaire, en remplacement de Jolanka Tchamkerten.

L'année 2019 a connu son lot d'auditions d'élèves, tant à la salle Colovracum, qu'à l'Espace Saladin ou à la salle de l'Harmonie à Genthod.

L'orchestre junior, formé de 7 enfants, a participé au concert de l'Harmonie le 3 mai à Genthod, et d'autres jeunes les ont rejoints pour la fête de la musique le 22 juin au Creux-de-Genthod. Des élèves de percussion de Christophe Zimmermann ont fait une superbe prestation lors de Festibel' le 16 juin.

À la rentrée, un professeur de cor, Victor Alvarado, a été engagé et nous espérons que ce bel instrument aura du succès. Nous proposons également des cours de piano, guitare, violon, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone et percussion, et ces cours, principalement destinés aux enfants, sont également accessibles aux adultes.

Béatrice Allanic-Wavre, présidente

> **126 élèves** au total aux cours.

École de Musique de Genthod-Bellevue
079 200 49 70
info.ecolemusiquegb@gmail.com
www.hemgb.com

Association Tiim-Baandi

L'association a pour but d'organiser diverses activités culturelles sur la commune, telles que des cours de danse africaine, de percussions (djembé, balafon et doum) et de cirque pour adultes et enfants, ainsi que des stages dans ces trois domaines. Elle propose également des animations pour des fêtes privées (mariage ou anniversaire).

Projets menés en 2019
L'association a notamment participé au marathon de Genève et organisé des animations pour plusieurs anniversaires et pour l'assemblée de la caisse de secours des pompiers à Bellevue. Elle a également proposé une animation de cirque dans une crèche et raconté des contes à la garderie les Ticoquins.

Anne-Lise Ruchet, présidente

Association Tiim-Baandi
Chemin en Lochette 12, 1293 Bellevue
022 774 27 35
076 377 69 04
alruchet@yahoo.fr

Association Tous en jeux

Tous en jeux est une association qui a pour but de faire découvrir gratuitement des jeux de société modernes à un large public de 2 à 99 ans. Nous organisons des samedis jeux, de 14h à minuit, ainsi que d'autres manifestations pour les membres.

Projets menés en 2019
Notre association a vécu une année pleine d'actions et a réalisé certains des projets envisagés lors de sa création en mars 2016.

Tous en Jeux a mené à bien de nombreuses activités autour du jeu telles que :
- Maintien des journées jeux (4 fois par an),
- Organisation d'un « tous en jeux des petits » avec la garderie Les Ticoquins en février,
- Organisation d'un week-end jeux pour nos membres en avril à Neuchâtel,
- Clôture avec plein succès des deux salles d'énigme du 318 route de Lausanne, avec attribution méritée du mérite belleviste 2019 aux créateurs,
- Organisation d'un repas de remerciements pour tous les animateurs de l'escape game au 318 route de Lausanne.

Nadège Anklin Sanpedro
Christine Gramegna Morchio, présidente

> Entre **10 et 40 participants** aux activités.

Tous en Jeux
c/o Christine Gramegna Morchio
Chemin en Lochette 18, 1293 Bellevue
078 717 53 07
tousenjeux.bellevue@gmail.com

Club d'éducation canine

Le club d'éducation canine (CEC) est ouvert à tous les détenteurs de chiens de toutes tailles et de toutes races légalement reconnues dans le canton de Genève. Nous proposons des cours d'éducation aux chiots et chiens adultes, des cours d'agility, de sport-plaisir et de flair. Les cours sont dispensés en petit groupe (en moyenne 6 chiens) par des éducateurs brevetés et reconnus par le service vétérinaire genevois.

Projets menés en 2019
L'année 2019 a été une année de consolidation. Nous avons entrepris certains travaux, notamment la réfection de la clôture. Nos investissements ont également permis de rénover le parc destiné à la socialisation et l'éducation des chiots.

Tout au long de l'année et régulièrement, nous avons à nouveau offert des cours d'éducation de qualité pour tous les niveaux d'âge. Nous avons assuré des cours d'agility, de sport-plaisir et avons ouvert un nouvel atelier : le hooper. D'autres projets sont en cours et seront proposés en 2020, année de nos 30 ans.

Lamine Lakhoua, président

> **40 membres**.
> **6 à 8 participants** par cours.

Club d'éducation canine
Chemin William-Rappard 29, 1293 Bellevue
078 652 40 22
cec-web@outlook.com
www.cec-web.ch

Jardins familiaux de Bellevue

L'association des Jardins familiaux, association à but non lucratif, compte à ce jour 28 membres. Elle est active dans la petite exploitation maraîchère avec des parcelles individuelles. Le tout dans la bonne humeur, l'entraide et les loisirs.

Cette association est gérée par un comité qui est élu ou réélu lors de l'assemblée générale annuelle et qui se compose comme suit: Jorge Gago (président), Antonio Silva (vice-président), Steve Oberson (trésorier).

Projets menés en 2019
Lors de l'assemblée générale, plusieurs thèmes ont été abordés, comme l'élection du nouveau comité et l'approbation des comptes et des dépenses pour la saison 2019. Pendant l'assemblée, le comité a demandé un vote de confiance aux membres pour accroître les pouvoirs de décision du comité. Ce vote a été accordé à bulletin secret par la majorité des membres présents. Le président a insisté sur le fait que tous les membres doivent respecter le règlement, la consommation de l'eau, la charte des jardins, soit une production bio depuis 2018, et aider les personnes en difficulté physique.

Les travaux d'entretien annuel ont eu lieu le 13 avril, suivis d'un barbecue entre tous les membres présents: convivialité et gastronomie étaient au rendez-vous. L'ensemble des dépenses a été pris en charge par la caisse de l'association.

Le 9 juin, malgré une météo capricieuse, le repas annuel a été organisé par les familles Pereira, Aldonza et Santos.

Une caisse pour le dépôt des légumes en cas de surproduction est toujours disponible à l'entrée des jardins et les membres sont vivement encouragés à y déposer leurs légumes pour que les habitants puissent en profiter.

Jorge Gago, président

Jardins familiaux de Bellevue
c/o Jorge Gago
Chemin du Velours 18 A, 1231 Conches
078 775 40 48
jardins1293@gmail.com

Bibliothèque de Bellevue

La bibliothèque de Bellevue est dédiée principalement aux livres pour enfants. Un petit secteur adulte existe avec des livres choisis par le club de lecture. La bibliothèque compte actuellement plus de 11'000 ouvrages. En dehors des heures d'ouverture, la bibliothèque est utilisée par les enseignants et leur classe.

Projets menés en 2019
Nous avons participé à l'événement La Nuit des bibliothèques avec des contes en pyjama pour le plus grand plaisir de nos jeunes lecteurs. La bibliothèque a aussi accueilli l'auteure Sylvie Schurter pour échanger sur son livre «Quand les lettres s'enbol».

Michelle Viret, bibliothécaire

> Près de **30 enfants** par jour d'ouverture.

Bibliothèque de Bellevue
Bâtiment des Aiglons
Parc des Aiglettes 3, 1293 Bellevue
079 213 85 51
viretmichelle@gmail.com

Festibel'

Festibel' est une association dédiée au développement durable. Elle organise tous les deux ans une manifestation au centre du village mettant en scène l'environnement, les initiatives locales et le bien vivre ensemble. À travers ses actions, Festibel' désire montrer que les changements du quotidien en faveur de la planète ne sont pas (que) des sacrifices et des renoncements. Il s'agit de faire de ce festival un moment de fête dans lequel les arts, la musique, les loisirs et le bien-être tiennent une place particulière.

Projets menés en 2019
Trois moments clés ont été enregistrés par l'association en 2019. Le premier, la journée portes ouvertes des associations du 29 août où Festibel' a tenu un stand d'information. Le second, la deuxième édition du festival les 15 et 16 juin avec au programme une quarantaine de stands de sensibilisation au développement durable, de nourriture, de vente, mais aussi des ateliers et des concerts. Un grand repas participatif était prévu pour clore les festivités... mais cette édition a été marquée par une météo particulièrement virulente poussant à annuler la totalité des festivités au cours de l'après-midi du 15 juin. Le troisième, Festibel' était présent lors du marché de Noël de Bellevue et proposait une soupe et des pâtisseries.

Romy Fischer, présidente

Festibel'
c/o Romy Fischer
Chemin de la Chênaie 133, 1293 Bellevue
079 266 81 39
festibelcomite@gmail.com

Anima

Anima est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt public qui propose, développe et promeut la psychomotricité avec le cheval comme partenaire et médiateur en thérapie.

Projets menés en 2019
Les psychomotriciennes d'Anima reçoivent sur indication médicale des enfants dès l'âge de 4 ans en situation de handicap moteur, sensoriel, mental, ou fragilisés dans leur équilibre psychique ou relationnel pour des suivis psychomoteurs individuels ou en groupe.

Nos six chevaux accompagnent et soutiennent les enfants dans leur développement. Anima propose des infrastructures adaptées dont une salle de psychomotricité et deux manèges.

Anima collabore avec les institutions et les écoles du canton de Genève. La thérapie psychomotrice est reconnue et prise en charge par le Secrétariat à la pédagogie spécialisée (SPS).

Chaque année, Anima édite « Les Brèves », feuillet qui relate les évènements marquants de l'année.

Vanessa Küng, directrice

> **82 patients** en thérapie psychomotrice par semaine.

Association Anima
Chemin des Grands-Bonnets 25
1293 Bellevue
022 774 37 33
info@associationanima.ch
www.associationanima.ch

Bioparc Genève

Le Bioparc Genève, anciennement Parc Animalier Challandes, accueille des ambassadeurs de la faune sauvage de cinq continents. Il sensibilise aux menaces qui pèsent sur la biodiversité, participe à des programmes de conservation et de sensibilisation, en Suisse et à l'étranger, soigne les animaux blessés en détresse dans son centre de soins et répond aux questions du grand public pour adopter les bons gestes vis-à-vis des animaux sauvages.

L'équipe du Bioparc est composée de 4 professionnels permanents, un vétérinaire, une biologiste-écologue, une biologiste-soigneuse animalière, et une soigneuse animalière, ainsi que d'un apprenti CFC gardien d'animaux, de deux stagiaires et d'un civiliste.

Sélection de quelques points forts de l'année 2019
Nouveau nom et nouveau logo : En décembre 2019, le Parc est officiellement devenu le Bioparc Genève, afin d'accompagner les transformations en cours pour continuer au mieux l'œuvre de Pierre Challandes.

Conservation de la biodiversité : Le 24 octobre, le Bioparc a accueilli Sakani, un fossa né au zoo de Paris. Il est le représentant du plus grand carnivore vivant à Madagascar. Menacé à l'état sauvage, Sakani fait partie d'un programme de reproduction à l'échelle européenne, afin de conserver un patrimoine génétique sain, pour éventuellement faire de la réintroduction. Grâce à cet animal insolite (le seul visible dans toute la Suisse), le Bioparc fait à la fois de la conservation et de la sensibilisation. Le centre de soins a accueilli et soigné des dizaines de hérissons, une hermine, une famille de loirs et un muscardin.

Pédagogie : Le nombre de courses d'école a augmenté d'environ 70% entre 2018 et 2019, avec plus de 1'200 enfants venus découvrir les animaux du Bioparc en 2019. Trois ateliers ont été imaginés et mis en place par l'équipe : « Les oiseaux en hiver », « De l'œuf au poussin » et « L'exploration des petits biologistes ». Un carnet découverte est disponible pour en apprendre plus sur les animaux lors des visites libres.

Dr Anne-Sophie Deville, directrice adjointe

Bioparc Genève
Route de Valavran 33, 1293 Bellevue
022 774 33 08
info@bioparc-geneve.ch
www.parc-challandes.ch

Sport

Black Eagle Line Dance

La danse en ligne consiste à danser sur toutes sortes de rythmes (rumba, charleston, mambo, valse, slow, cha-cha-cha, rock et funky), sur des chorégraphies précises, en ligne et sans partenaire. La danse en ligne ne nécessite aucune compétence particulière. Les cours sont progressifs et plusieurs niveaux sont proposés. Chacun peut progresser à son niveau.

Projets menés en 2019

- 02.01 : participation au thé dansant à Villars-le-Terroir.
- 12.01 : organisation d'un workshop avec Rob Fowler et soirée avec le groupe de musique Texas Side Step au Grand-Lancy.
- 02.02 : participation à une soirée à Denges.
- 03.03 : participation au thé dansant aux Acacias.
- 09.03 : participation à une soirée à Pailly.
- 20.03 : assemblée générale.
- 18.05 : participation à la soirée annuelle de l'Écho des Champs de Jussy.
- 08.06 : formation continue des professeurs.
- 14.06 : repas du club pour la fin de saison.
- 15.06 : participation à une soirée country à Thoiry.
- 22.06 : participation à une soirée à Dompierre.
- 29.06 : participation à une soirée privée.
- 30.06-31.08 : organisation des soirées country à la Barje des Sciences.
- 05-06.07 : participation au festival Lancy Tennessee.
- 01.08 : tenue d'un stand de pâtisseries à la fête du 1er août à Bellevue.
- 07.09 : participation à une soirée à Saint Jean de Gonville.
- 21.09 : participation à la foire de Saint Maurice à Boëge.
- 05.10 : organisation d'une soirée avec le groupe Las Vegas à Bellevue.
- 02.11 : participation à la soirée annuelle du pot des professeurs.
- 10.11 : participation au thé party aux Acacias.
- 11-12.05 : formation continue des professeurs.
- 13.12 : soirée du club de fin d'année.

Le comité de Black Eagle Line Dance

> Entre **12 et 30 danseurs** par événement.

Black Eagle Line Dance Bellevue
c/o Elvira Chudzinski
Rue Moillebeau 23, 1209 Genève
076 391 93 93
echudzinski@hotmail.com
www.beldbellevue.ch

FC Collex-Bossy

Le club de football FC Collex-Bossy a été créé en 1962. Il profite des installations sportives du Groupement intercommunal Marc Burdet et peut s'enorgueillir d'accueillir près de 300 membres actifs, dont près des deux tiers sont des juniors issus de la région, à savoir principalement des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Nous avons 13 équipes inscrites dans les différents championnats, ainsi qu'une école de football qui participe aussi régulièrement aux différents tournois / plateaux organisés à Genève. Le club est géré par un comité présidé par Mehdi Derouazi, qui a entamé sa dixième année de présidence en juin 2019.

Projets menés en 2019

Pour la saison 2018-2019, achevée en juin 2019, notre première équipe, dirigée par Yves Miéville, a réussi un très beau parcours en se maintenant en 2ème ligue interrégionale. Nos seniors +40 ont réussi un joli parcours en Coupe de Suisse et en championnat alors que nos seniors +30 ont dû se résoudre à une relégation en catégorie inférieure. La seconde équipe s'est

maintenue en 4ème ligue un an après le traumatisme d'une relégation et notre 3ème équipe (5ème ligue) a réussi un championnat très honorable.

Au niveau des juniors, sous la responsabilité de Messieurs Mayoraz et Dijoux, la progression individuelle et collective de nos jeunes joueurs a de nouveau été l'objectif prioritaire. Grâce au travail assidu et sérieux de nos entraîneurs et éducateurs, cet objectif a été atteint même si les résultats sportifs auraient pu être meilleurs. Mais avec ce nouvel élan mis en place, nul doute que les résultats vont eux aussi être atteints dans les années à venir. Il faut également souligner l'excellent travail de Gérald Bapst et de son équipe qui permet à notre club de posséder une école de football solide et bien garnie en quantité et en qualité.

Les excellents rapports avec le groupement intercommunal nous permettent d'offrir d'excellentes conditions à nos membres et nous remercions tous les membres des commissions communales respectives qui nous permettent de pouvoir mener à bien la gestion et la vie du FC Collex-Bossy.

Pascal Schafer, président d'honneur

> **3 équipes** d'actifs.
> **1 équipe** de seniors +40.
> **3 équipes** de juniors à 11.
> **3 équipes** de juniors à 9.
> **3 équipes** de juniors à 7.
> **60 enfants** à l'école de football.

FC Collex-Bossy
Stade Marc Burdet
Route de Collex 199, 1239 Collex-Bossy
079 607 68 71
info@fccollexbossy.ch
www.fccollexbossy.ch

Gym douce et gym mixte

Gym douce
Le groupe de la gym douce réunit hebdomadairement des dames pour pratiquer des exercices permettant à chacune de s'assouplir, de renforcer leur tonus musculaire et de maîtriser leur équilibre. Une ambiance amicale prédomine au sein de notre groupement faisant de ce moment une agréable détente. Les cours sont donnés en alternance par Suzanne Châtelain et Michèle Hönninger dans la salle communale.

Gym mixte
Les cours de gym mixte ont connu un bel essor grâce à un suivi très assidu des membres tout au long de cette dernière année. Cette progression a rendu possible le versement de CHF 2'635.- au profit de l'Association Hôpiclowns que nous soutenons depuis quatre ans.

Suzanne Châtelain et Michèle Hönninger

> **Une dizaine** de participants au cours de gym douce.

Gym douce et gym mixte
022 774 29 65
honninger@bluewin.ch

Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue

La Société féminine de gymnastique de Genthod-Bellevue, dite plus brièvement Gym Dames, a été créée en 1996. À tour de rôle, trois monitrices donnent des cours de gymnastique douce, en musique, tous les lundis du calendrier scolaire, de 19h15 à 20h15, à la salle de gymnastique de l'école de Bellevue. Le même jour, à la même heure, durant les vacances scolaires d'été, pour éviter l'isolement caniculaire, il est proposé de se retrouver sur le parking de la Vigne Blanche pour faire le parcours Vita de Bellevue en marchant, discutant et en effectuant divers exercices d'étirement et d'assouplissement proposés par la monitrice.

Projets menés en 2019
En plus des cours du lundi, notre société a organisé, comme chaque année, trois sorties. Un sympathique repas de printemps a réuni 32 personnes à la Vigne Blanche le soir du 12 avril. Le samedi 11 mai, 19 membres sont partis en excursion vers Annecy puis direction col de la Croix Fry avec présentation de l'orgue de Manigod, repas au sommet du col, visite d'une fromagerie avec vente et dégustation de reblochon. En automne, 16 participantes ont profité, certes sous la pluie, de la promenade des Berges du Journans à Gex, et ensuite dégusté un bon repas à l'Auberge de Cessy et, enfin, découvert le Château de Voltaire et la vie de ce grand philosophe féministe d'avant-garde. Nos membres se sont également retrouvés en mars lors de l'assemblée générale. Après le dernier cours de l'année scolaire en juin, le temps le permettant, nous avons profité du terrain de jeux du parc des Aiglettes pour y installer un joli buffet d'été. Pour le dernier cours de l'année, en décembre, soupes, vin chaud, délices salés et sucrés nous ont régalées.

Ces moments conviviaux scellent des contacts entre les membres, ils ne peuvent avoir lieu que grâce au travail du comité, aux aides diverses pour la mise en place et le rangement, et aux délicieuses préparations qui sont cuisinées par nos gymnastes.

Martine Bettiol-Destraz, présidente

> Près de **25 personnes** aux activités.
> **38 membres**.

Société féminine de gymnastique de Genthod - Bellevue
Chemin de la Pièce 9, 1294 Genthod
079 199 76 42
gym.dames.gb@gmail.com

HC Genthod - Bellevue

Le HC Genthod-Bellevue est une association de hockey pour les adultes et les enfants. Être membre du club donne accès aux entraînements, aux matchs ainsi qu'au prêt de matériel si besoin. Le HC Genthod-Bellevue est en contact avec d'autres clubs de hockey amateurs de la région et organise, plusieurs fois par saison, des matchs amicaux à Bellevue ou à l'extérieur.

Projets menés en 2019
Lors de l'inauguration de la patinoire, le samedi 30 novembre 2019, le HC Genthod-Bellevue a organisé quelques jeux, appréciés des personnes présentes, et a pu enregistrer de nouveaux membres pour la saison. Depuis l'année dernière, des entraînements totalement encadrés sont donnés aux enfants de 17h30 à 18h30 les lundis et jeudis. Ils rencontrent un franc succès avec la participation de nouveaux membres dont les plus jeunes ont seulement 6 ans ! Malheureusement, la taille de la patinoire nous oblige à refuser certaines inscriptions, afin de garantir la sécurité de chacun. Avec ces nouveaux petits hockeyeurs en herbe, l'avenir du HC Genthod-Bellevue est assez prometteur !

Des matchs amicaux contre des équipes amateurs d'autres clubs de hockey (HC Plan-les-Ouates, HC Bernex, HC Samoëns, etc.) ont été organisés et

se sont déroulés dans la bonne humeur et le fair-play. Ces matchs ont le plus souvent lieu sur les patinoires des autres clubs, car les dimensions de celles de Bellevue ne permettent pas d'y organiser des matchs en toute sécurité (la patinoire étant petite, les contacts sont trop fréquents et parfois dangereux).

Sandrine Brugger, secrétaire
Joao De Oliveira, président

> Plus de **30 membres** adultes et **20 membres** enfants.

HC Genthod-Bellevue
079 623 32 97
hc.genthod.bellevue@gmail.com
www.hcgb.ch

Judo Club Collex-Bossy - Bellevue

Le judo club Collex-Bossy - Bellevue propose des cours de judo dès 4 ans et de ju-jitsu dès 8 ans. Le judo club regroupe le club de Collex et de Bellevue et des cours sont donnés sur les deux communes.

Projets menés en 2019
- Participation à tous les tournois nationaux et aux interclubs sur le canton de Genève.
- Participation au tournoi de Toulon.

Frédéric Buzon, président

> **20 judokas** en moyenne par cours.

Judo Club Collex-Bossy - Bellevue
Route de Collex 199, 1239 Collex-Bossy
076 581 11 68
frederic.buzon@gmail.com
www.bellevue.judo-lemanique.ch

Kick boxing arts martiaux Bellevue

Kick boxing arts martiaux Bellevue (KAMB) propose des cours de kickboxing et de condition physique pour adultes et enfants, avec l'apprentissage des techniques de coups de pied et de boxe anglaise sur cibles ou avec un partenaire.

Projets menés en 2019
Comme chaque année nous avons organisé un passage de grade enfants et adultes. Certains de nos combattants ont participé à divers tournois, dont celui qui a eu lieu à Chavannes. Les médailles ont bien été récoltées et le plaisir était présent avant tout. Nous avons aussi bien profité de la météo en fin d'année scolaire pour faire nos entraînements dans le préau de l'école, ce qui fut apprécié de tous.

Pascal Patthey, président

> Entre **10 et 20 participants** par cours.

Kick boxing arts martiaux Bellevue
Chemin de la Roselière 58, 1293 Bellevue
079 203 86 93
pascal@yamabushi.ch
www.yamabushi.ch

Les Mordus de la Pétanque

L'association Les Mordus de la pétanque est une amicale qui réunit régulièrement des passionnés du cochonnet. Actuellement, la société compte 37 membres actifs et 4 membres sympathisants.

Projets menés en 2019
Les Mordus de la Pétanque organisent des activités habituelles, soit un tournoi interne, challenge Lechenne, qui se déroule tout au long de l'année et est réservé aux membres actifs. Ils participent aussi à divers tournois, celui de Mies, celui de la 3ème Mi-Temps à la Vigne Blanche et celui du Café de l'Étoile à Vernier. Un tournoi open d'automne a eu lieu en septembre et la fondue annuelle en novembre. Deux journées de travaux pour l'entretien des installations ont été organisées au printemps et à l'automne.

S'agissant d'une amicale, nous accordons davantage d'importance au plaisir qu'à la fréquentation. Mais le challenge Lechenne a atteint une participation de 75% des membres actifs. Le tournoi open d'automne reçoit en moyenne 8 à 10 doublettes, la fondue annuelle une trentaine de personnes. Pour les travaux, il ne faut pas trop de gens mais juste quelques-uns motivés et qui retroussent leurs manches ; jusqu'à ce jour ils n'ont pas fait défaut.

Angela Bader, secrétaire

> **75% des membres actifs** au challenge Lechenne.

Les Mordus de la Pétanque
c/o Éric Bader
Avenue De-Senarclens 2, 1293 Bellevue
079 691 74 40
les-bader@bluewin.ch
www.mordus.ch

Association badminton Bellevue-Genthod

L'Association badminton Bellevue-Genthod a été créée en 2015 et est présente sur deux communes : Bellevue (les lundis de 20h45 à 22h) et Genthod (les jeudis de 18h30 à 20h).

Le but de l'Association est d'avoir la possibilité de pratiquer un sport proche sur sa commune, accessible à tous, et notamment d'un point de vue financier (adulte CHF 100.- par année, enfants de moins de 12 ans CHF 35.- par année).

Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence, toutes les personnes peuvent venir, pour passer un bon moment. Le jeudi, nous proposons aux enfants des entraînements utiles pour les jeux du badminton.

Projets 2019
Les cours ont poursuivi à leur habitude. La création d'un site internet est un projet à l'étude pour 2020.

Seul regret, la taille de la salle de gymnastique à Bellevue nous oblige à limiter le nombre de personnes.

Robert Schiavo, président

> **25 membres**, dont 8 enfants.
> **16 personnes** en moyenne par cours à Genthod et **6 personnes** en moyenne par cours à Bellevue.

Association badminton Bellevue-Genthod
c/o Robert Schiavo
Chemin de la Chênaie 24N, 1293 Bellevue
022 774 25 41
b.bellevue-genthod@bluewin.ch

Ski Club Bellevue - Collex-Bossy - Genthod

Le Ski Club Bellevue - Collex-Bossy - Genthod (SCBCG) organise des sorties de ski les samedis, clé en main avec départ en car depuis le stade Marc Burdet. Il s'agit de sorties de ski familiales, en toute décontraction, sans compétition, où chacun skie à son rythme, en famille, entre amis ou seul. Ses membres cultivent l'esprit du club axé sur la convivialité et l'amitié. Le SCBCG tente ainsi de fédérer les habitants des trois communes autour d'une activité sportive de plein air et reste attractif aux familles nombreuses ou moins aisées grâce aux tarifs attractifs et l'organisation proposant transport, ski et rigolade ! En 2019 est née l'idée de reprendre la formation d'un mouvement de jeunes se formant selon J+S, afin d'encadrer des enfants. Affaire à suivre.

Projets menés en 2019
3 sorties ski relax du samedi en direction des stations de Haute-Savoie, une sortie sur La Thuille, dans le val d'Aoste, une soirée marche / raquette / ski de randonnée à Saint-Cergue, un soir de pleine lune de février avec une fondue, une soirée d'été autour de la traditionnelle paëlla du mois de juin, repoussée en août en raison de la météo, la participation à diverses activités communales et une assemblée générale en janvier, clôturée par un apéritif dans la bonne humeur, ont ponctué les activités de l'année 2019.

Christophe Jacquier, vice-président

> **50 personnes** en moyenne aux sorties de ski.

Ski Club Bellevue - Collex-Bossy - Genthod
079 702 26 43
skiclub.bcg@gmail.com
www.skiclub-bcg.ch

Club Nautique de Bellevue

Le Club Nautique de Bellevue (CNBe) est né en 2019. Une nouvelle association a vu le jour suite à son assemblée constitutive du 13 juin 2019. Le CNBe va englober les activités de la Flottille de Genthod-Bellevue et va surtout permettre aux habitants de Bellevue et des communes voisines de naviguer sur différents « supports » comme les voiliers (dériveurs, multicoques), les SUP (Stand Up Paddle) ou les kayaks.

L'originalité du concept est le partage, c'est-à-dire que les membres du CNBe auront la possibilité de réserver le matériel naviguant désiré en choisissant la date et l'heure. Ce matériel naviguant appartenant au club, les membres du CNBe n'ont plus de souci de place, de transport ou d'entretien du matériel.

L'espace club met à disposition des membres des douches, des toilettes, des casiers, et il est possible de louer un casier à l'année. Une buvette, ouverte au public, sera un lieu de rencontre, avec une vue imprenable sur le lac et le Mont-Blanc.

Projets 2019
La Commune de Bellevue a concrétisé le projet de clubhouse à Port Saladin et les infrastructures doivent être remises officiellement au CNBe début 2020.
Le comité du CNBe s'est consacré en 2019 à mettre en place l'organisation du club, et tout sera prêt pour la saison 2020.

Marcel Beauverd, président

Club Nautique de Bellevue
Route de Lausanne 330, 1293 Bellevue
079 403 12 74
info@cnbe.ch
www.cnbe.ch

Ressource - centre de prévention et de santé

À Ressource - centre de prévention et de santé, nous appréhendons la santé de manière globale et dans une perspective durable parce que les activités proposées sont locales (à Genthod et à Bellevue) et elles visent le maintien de la forme à tous les niveaux ainsi que la rencontre entre habitants de la région. Dans notre palette, on trouve avant tout des cours annuels et des ateliers ponctuels ou mensuels. Des consultations psychologiques ont lieu à Versoix.

Projets menés en 2019
En 2019, nous avons proposé des cours de yoga senior, hatha yoga, pilates, body tonic, gym douce, stretching et cirque pour les enfants. Nous avons également organisé des ateliers mensuels de fabrication de cosmétiques naturels qui rencontrent année après année un vif succès.

Depuis la rentrée 2019 figurent deux nouveaux cours à notre offre : le qi gong, une pratique corporelle traditionnelle chinoise, ainsi que le théâtre pour les enfants, de l'improvisation en particulier. Un atelier d'écriture a également débuté en octobre, on y produit des textes pour le plaisir ! Pouvoir élargir l'offre des activités apporte beaucoup de satisfaction.

En juin, le professeur de cirque a monté avec ses élèves un spectacle pour les parents et les proches, afin de leur présenter le résultat de mois d'entraînements ; c'est toujours touchant de voir l'enthousiasme des enfants et lire la fierté sur leurs visages.

Finalement, Ressource fait partie du comité de Festibel' depuis l'automne ; cet engagement a tout son sens vu les résonnances du travail de l'association avec les valeurs de Ressource.

Nicole Picard, directrice

> Entre **5 et 16 participants** par activité.

Ressource - centre de prévention et de santé
c/o Nicole Picard
Avenue de Choiseul 23, 1290 Versoix
076 422 52 56
info@centre-ressource.ch
www.centre-ressource.ch

Sécurité

Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2019

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	3	0	2	8	1	9	3	4	4	3	2	4	43
Accidents de la navigation	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Accidents divers	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Affaires de circulation	9	4	4	10	5	6	2	4	0	2	4	4	54
Affaires de drogue	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Affaires de mœurs	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Affaires de navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Affaires financières	1	1	2	1	3	0	0	0	1	4	0	2	15
Affaires judiciaires autres	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Agressions	0	2	0	0	0	0	1	1	0	0	2	0	6
Alarmes/Alertes/Attentats	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	5
Animal	0	1	0	0	1	0	0	0	2	0	1	2	7
Bruit	1	5	2	2	3	3	2	0	1	4	2	1	26
Cambriolages	6	10	4	3	3	3	0	0	4	4	2	6	45
Conflits	1	5	2	5	3	1	7	2	3	5	0	2	36
Contrôles personnes/véhicules	4	7	10	4	6	3	2	8	5	7	3	5	64
Décès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Disparitions	0	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	0	4
Dommages à la propriété	3	0	0	2	6	0	1	1	3	0	1	0	17
Évasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Interventions dans un lieu ou voie publics	1	2	4	1	0	2	0	2	2	2	0	0	16
Interventions dans un lieu privé	0	2	0	1	1	0	0	2	3	0	1	3	13
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Social	1	0	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0	6
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences domestiques	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	3
Vols	4	7	3	5	2	9	10	4	6	2	6	3	61
Total	**35**	**48**	**35**	**44**	**35**	**40**	**28**	**29**	**38**	**37**	**26**	**36**	**431**

Police municipale

En 2019, la police municipale du Grand-Saconnex a eu pour mission de veiller à la sécurité, à la tranquillité et au bien-être de la population de Bellevue en exerçant ses compétences dans une logique de proximité et de service public. Au nombre de neuf agents, ce service assure une présence quotidienne sur le territoire communal, de jour et en soirée, en effectuant des patrouilles préventives à pied, à vélo et en voiture.

Activités en 2019

Les missions de la police municipales sont les suivantes:

- Détecter les problèmes sécuritaires en amont par le biais du travail de la police de proximité.
- Rencontrer et dialoguer avec les commerçants, les concierges, les régies et les partenaires de la sécurité publique et privée.
- Lutter contre les incivilités et la délinquance de rue, notamment celles liées à la détention et/ou à la consommation de stupéfiants sur le domaine public.
- Assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique, notamment aux abords des bâtiments publics, des écoles, des commerces et dans les lieux fréquentés comme les plages et les parcs publics.
- Effectuer des contrôles de circulation aux abords des écoles.
- Organiser des actions de proximité avec les partenaires de sécurité.

Corps des contrôleurs du stationnement intercommunal
Le corps des contrôleurs du stationnement intercommunal est rattaché au service de la police municipale. Les agents travaillent sur plusieurs communes: Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy, Genthod et Bellevue. En 2019, 1'734 amendes d'ordres ont été délivrées pour des infractions de stationnement sur la commune de Bellevue.

Patrick Dessibourg, sergent-major

Police municipale du Grand-Saconnex
Route de Colovrex 18
1218 Le Grand-Saconnex
Police municipale: 0800 1218 18
Contrôle du stationnement: 022 929 70 70
policemunicipale@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Office de protection civile de Valavran

L'Office intercommunal est géré par le Major Stéphane Granger, assisté par Maria Fonzo. L'Office s'occupe des travaux administratifs, ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du groupement. Le premier Lieutenant Christian Devaud a été nommé Suppléant ad intérim du Commandant de l'ORPC Valavran en date du 1er juillet 2019. Il devrait être confirmé à ce poste à fin janvier 2021, après avoir finalisé sa formation.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont:
- La formation des cadres.
- L'entretien du matériel et des constructions.
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires.
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, elle a:
- Poursuivi le contrôle périodique des abris;
- Poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de ses constructions.

À fin 2019, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit:
- Population de l'ensemble du groupement: 38'023 habitants.
- Effectif actuel des astreints du groupement: 270 personnes.

Actuellement, l'État-Major compte 24 collaborateurs.

Activités en 2019

Engagements effectués durant l'année
- Total des cours accomplis: 1547 jours effectués.
- Cours de répétition: 1163 jours cumulés.
- Cours de cadres: 110 jours cumulés.
- Rapports État-major: 71 jours cumulés.
- Heures isolées (jours): 94 jours cumulés.
- Intervention en faveur de la collectivité (IFC): 94 jours cumulés.
- Catastrophes: 15 jours cumulés.

Bénéficiaires des journées en faveur de la collectivité
- Festichoc, Versoix.
- Tournoi de Football de l'Ascension, Versoix.
- Pregny-Alp Festival, Pregny-Chambésy.
- 20 km de Genève.

Interventions catastrophes
- Sur la rivière asséchée du Brassu, à Céligny: 15 jours effectués.

Réalisations du service Appui en 2019
- Remplacement de deux passerelles sur le parcours Vita de Versoix.
- Entretien de printemps ainsi qu'un second à l'automne le long du cours d'eau du Brassu sur le territoire de Céligny.
- Rénovation du chemin en copeaux, la mise en place d'une barrière en bois et divers tronçonnages dans le parc du Marais au Grand-Saconnex.
- Aménagement d'un espace multi usages de 600 m^2 au Château des Penthes à Pregny-Chambésy.
- Réalisation d'un cheminement au cimetière du Grand-Saconnex.
- Suppression de l'ancienne aire de jeux et démontage des structures, en face de l'école de Genthod.
- Nettoyage des bains du Saugy sur la commune de Genthod.
- Rénovation du cheminement en matière calcaire parallèle à la route de Valavran à Genthod.
- Rénovation complète et la restructuration de notre local au Colombières à Versoix.

Cours des divers services
- Constructions printemps et automne pour l'entretien de nos locaux.
- Assistance avec simulation de prise en charge de personnes suite à un accident de car.
- Assistance contrôle périodique des abris avec 315 visites réalisées en 5 jours.
- Protection des biens culturels avec un exercice aux Serres de Pregny, en collaboration avec les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.
- Télématique avec le déploiement de nos nouvelles Polycom TPH900.
- Matériel avec la finalisation du projet de mise en place du système code barre pour l'ensemble de notre matériel.

Stéphane Granger, commandant

ORPC Valavran
Rue du Village 27, 1294 Genthod
022 774 08 06
office@orpcvalavran.ch
www.orpcvalavran.ch

Sauvetage de Bellevue - Genthod

La section de Sauvetage de Bellevue-Genthod a pour but de porter secours aux navigateurs en difficulté sur le lac Léman. La section est prête à intervenir 365 jours par année et 7 jours sur 7. Forte de 56 membres, tous bénévoles, nous organisons des formations et vigies pour fournir un secours rapide et performant. En plus de la partie secours, nous ramons sur un ancien canot de sauvetage en bois de 1955.

Activités en 2019

Avec l'immobilisation de notre unité d'intervention principale fin 2018, un défi supplémentaire allait être à l'ordre du jour de la section. Faut-il réparer ou remplacer ce bateau de 26 ans, déjà re-motorisé à mi-vie, avec un équipement obsolète?

Notre 135ème assemblée générale allait donner une direction à cette question. Il est décidé de former un groupe de travail pour l'étude, l'acquisition et la mise en service d'un nouveau bateau.

Du côté opérationnel, les 80 vigies, 22 formations et 92 personnes assistées ont rythmé la saison. Les bises fortes ou tempétueuses mais aussi les violents grains et orages, comme le samedi du Bol d'Or ont bien mis à mal les navigateurs et sollicité à maintes reprises nos services. Nous avons navigué pendant 189.8 heures.

Côté rame, les femmes ont à nouveau honoré notre canot de sauvetage tandis que les hommes se sont régulièrement entraînés à la piscine.

Pour conclure, la section a rempli sa mission en respectant l'article 1 des statuts du Sauvetage, qui est « de réunir dans un esprit de confraternité, les sauveteurs et navigateurs du Léman, et de maintenir des postes de sauvetage en vue de porter un rapide secours aux personnes en péril. »

Frédéric Porchet, président

Section de Sauvetage
de Bellevue-Genthod
Route de Lausanne 312 A, 1293 Bellevue
022 774 23 28 (dévié 24h/24
sur un portable) / 079 228 30 16
bellevue-genthod@sisl.ch
www.sisl.ch

Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires

Au 31 décembre 2019, la Compagnie des sapeurs-pompiers, dirigée par le commandant Jean-Marc Carrillo et secondée par son suppléant le premier-lieutenant Aurélien Matti, comprenait un effectif de 29 hommes, dont 3 aspirants. Fait marquant dans l'effectif, après 27 ans de bons et loyaux services, le sergent José Costa a pris sa retraite.

Activités en 2019

Interventions, formations et exercices
En 2019, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires est intervenue pour 26 sinistres (+19 par rapport à 2018) dont 12 incendies ou fumées, 5 inondations, 3 déblaiements d'arbres ou branches, 3 récupérations d'animaux, 2 chantiers dont les barrières étaient tombées et 1 fermeture d'hydrante. Ces interventions comprennent celles faites sur les territoires de Pregny-Chambésy (3) et du Grand-Saconnex (11) étant donné que la collaboration au niveau des chefs d'intervention avec ces deux communes se poursuit à satisfaction depuis 2018. Cette année a essentiellement été marquée par le fait que la compagnie voisine de Pregny-Chambésy a dû être mise sous un commandement tiers, en l'occurrence celui du capitaine Jean-Marc Carrillo et par incidence l'activité des deux compagnies a convergé.

Il a été dénombré 336 heures d'école de formation durant toute l'année. 6 exercices de compagnies ont été mis sur pied, mais encore 4 cours de sections, 4 exercices pour les porteurs respiratoires et 1 exercice surprise sur alarme a été organisé à l'angle de la route de Valavran et de l'autoroute, sur un bâtiment destiné à être détruit et aimablement mis à disposition par La Carte Blanche.

Garde de préservation
Une dizaine de gardes ordonnées par la Commune ont été mises sur place pour différentes manifestations (mariage, fêtes, événements, etc.)

Jean-Marc Carrillo, commandant

Compagnie des sapeurs-pompiers
volontaires de Bellevue
Route de Lausanne 329, 1293 Bellevue
079 617 73 64
pompiers@mairie-bellevue.ch
www.pompiers-bellevue.ch

Compte rendu financier 2019

Message du Conseil administratif

Une bonne surprise, mais...
Les comptes 2019 de la Commune bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de CHF 2'460'415.-.

Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont supérieurs de CHF 2'123'702.-, alors que les charges enregistrent une diminution de CHF 442'999.-.

Ce résultat provient essentiellement d'une correction de la fiscalité des exercices antérieurs.
Par rapport au budget, les impôts sur le revenu des personnes physiques soumises au barème ordinaire augmentent (+CHF 2'363'203.-), mais l'impôt à la source diminue (-CHF 605'000.-). À noter que cette augmentation est principalement due à des corrections des estimations des exercices antérieurs. L'augmentation de l'année 2019 s'élève quant à elle à CHF 619'26.-. Les impôts sur la fortune poursuivent leur augmentation (+CHF 598'551.-), mais il s'agit également de corrections pour CHF 413'430.-. Pour l'impôt à la source, une provision due au changement de méthode comptable (-CHF 905'564.-), a été enregistrée dans les éléments extraordinaires au 31 décembre.

Concernant les personnes morales, en tenant compte des correctifs, l'écart positif par rapport au budget est de CHF 96'946.-.

S'agissant de la taxe professionnelle communale, elle enregistre une augmentation de CHF 175'622.- par rapport au budget. Quant aux versements du fonds de péréquation des PM, ils sont un peu plus élevés que le montant inscrit au budget (+CHF 14'866.-).

Des dépenses d'investissements bruts de CHF 8'307'384.79.- ont été enregistrées avec des recettes de CHF 360'000.-, soit des investissements nets de CHF 7'947'384.79.-. Ces dépenses concernent pour les plus gros postes: la transformation de la mairie (CHF 915'601.-), le Club House Port Saladin (CHF 1'548'540.-) les collecteurs (CHF 2'404'381.-), ainsi que le transfert de la parcelle ex-Tuilots remise gratuitement à la Fondation (CHF 1'799'682.-), le solde du montant se répartissant sur les autres biens. Le montant des recettes quant à lui provient de la participation des entreprises privées pour les collecteurs du Champs-du-Château (CHF 350'000.-) et d'une subvention cantonale pour l'élaboration du PdCom (CHF 10'000.-).

Dès lors, les amortissements ordinaires de CHF 2'454'699.- et l'excédent de revenus de CHF 2'460'415.- autofinancent la Commune à raison de CHF 4'915'114.-.

En regard des investissements nets, il en résulte une insuffisance de financement de CHF 3'032'271.-.

Provisions fiscales
Selon le manuel MCH2, les taux admis pour les provisions fiscales sont compris dans les fourchettes suivantes, soit:

Pour les communes dont le nombre d'habitants au 31.12.18 est compris entre:	Fourchette admise pour les taux:
0 à 3'000	0% à 12%
3'001 à 10'000	0% à 8%
Plus de 10'000	0% à 4%

La Commune de Bellevue a pris l'option de calculer ses provisions sur un taux de 8%. Quant à la provision sur le reliquat, elle s'est également basée sur les critères définis par l'État de Genève; un taux de 30% a été retenu.

Pour conclure, vu le nombre important de projets encore à engager sur la commune ces prochaines années, nous devons rester prudents tout en restant confiants pour l'avenir.

Bilans comparés

Actif

	Bilan au 01.01.2019	Bilan au 31.12.2019
Patrimoine financier	**22 863 036.84**	**27 626 059.61**
Disponibilités et placements à court terme	571 660.20	3 164 418.13
Créances	2 851 611.84	2 909 675.05
Actifs de régularisation	163 461.30	506 745.53
Placements financiers	390 144.00	395 224.00
Immobilisations corporelles PF	18 777 447.45	20 541 284.85
Créances envers les financements spéciaux	108 712.05	108 712.05
Patrimoine administratif	**49 206 889.98**	**54 699 575.83**
Immobilisations corporelles du PA	43 055 547.80	46 752 355.21
Immobilisations incorporelles	91 705.60	71 055.33
Prêts	1 275 000.00	1 300 000.00
Participations, capital social	1 786 764.00	3 586 446.60
Subventions d'investissements	3 824 534.00	3 816 380.11
Amortissements complémentaires cumulés	826 661.42-	(826 661.42)
Total de l'actif	**72 069 926.82**	**82 325 635.44**

Passif

Capitaux de tiers	**11 730 639.65**	**19 525 933.33**
Engagements courants	854 755.68	1 399 011.70
Engagements financiers à court terme	941 510.55	-
Passifs de régularisation	117 229.65	120 455.80
Provisions à court terme	840 253.72	1 318 233.78
Engagements financiers à long terme	8 600 000.00	16 289 520.00
Provisions à long terme	268 178.00	290 000.00
Engagements envers les financements spéciaux	108 712.05	108 712.05
Capital propre	**60 339 287.17**	**62 799 702.11**
Excédent/découvert du bilan	60 339 287.17	62 799 702.11
Total du passif	**72 069 926.82**	**82 325 635.44**

Résultat échelonné

	Budget 31.12.2019	Comptes 31.12.2019
Charges d'exploitation	**12 529 095.00**	**12 157 303.40**
Charges de personnel	2 830 698.00	2 840 943.93
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	3 180 880.00	2 967 981.10
Amortissements du patrimoine administratif	2 240 131.00	2 250 745.05
Attributions aux fonds et financements spéciaux		
Charges de transfert	4 269 136.00	4 097 633.32
Subventions redistribuées	8 250.00	
Revenus d'exploitation	**11 842 585.00**	**14 733 335.26**
Revenus fiscaux	11 480 758.00	14 119 047.59
Patentes et concessions		
Taxes	219 005.00	450 246.64
Revenus divers	10 600.00	10 783.30
Prélévements sur les fonds et financements spéciaux		
Revenus de transfert	132 222.00	153 257.73
Subventions à redistribuer		
Résultat d'exploitation	**686 510.00-**	**2 576 031.86**
Charges financières	200 411.00	236 203.49
Revenus financiers	887 635.00	1 026 151.01
Résultat financier	**687 224.00**	**789 947.52**
Résultat opérationnel	**714.00**	**3 365 979.38**
Charges extraordinaires		
Revenus extraordinaires		905 564.44-
Résultat extraordinaire		**905 564.44-**
Résultat total du compte de résultats	**714.00**	**2 460 414.94**

Budget - résultat 2019

Compte des investissements				**Compte de fonctionnement**	
1er degré Investissement net		**2e degré Financement**			
Dépenses d'investissement *10 439 943.00* **8 307 384.79**	Recettes d'investissement *0.00* **360 000.00**			Charges diverses (personnel, biens, services, etc.) *10 471 101.00* **9 938 807.95**	Revenus (impôts, taxes, etc.) *12 730 220.00* **14 853 921.83**
	Investissement net *10 439 943.00* **7 947 384.79**	Investissement net *10 439 943.00* **7 947 384.79**	Autofinancement *2 259 119.00* **4 915 113.88**	Amortissements *2 258 405.00* **2 454 698.94**	
		Excédent / *Insuffisance* financement *-8 180 824.00* **-3 032 270.91**		Boni *714.00* **2 460 414.94**	

** Montants relatifs au budget 2019*

Compte de résultats au 31 décembre 2019

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
0	**Administration générale**		
	Total charges	**2 733 720.00**	**2 687 240.99**
	Total revenus	**4 195.00**	**120 858.20**
01	**Conseil municipal et Exécutif**		
	Total charges	**433 530.00**	**399 811.10**
	Total revenus		**114.00**
30	Charges de personnel	366 820.00	353 546.90
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	66 710.00	46 264.20
42	Taxes		114.00
02	**Services généraux**		
	Total charges	**2 300 190.00**	**2 287 429.89**
	Total revenus	**4 195.00**	**120 744.20**
30	Charges de personnel	1 677 854.00	1 697 009.04
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	437 699.00	398 590.06
33	Amortissements du patrimoine administratif	106 095.00	110 289.12
34	Charges financières		6 242.40
36	Charges de transfert	78 542.00	75 299.27
42	Taxes	2 485.00	74 576.90
43	Revenus divers		167.30
44	Revenus financiers	1 500.00	46 000.00
46	Revenus de transfert	210.00	
1	**Ordre et sécurite publics, défense**		
	Total charges	**619 748.00**	**556 658.50**
	Total revenus	**109 830.00**	**144 702.72**
11	**Sécurité publique**		
	Total charges	**150 370.00**	**107 435.50**
	Total revenus	**50 000.00**	**80 826.74**
30	Charges de personnel		10 845.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		409.90
36	Charges de transfert	150 370.00	96 179.65
42	Taxes	50 000.00	80 826.74
14	**Questions juridiques**		
	Total charges	**33 350.00**	**31 690.75**
	Total revenus	**15 350.00**	**18 516.20**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 850.00	1 171.35
36	Charges de transfert	31 500.00	30 519.40
42	Taxes	14 200.00	18 516.20
44	Revenus financiers	1 150.00	
15	**Service du feu**		
	Total charges	**367 628.00**	**350 944.65**
	Total revenus	**30 980.00**	**31 827.38**
30	Charges de personnel	40 616.00	32 958.95
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	131 630.00	132 358.07
33	Amortissements du patrimoine administratif	16 482.00	15 074.63
36	Charges de transfert	178 900.00	170 553.00
38	Charges extraordinaires		
42	Taxes	480.00	1 540.00
46	Revenus de transfert	30 500.00	30 287.38

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
16	**Défense**		
	Total charges	**68 400.00**	**66 587.60**
	Total revenus	**13 500.00**	**13 532.40**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	24 200.00	19 604.60
33	Amortissements du patrimoine administratif		
36	Charges de transfert	44 200.00	46 983.00
38	Charges extraordinaires		
42	Taxes		5 336.30
44	Revenus financiers	3 000.00	
46	Revenus de transfert	10 500.00	8 196.10
2	**Formation**		
	Total charges	**1 495 357.00**	**1 395 312.56**
	Total revenus	**62 954.00**	**67 043.10**
21	**Scolarité obligatoire**		
	Total charges	**1 486 857.00**	**1 392 132.56**
	Total revenus	**62 954.00**	**67 043.10**
30	Charges de personnel	900.00	850.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	450 825.00	358 698.45
33	Amortissements du patrimoine administratif	548 502.00	477 612.26
36	Charges de transfert	486 630.00	554 971.85
38	Charges extraordinaires		
42	Taxes	100.00	3 799.10
43	Revenus divers		
44	Revenus financiers	17 900.00	18 290.00
46	Revenus de transfert	44 954.00	44 954.00
29	**Formation, autres**		
	Total charges	**8 500.00**	**3 180.00**
36	Charges de transfert	8 500.00	3 180.00
3	**Culture, sport et loisirs, églises**		
	Total charges	**1 539 561.00**	**1 605 006.05**
	Total revenus	**26 555.00**	**34 830.25**
32	**Culture, autres**		
	Total charges	**262 560.00**	**243 448.01**
	Total revenus	**1 800.00**	**2 883.00**
30	Charges de personnel	4 610.00	1 437.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	141 380.00	133 058.66
36	Charges de transfert	116 570.00	108 951.85
42	Taxes	1 800.00	2 883.00
43	Revenus divers		
33	**Médias**		
	Total charges	**44 800.00**	**33 483.80**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	32 750.00	33 483.80
36	Charges de transfert	12 050.00	
34	**Sports et loisirs**		
	Total charges	**1 170 201.00**	**1 266 074.24**
	Total revenus	**24 755.00**	**31 947.25**
30	Charges de personnel	43 560.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	526 210.00	471 171.74
33	Amortissements du patrimoine administratif	294 331.00	487 138.14
36	Charges de transfert	306 100.00	307 764.36

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
42	Taxes	12 200.00	15 608.35
43	Revenus divers		
44	Revenus financiers	12 555.00	16 338.90
35	**Églises et affaires religieuses**		
	Total charges	**62 000.00**	**62 000.00**
33	Amortissements du patrimoine administratif	40 000.00	
36	Charges de transfert	22 000.00	62 000.00
4	**Santé**		
	Total charges	**49 017.00**	**45 247.30**
	Total revenus	**4 000.00**	**9 629.30**
42	**Soins ambulatoires**		
	Total charges	**49 017.00**	**45 247.30**
	Total revenus	**4 000.00**	**9 629.30**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10 350.00	8 383.90
33	Amortissements du patrimoine administratif	31 667.00	29 654.95
36	Charges de transfert	7 000.00	7 208.45
42	Taxes		9 629.30
46	Revenus de transfert	4 000.00	
5	**Sécurité sociale**		
	Total charges	**1 632 021.00**	**1 488 777.12**
	Total revenus	**72 300.00**	**76 347.55**
52	**Invalidité**		
	Total charges	**1 520.00**	**1 206.85**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	520.00	206.85
36	Charges de transfert	1 000.00	1 000.00
54	**Famille et jeunesse**		
	Total charges	**1 378 519.00**	**1 304 173.52**
	Total revenus	**72 300.00**	**76 347.55**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 800.00	1 552.69
33	Amortissements du patrimoine administratif	98 520.00	17 741.17
36	Charges de transfert	1 278 199.00	1 284 879.66
42	Taxes	3 500.00	7 531.55
43	Revenus divers	10 600.00	10 616.00
44	Revenus financiers	58 200.00	58 200.00
55	**Chômage**		
	Total charges	**23 760.00**	**1 800.00**
30	Charges de personnel	7 760.00	
36	Charges de transfert	16 000.00	1 800.00
57	**Aide sociale et domaine de l'asile**		
	Total charges	**78 222.00**	**40 548.85**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		
36	Charges de transfert	78 222.00	40 548.85
59	**Domaine social, non mentionné ailleurs**		
	Total charges	**150 000.00**	**141 047.90**
36	Charges de transfert	150 000.00	141 047.90

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
6	**Transports**		
	Total charges	**2 198 485.00**	**2 241 835.52**
	Total revenus	**226 693.00**	**280 095.35**
61	**Circulation routière**		
	Total charges	**1 969 185.00**	**2 032 713.85**
	Total revenus	**156 203.00**	**219 446.50**
30	Charges de personnel	683 578.00	744 295.59
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	582 316.00	549 079.09
33	Amortissements du patrimoine administratif	689 291.00	727 639.72
36	Charges de transfert	14 000.00	11 699.45
38	Charges extraordinaires		
42	Taxes	38 700.00	122 733.85
44	Revenus financiers	91 040.00	96 063.80
46	Revenus de transfert	26 463.00	648.85
62	**Transports publics**		
	Total charges	**228 810.00**	**208 401.67**
	Total revenus	**70 000.00**	**59 928.85**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	89 000.00	73 652.80
33	Amortissements du patrimoine administratif	56 410.00	45 880.02
36	Charges de transfert	83 400.00	88 868.85
42	Taxes	70 000.00	59 928.85
63	**Transports, autres**		
	Total charges	**490.00**	**720.00**
	Total revenus	**490.00**	**720.00**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	490.00	720.00
42	Taxes	490.00	720.00
7	**Protection de l'environnement et aménagement du territoire**		
	Total charges	**1 158 599.00**	**928 582.08**
	Total revenus	**36 525.00**	**89 853.26**
71	**Approvisionnement en eau**		
	Total charges	**13 200.00**	**10 691.05**
	Total revenus		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	13 200.00	10 691.05
42	Taxes		
72	**Traitement des eaux usées**		
	Total charges	**153 933.00**	**149 994.55**
	Total revenus		**37 491.70**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28 700.00	21 338.90
33	Amortissements du patrimoine administratif	125 233.00	128 655.65
42	Taxes		
46	Revenus de transfert		37 491.70
73	**Gestion des déchets**		
	Total charges	**546 531.00**	**507 447.62**
	Total revenus	**26 275.00**	**41 626.70**
30	Charges de personnel	5 000.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	438 750.00	388 525.44
33	Amortissements du patrimoine administratif	101 675.00	117 816.48
36	Charges de transfert	1 106.00	1 105.70
42	Taxes	20 050.00	35 757.00
46	Revenus de transfert	6 225.00	5 869.70

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
74	**Aménagements**		
	Total charges	**14 725.00**	**9 662.34**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5 000.00	
33	Amortissements du patrimoine administratif	9 725.00	9 662.34
76	**Lutte contre la pollution de l'environnement**		
	Total charges	**120 950.00**	**67 165.35**
	Total revenus	**8 250.00**	**10 734.86**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	39 700.00	3 321.50
36	Charges de transfert	73 000.00	63 843.85
37	Subventions à redistribuer	8 250.00	
42	Taxes		234.86
46	Revenus de transfert	8 250.00	10 500.00
47	Subventions à redistribuer		
77	**Protection de l'environnement, autres**		
	Total charges	**85 960.00**	**72 480.55**
	Total revenus	**2 000.00**	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	19 500.00	15 088.75
33	Amortissements du patrimoine administratif	42 200.00	48 052.90
36	Charges de transfert	24 260.00	9 338.90
44	Revenus financiers	2 000.00	
78	**R&D protection de l'environnement**		
	Total charges	**8 300.00**	**1 004.10**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	300.00	
36	Charges de transfert	8 000.00	1 004.10
79	**Aménagement du territoire**		
	Total charges	**215 000.00**	**110 136.52**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	135 000.00	74 608.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	80 000.00	35 527.67
8	**Économie publique**		
	Total revenus	**176 000.00**	**238 385.91**
87	**Combustibles et énergie**		
	Total revenus	**176 000.00**	**238 385.91**
44	Revenus financiers	176 000.00	238 385.91
9	**Finances et impôts**		
	Total charges	**1 302 998.00**	**1 444 846.77**
	Total revenus	**12 011 168.00**	**13 792 176.19**
91	**Impôts**		
	Total charges	**303 383.00**	**577 563.98**
	Total revenus	**11 067 751.00**	**13 223 993.79**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		222 554.05
36	Charges de transfert	303 383.00	355 009.93
40	Revenus fiscaux	11 062 751.00	14 119 047.59
42	Taxes	5 000.00	10 510.64
48	Revenus extraordinaires		905 564.44-
92	**Conventions fiscales**		
	Total charges	**641 058.00**	**339 645.30**

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
36	Charges de transfert	641 058.00	339 645.30
93	**Péréquation financière et compensation des charges**		
	Total charges	**155 146.00**	**294 230.00**
	Total revenus	**418 007.00**	
36	Charges de transfert	155 146.00	294 230.00
40	Revenus fiscaux	418 007.00	
95	**Quotes-parts, autres**		
	Total revenus		**12 683.00**
46	Revenus de transfert		12 683.00
96	**Administration de la fortune et de la dette**		
	Total charges	**203 411.00**	**233 407.49**
	Total revenus	**524 290.00**	**552 872.40**
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3 000.00	3 446.40
34	Charges financières	200 411.00	229 961.09
44	Revenus financiers	524 290.00	552 872.40
97	**Redistributions**		
	Total revenus	**1 120.00**	**2 627.00**
46	Revenus de transfert	1 120.00	2 627.00
	Total général		
	Total charges	**12 729 506.00**	**12 393 506.89**
	Total revenus	**12 730 220.00**	**14 853 921.83**
		714.00-	**2 460 414.94-**

Compte des investissements au 31 décembre 2019

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
0	**Administration générale**		
	Total dépenses	**999 217.65**	**1 220 895.55**
02	**Services généraux**		
	Total dépenses	**999 217.65**	**1 220 895.55**
0290.201	Transformation Mairie		
	Total dépenses	703 417.65	915 601.25
50	Immobilisations corporelles	703 417.65	915 601.25
0290.202	Mairie - mobilier		
	Total dépenses	100 000.00	109 494.30
50	Immobilisations corporelles	100 000.00	109 494.30
0290.900	FIDU		
	Total dépenses	195 800.00	195 800.00
56	Subventions d'investissements propres	195 800.00	195 800.00
2	**Formation**		
	Total dépenses	**968 685.90**	**391 513.75**

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
21	**Scolarité obligatoire**		
	Total dépenses	**968 685.90**	**391 513.75**
2170.115	Aménagements extérieurs 4ème étape		
	Total dépenses		250.00
50	Immobilisations corporelles		250.00
2170.202	École Menuiserie - rénovation fenêtres et sanitaires		
	Total dépenses	633 187.70	336 830.55
50	Immobilisations corporelles	633 187.70	336 830.55
2170.302	École Mollies - pose d'un monte-charge		
	Total dépenses	95 896.20	13 113.35
50	Immobilisations corporelles	95 896.20	13 113.35
2180.202	Parascolaire - mobilier nouvelle classe		
	Total dépenses	76 953.00	41 319.85
50	Immobilisations corporelles	76 953.00	41 319.85
2180.203	Bâtiment les Aiglons - mobilier nouvelle classe		
	Total dépenses	162 649.00	
50	Immobilisations corporelles	162 649.00	
3	**Culture, sport et loisirs, églises**		
	Total dépenses	**2 272 695.00**	**1 933 366.70**
34	**Sports et loisirs**		
	Total dépenses	**2 272 695.00**	**1 933 366.70**
3410.211	Club House - Port Saladin		
	Total dépenses	1 678 990.00	1 548 540.40
50	Immobilisations corporelles	1 678 990.00	1 523 540.40
54	Prêts		25 000.00
3410.222	Bords du lac		
	Total dépenses	514 790.00	369 607.90
50	Immobilisations corporelles	514 790.00	369 607.90
3410.223	Vidéosurveillance Esplanade Gitana		
	Total dépenses	40 889.00	15 218.40
50	Immobilisations corporelles	40 889.00	15 218.40
3420.405	Nant-du-Gobé, Vengeron - chemin pédestre		
	Total dépenses	14 026.00	
50	Immobilisations corporelles	14 026.00	
3420.406	Chemin de la Glaise, sous-station électrique		
	Total dépenses	24 000.00	
50	Immobilisations corporelles	24 000.00	
6	**Transports**		
	Total dépenses	**1 967 315.00**	**503 914.35**
	Total recettes		
61	**Circulation routière**		
	Total dépenses	**1 469 410.00**	**343 684.50**
	Total recettes		
6150.118	Entretien réseau routier 2014-2018		
	Total dépenses	493 787.00	95 074.15
50	Immobilisations corporelles	493 787.00	95 074.15

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
6150.124	William-Rappad / Grands-Bonnets crédit d'étude		
	Total dépenses	13 063.00	8 459.65
50	Immobilisations corporelles	13 063.00	8 459.65
6150.126	Tuilots-Rilliet - aménagements routiers		
	Total dépenses	244 168.00	140 798.20
50	Immobilisations corporelles	244 168.00	140 798.20
6150.127	Champs-du-Château - amén. rtes Romelles et Lausanne (OFROU)		
	Total dépenses	193 392.00	29 665.85
50	Immobilisations corporelles	193 392.00	29 665.85
6150.128	Champs-du-Château - études, travaux préparatoires, amén. rout		
	Total dépenses	340 000.00	11 546.35
50	Immobilisations corporelles	340 000.00	11 546.35
6150.133	Mollies, Roselière - zone 30		
	Total dépenses		13 795.55
50	Immobilisations corporelles		13 795.55
6150.221	Parking Gitana - extension		
	Total dépenses		18 193.45
50	Immobilisations corporelles		18 193.45
6190.101	Voirie - Agrandissement		
	Total dépenses	70 000.00	
50	Immobilisations corporelles	70 000.00	
6190.201	Route de Collex - participation trottoir		
	Total dépenses	80 000.00	26 151.30
50	Immobilisations corporelles	80 000.00	26 151.30
6190.301	Portions parcelles 3529 + 3530 OFROU		
	Total dépenses	35 000.00	
50	Immobilisations corporelles	35 000.00	
62	**Transports publics**		
	Total dépenses	**497 905.00**	**160 229.85**
6220.102	Tuileries - halte CFF marquise complémentaire		
	Total dépenses	255 000.00	
50	Immobilisations corporelles	255 000.00	
6220.103	Arrêts TPG Valavran, Colovrex, Roselière, etc - aménagement		
	Total dépenses	242 905.00	160 229.85
50	Immobilisations corporelles	242 905.00	160 229.85
7	**Protection de l'environnement et aménagement du territoire**		
	Total dépenses	**3 197 948.00**	**2 458 011.84**
	Total recettes		**360 000.00**
72	**Traitement des eaux usées**		
	Total dépenses	**2 741 152.00**	**2 404 381.29**
	Total recettes		**350 000.00**
7206.103	Aux-Folies collecteur privé		
	Total dépenses		124 041.65
50	Immobilisations corporelles		124 041.65
63	Subvention d'investissement Canton		
7206.104	Collecteur Tuileries-Tuilots		
	Total dépenses	781 152.00	713 772.90
50	Immobilisations corporelles	781 152.00	713 772.90

Comptes	Désignation	Budget 2019	Comptes au 31.12.2019
7206.105	Collecteur route de Collex		
	Total dépenses	360 000.00	259 956.29
50	Immobilisations corporelles	360 000.00	259 956.29
7206.106	Champs-du-Château - construction collecteurs EU/EP		
	Total dépenses	1 600 000.00	1 306 610.45
	Total recettes		350 000.00
50	Immobilisations corporelles	1 600 000.00	1 306 610.45
63	Subventions d'investissements acquises		350 000.00
73	**Gestion des déchets**		
	Total dépenses	**398 502.00**	**28 753.15**
7301.106	Chênaie I, Chênaie II, Menuiserie - mini-déchetteries		
	Total dépenses	368 502.00	14 644.45
50	Immobilisations corporelles	368 502.00	14 644.45
7301.108	Vidéosurveillance mini-déchetteries Limites, Roselière		
	Total dépenses	30 000.00	14 108.70
50	Immobilisations corporelles	30 000.00	14 108.70
79	**Aménagement du territoire**		
	Total dépenses	**58 294.00**	**24 877.40**
	Total recettes		**10 000.00**
7900.101	Plans d'aménagement		
	Total dépenses	58 294.00	24 877.40
	Total recettes		10 000.00
52	Immobilisations incorporelles	58 294.00	24 877.40
63	Subventions d'investissements acquises		10 000.00
8	**Économie publique**		
	Total recettes	**1 370 000.00**	**1 799 682.60**
9	**Finances et impôts**		
	Total dépenses	**1 370 000.00**	**1 799 682.60**
96	**Administration de la fortune et de la dette**		
	Total dépenses	**1 370 000.00**	**1 799 682.60**
9630.111	Parcelle des Tuilots		
	Total dépenses		1 799 682.60
55	Participations et capital social		1 799 682.60
9630.113	322, route de Lausanne parcelles 1927 et 2896		
	Total dépenses	1 370 000.00	
50	Immobilisations corporelles	1 370 000.00	
	Total général		
	Total dépenses	**10 775 861.55**	**8 307 384.79**
	Total recettes		**360 000.00**
		10 775 861.55	**7 947 384.79**

Flux de trésorerie

Code	Désignation	Montant 2019
1	Résultat total des comptes de résultats	2 460 414.94
2	+Amortissement du PA et subv. d'investissement	2 454 698.94
3	+Amortissement des prêts et participations du PA	0.00
4	-Augmentation/+diminution des créances	-58 063.21
5	-Augmentation/+diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00
6	-Augmentation/+diminution des actifs de régularisation	-343 284.23
7	+Pertes/-bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00
8	+Pertes/-bénéfices réévalutation du PF	-5 080.00
9	+Augmentation/-diminution des engagements courants	544 256.02
10	+Augmentation/-diminution des provisions	499 802.06
11	+Augmentation/-diminution des passifs de régularisation	3 226.15
12	+Augmentations/-prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	0.00
FTO	**Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)**	**5 555 970.67**
13	+Remboursement des tiers	0.00
14	+Subventions acquises	360 000.00
15	+Remboursements des prêts et de participations	0.00
16	+Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00
17	+Subventions d'investissements à redistribuer	0.00
18	+Recettes d'investissements extraordinaires	0.00
RI	**Recettes du compte des investissement ayant une influence sur les liquidités**	**360 000.00**
21	-Immobilisations corporelles	-6 262 024.79
22	-Investissements pour le compte de tiers	0.00
23	-Immobilisations incorporelles	-24 877.40
24	-Prêts et participations	-1 824 682.60
25	-Subventions d'investissements propres	-195 800.00
26	-Subventions d'investissements à redistribuer	0.00
27	-Investissements extraordinaires	0.00
CI	**Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités**	**-8 307 384.79**
FTI	**Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)**	**-7 947 384.79**
30	-Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
31	+Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00
32	-Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	-3 563 520.00
33	+Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	1 799 682.60
FTP	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)**	**-1 763 837.40**
TOT1	**Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)**	**-9 711 222.19**
36	+Augmentation/-diminution des engagements financiers à court terme	-941 510.55
37	+Augmentation/-diminution des engagements financiers à long terme	7 689 520.00
FTF	**Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)**	**6 748 009.45**
TOT2	**Variation des liquidités et placements à court terme (FTO+FTI+P+FTF)**	**2 592 757.93**
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	571 660.20
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	3 164 418.13
TOT3	**Variation des liquidités et placements à court terme**	**2 592 757.93**

Présentation des comptes

Règles régissant la présentation des comptes

Les règles régissant la présentation des comptes de la Commune de Bellevue reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le département présidentiel.

Principes relatifs à la présentation des comptes

La clôture des comptes de la Commune de Bellevue a été effectuée conformément à la loi sur l'administration des communes (LAC), au règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) et au manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier
Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du patrimoine financier sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du patrimoine financier sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclement des comptes. L'année 2018 a donné lieu à la réévaluation des différents immeubles, parcelles, DDP qui ont subi une augmentation de CHF 5'794'071.75.

Lors de la réévaluation plusieurs biens du patrimoine financier ont été transférés au patrimoine administratif, selon délibération jointe aux comptes, à leur valeur comptable au 31.12.2017. Lesdits biens ont commencé à être amortis en 2019. Il s'agit du bâtiment des Ticoquins sur la parcelle du chemin des Marettes, des parcelles Gitana 316 et 318, route de Lausanne et de la parcelle 314, route de Lausanne sur laquelle se trouvent la buvette, les vestiaires et le Sauvetage. Seul le DDP ainsi que la terrasse ont été revalorisés au patrimoine financier.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du patrimoine financier sont portés au bilan à la valeur nominale.

La Commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du patrimoine financier ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclement des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30% du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif
Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du patrimoine administratif s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du patrimoine administratif est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

En 2019, seule l'étude de la création d'une zone 20 km/h aux chemins William-Rappard et Grand-Bonnets a donné lieu à un amortissement non planifié de CHF 45'396.10, cette étude n'étant pas suivie d'une réalisation.

Concernant le seuil d'activation de biens du patrimoine administratif, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000.-, soit dans le compte de résultats, soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000.- doivent obligatoirement être activées.

La Commune a choisi de comptabiliser au compte de résultats toutes les dépenses inférieures à CHF 100 000.-. Ces critères sont ceux utilisés depuis plusieurs années et figurant dans les procédures internes de la Commune.

Passifs
Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 8%, en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux
Les revenus fiscaux sur les personnes physiques, les personnes morales et les chiens sont gérés par l'État de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la Commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

État du capital propre

		Solde au 01.01.2019	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2019
	Capital propre				
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	0.00	0.00	0.00	0.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
291	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
2910	Fonds enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
2911	Legs et fondations sans personnalité juridique enregistrés comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2920	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
293	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
2930	Préfinancements	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve de politique budgétaire	0.00	0.00	0.00	0.00
2940	Réserve de politique budgétaire (réserve conjonctuelle)	0.00	0.00	0.00	0.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	60'339'287.17	25'381'426.12	22'921'011.18	62'799'702.11
2990	Résultat annuel	21'232.22	24'533'532.48	22'094'349.76	2'460'414.94
2999	Résultats cumulés des années précédentes	60'318'054.95	847'893.64	826'661.42	60'339'287.17
29	**Total**	**60'339'287.17**	**25'381'426.12**	**22'921'011.18**	**62'799'702.11**

Tableau des provisions

	Solde au 01.01.2019	Constitution ou augmentation	Utilisation ou dissolution	Situation au 31.12.2019	Dont part de provision à court terme
Provisions pour heures supplémentaires	45'906.72	55'902.69	46'667.91	55'141.50	55'141.50
Provisions autres droits du personnel	86'400.00	61'335.00	40'695.00	107'040.00	107'040.00
Provisions pour procès	0.00	0.00		0.00	0.00
Provisions pour dommages non-assurés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour cautions et garanties	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour autres activités d'exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour engagement de prévoyance	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provisions pour charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Provision pour comptes des investissements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres provisions	976'125.00	805'916.28	335'989.00	1'446'052.28	1'156'052.28

Provisions pour heures supplémentaires
But: heures supplémentaires et vacances.
Commentaires: provision sur soldes du personnel 2019.

Provisions autres droits du personnel
But: rente-pont AVS.
Commentaires: provisionné en 2016 la rente pour 2 personnes et en 2019 la rente pour 1 personne.

Autres provisions
- Engagements de prévoyance du GIAP de la CPEG (augmentation de CHF 67'811.- et reclassement dans les provisions à court terme pour totalité de CHF 335'989.-).
- Provision sur frais de perception 3% (augmentation de CHF 1'698.28 pour un total de CHF 71'722.28).
- Provision sur estimé fiscal PP 8% (augmentation de CHF 82'838.- pour un total CHF 427'391.-).
- Provision sur estimé fiscal production PM 8% (augmentation de CHF 27'580.- pour un total CHF 320'950.-).
- Provision pour l'impôt à la source suite à la modification de méthode comptable (augmentation de CHF 290'000.-).

Tableau des participations

Nom de l'entité	BCGe Banque cantonale de Genève	SIG Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises	ACG - Association des communes genevoises	GIAP - Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG - Service intercommunal d'informatique
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région	Fournir dans le canton de Genève: eau, gaz, électricité, énergie thermique. Valoriser les déchets, évacuer et traiter les eaux polluées	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé
Total du capital	360 millions de francs	100 millions de francs	137'000 francs	-	-	-
dont détenu par la Commune	0.0757% (soit 5'445 actions sur 7'200'000)	0.0593%	1.4599%	-	-	-
Valeur d'acquisition de la participation	116.05 francs	59'250 francs	2'000 francs	-	-	-
Valeur comptable de la participation	791'298 francs (dont 396'074 au PA et 395'224 au PF)	59'250 francs	2'000 francs	-	-	-
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et État de Genève	Communes genevoises et État de Genève	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Court. Lyon	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG	-	-	-	-
Flux financiers de l'année (Commune/entité)	Intérêts débiteurs, frais financiers, dividendes reçus, emprunts, liquidités déposées, titres en dépôts	Charges énergétiques, Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement), intérêts débiteurs, frais financiers	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	-	-	-	-
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+91.2 millions de francs (2018)	+46.5 millions de francs (2018)	+31'080 francs (01.07.18-30.06.19)	-335'922 francs (2018) sur un total de charges de 4'087'628 francs	+498'066 francs (2018) sur un total de charges de 63'589'597 francs	-9'901 francs (2018) sur un total de charges de 7'320'155 francs
Total du bilan de la dernière année de l'entité	23'034 millions de francs (2018) dont 1'570 millions de capitaux propres	4'010 millions de francs (2018) dont 1'922 millions de capitaux propres	1'898'591 francs (06.2019) dont 1'523'196 de capitaux propres	5'794'618 francs (2018) dont 1'410'402 de capital propre	43'557'462 francs (2018) dont 10'825'602 de capital propre	1'091'377 francs (2018) dont 1'024'871 de capital propre

Nom de l'entité	CIDEC - Groupement intercommunal des déchets carnés	Fondation pour la construction et la gestion de logements de la Commune de Bellevue	GIVB - Groupement intercommunal du Centre sportif de la Vigne Blanche	GIC - Groupement intercommunal de la crèche	GSMB - Groupement intercommunal du stade Marc Burdet
Forme juridique	Groupement intercommunal	Fondation	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Mettre à disposition de la population belleviste des logements à loyers correspondant aux besoins de la population	Promouvoir le sport et mettre à disposition des communiés des infrastructures sportives	Mettre à disposition des communiés des places de crèche (bâtiment et mobilier)	Promouvoir le football et mettre à disposition des communiés des infrastructures sportives
Total du capital	-	3'129'122.60 francs	-	-	-
dont détenu par la Commune	-	100%	50%	30%	15%
Valeur d'acquisition de la participation	-	129'440 francs 1'200'000 francs 1'799'682.60 francs	Subvention d'invest. initiale versée 1'464'109 francs	Subvention d'invest. initiale versée 2'498'700 francs	Subvention d'invest. initiale versée 471'317 francs
Valeur comptable de la participation	-	3'129'122.60 francs	886'757 francs	1'827'297 francs	127'845 francs
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Fondation	Commune Genthod	Communes Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy	Communes Collex-Bossy, Genthod, Pregny-Chambésy
Participation que détient l'entité en propre	-	-	-	-	-
Flux financiers de l'année (Commune/entité)	Cotisations annuelles	Emprunt	Contribution annuelle au fonctionnement	Contribution annuelle au fonctionnement	Contribution annuelle au fonctionnement
Risques spécifiques	-	-	-	-	-
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	-79'598 francs (2018) sur un total de charges de 1'069'859 francs	+236'535 francs (2018)	+0 francs, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)	+0 francs, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)	+0 francs, les surplus (mancos) de subventions versées sont restituées (versées)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	4'097'596 francs (2018) dont 4'079'904 de capital propre	65'334'769 francs (2018)	84'419 francs	20'304 francs	47'775 francs (2018)

Tableau des garanties et des engagements conditionnels

	Cautionnement Fondation	Cautionnement Fondation	Cautionnement Fondation	Cautionnement Fondation	Cautionnement Fondation	Cautionnement Fondation Pré-Bois
Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation pour la const. et la gest. de logements de la Comm. de Bellevue	Fondation pour la const. et la gest. de logements de la Comm. de Bellevue	Fondation pour la const. et la gest. de logements de la Comm. de Bellevue	Fondation pour la const. et la gest. de logements de la Comm. de Bellevue	Fondation pour la const. et la gest. de logements de la Comm. de Bellevue	Fondation pour la réal. et le financement de la piscine de Pré-Bois
Propriétaires (les +) importants de cette unité	-	-	-	-	-	-
Typologie du rapport juridique	Délibération et contrat de cautionnement	Délibération et contrat de cautionnement	Délibération et contrat de cautionnement	Délibération et contrat de cautionnement	Délibération et contrat de cautionnement	Délibération de cautionnement
Flux financiers de l'année (commune/entité)	-	-	-	-	-	-
Prestations couvertes par la garantie	CHF 1'600'000.-	CHF 3'400'000.-	CHF 12'000'000.-	CHF 5'813'000.-	CHF 7'250'000.-	CHF 1'061'196.-
Montant de la garantie au 31.12.N	CHF 1'600'000.- (2018)	CHF 2'958'000.- (2018)	CHF 10'000'000.- (2018)	CHF 2'187'800.- (2018)	CHF 0.- (2018)	CHF 1'061'196.- (2019)
Date du vote du CM approuvant la garantie	25.06.1996	20.06.2006	24.06.2008	24.04.2018	15.01.2019	18.06.2019
Risque (situation actuelle, taux couverture, etc.)	-	-	-	-	-	-

Engagements envers la CAP (caisse de pension)
La Commune a garanti par délibération du 26.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2018).
1. Engagements de prévoyance de la Commune: CHF 6'389'124.51.-
2. Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la Commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
- Engagements de prévoyance de l'ACG: CHF 30'679'018.41.-
- Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance: CHF 11'535'864.04.-

3. Degré de couverture de la CPI au 31.12.2018 selon l'article 44 OPP2: 79.46%.

La Commune est également susceptible d'être conjointement solidaire avec les autres Communes en regard du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) qui est lui-même affilié auprès de la CPEG Caisse de prévoyance de l'État de Genève.

Observations
- Les engagements de prévoyance de la Commune ne concernent que les engagements pour la Commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2018 de la CPI, les comptes de l'année 2019 n'étant pas encore audités.

Crédits d'engagement des patrimoines administratif et financier terminés à la fin de l'exercice 2019

Libellé	Mairie acquisition mobilier B 20180010	Création d'un monte-charge école Mollies B 20170004	Installation vidéosurv. Esplanade Gitana B 20170002	William-Rappard - Gd-Bonnets étude création zone 20 km/h B 20160011	Aménagement urbain création trottoir Collex par l'État B 20170008	Arrêts du bus nouveaux itinéraires B 20180017	Tuilots-Tuileries collecteurs EP-EU B 20180016	Route de Collex collecteurs EP-EU B 20180015	Élaboration plan directeur communal (PDCom) B 20160009
Date délibération CM	13.11.18	14.11.17	07.03.17	07.06.16 15.05.18	14.11.17	12.06.18	13.11.18	13.11.18	04.10.16
Crédit voté par CM	**100 000.00**	**200 000.00**	**65 000.00**	**50 000.00**	**80 000.00**	**285 000.00**	**800 000.00**	**360 000.00**	**250 000.00**
Dépenses totales au 31.12.18		104 103.80	24 110.20	36 936.45		42 095.00	18 847.50		191 705.60
Dépenses effectives en 2019	109 494.30	13 113.35	15 218.40	8 459.65	26 151.30	160 229.85	713 772.90	259 956.29	24 877.40
Dépenses totales au 31.12.19	**109 494.30**	**117 217.15**	**39 328.60**	**45 396.10**	**26 151.30**	**202 324.85**	**732 620.40**	**259 956.29**	**216 583.00**
Excédent du crédit au 31.12.19	**(9 494.30)**	**82 782.85**	**25 671.40**	**4 603.90**	**53 848.70**	**82 675.15**	**67 379.60**	**100 043.71**	**33 417.00**
Recettes effectives en 2019									10 000.00
Recettes totales au 31.12.19									**10 000.00**
Amortissements effectifs en 2019	12 500.00	10 801.91	6 582.15	45 396.10	1 165.86	20 232.48	18 315.52	6 498.91	35 527.67
Amortissements au 31.12.19	**12 500.00**	**30 801.91**	**19 582.15**	**45 396.10**	**1 165.86**	**20 232.48**	**18 315.52**	**6 498.91**	**135 527.67**
Solde au bilan au 31.12.19	**96 994.30**	**86 415.24**	19 746.45		**24 985.44**	**182 092.37**	**714 304.88**	**253 457.38**	**71 055.33**

Libellé	Fondation dotation parcelle Tuilots 9630.111	Acquisition DDP Gitana PF B 20180008	Annulation vente parcelle Tuilots à la Fondation	Annulation acquisition parcelle 322, rte de Lausanne	**Sous-totaux**	**Totaux**
Date délibération CM	06.03.18	11.12.18	07.05.13	12.11.19		
Crédit voté par CM	**1 799 682.60**	**3 570 000.00**	**1 799 682.60**	**1 370 000.00**	**10 729 365.20**	**47 106 017.70**
Dépenses totales au 31.12.18					417 798.55	16 907 184.25
Dépenses effectives en 2019	1 799 682.60	3 563 520.00			6 694 476.04	11 870 904.79
Dépenses totales au 31.12.19	**1 799 682.60**	**3 563 520.00**			**7 112 274.59**	**30 053 089.04**
Excédent du crédit au 31.12.19		**6 480.00**	**1 799 682.60**	**1 370 000.00**	**3 617 090.61**	**18 327 928.66**
Recettes effectives en 2019					10 000.00	360 000.00
Recettes totales au 31.12.19					**10 000.00**	**728 181.00**
Amortissements effectifs en 2019					157 020.60	757 512.34
Amortissements au 31.12.19					**290 020.60**	**1 384 202.66**
Solde au bilan au 31.12.19	**1 799 682.60**	**3 563 520.00**			**6 812 253.99**	**26 665 705.38**

Mairie-Mobilier
Ce dépassement de crédit est compensé par les autres crédits terminés.

Parcelle Tuilots
Annulation de la vente de la parcelle à la Fondation et remplacée par la dotation gratuite à la Fondation.

Parcelle 322, route de Lausanne
Annulation de la délibération suite au retrait de la vente par les propriétaires.

Crédits d'engagement des patrimoines administratif et financier en cours à la fin de l'exercice 2019

Libellé	Contribution FIDU	Mairie crédit d'étude + transformation B 20160001	Rénovation fenêtres école Menuiserie B 20170003	Centre scolaire 4ème étape préau B 20200002	Mobilier nouvelle classe Aiglons B 20180001	Étude réalisation nouvelle classe Aiglons B 20170005	Port Saladin étude, const., mobilier, vidéo-surveillance B 20180002	Bords du lac étape 1 aménagt + transf. parc. + concours B 20160003	Nant-du-Gobé et Vengeron étude aménagt piéton B 20160012
							07.06.16		
		12.05.15					12.06.18	06.12.16	
		04.10.16					12.03.19	01.01.18	
Date délibération CM	16-17-18	10.12.19	14.11.17	15.10.19	12.11.19	14.11.17	15.10.19	07.05.19	06.12.16
Crédit voté par CM	**684 000.00**	**2 302 000.00**	**1 100 000.00**	**1 300 000.00**	**135 000.00**	**100 000.00**	**1 914 194.90**	**12 688 457.60**	**30 000.00**
Dépenses totales au 31.12.18	488 200.00	1 298 582.35	466 812.30		37 350.50	23 046.80	231 008.35	12 173 666.35	15 973.60
Dépenses effectives en 2019	195 800.00	915 601.25	336 830.55	250.00		41 319.85	1 523 540.40	369 607.90	
Dépenses totales au 31.12.19	**684 000.00**	**2 214 183.60**	**803 642.85**	**250.00**	**37 350.50**	**64 366.65**	**1 754 548.75**	**12 543 274.25**	**15 973.60**
Excédent du crédit au 31.12.19		**87 816.40**	**296 357.15**	**1 299 750.00**	**97 649.50**	**35 633.35**	**159 646.15**	**145 183.35**	**14 026.40**
Recettes effectives en 2019									
Recettes totales au 31.12.19	**14 000.00**								
Amortissements effectifs en 2019	15 806.67	75 715.94	36 666.67				71 524.36	320 544.77	
Amortissements au 31.12.19	**24 826.67**	**207 452.59**	**73 333.34**				**71 524.36**	**405 544.77**	
Solde au bilan au 31.12.19	**645 173.33**	**2 006 731.01**	730 309.51	**250.00**	**37 350.50**	**64 366.65**	**1 683 024.39**	**12 137 729.48**	**15 973.60**

Libellé	Ch. de la Glaise étude réaménagt future liaison Champs-Château B 20160013	Champs-Château, étude, travaux prép., aménagts routiers B 20170006	Champs-Château, travaux Romelles OFROU B 20190001	Entretien réseau routier 2015-2019 B 20140007	Tuilots aménagements routiers B 20190003	Chênaie, Mollies, Roselière création zone 30km B 20190008	Étude stationnement centre village et parking Gitana B 20190005	Étude rénovation voirie B 20180019	Achat portion parcelles 3529-3930 OFROU B 20170009
		07.03.17							
		05.02.19							
Date délibération CM	06.12.16	15.10.19	05.02.19	11.11.14	12.03.19	10.12.19	12.03.19	12.06.18	16.05.17
Crédit voté par CM	**30 000.00**	**4 990 000.00**	**6 250 000.00**	**1 188 000.00**	**250 000.00**	**100 000.00**	**100 000.00**	**70 000.00**	**35 000.00**
Dépenses totales au 31.12.18	6 000.00		156 607.55	694 212.25	5 832.00				
Dépenses effectives en 2019		11 546.35	29 665.85	95 074.15	140 798.20	13 795.55	18 193.45		
Dépenses totales au 31.12.19	**6 000.00**	**11 546.35**	**186 273.40**	**789 286.40**	**146 630.20**	**13 795.55**	**18 193.45**		
Excédent du crédit au 31.12.19	**24 000.00**	**4 978 453.65**	**6 063 726.60**	**398 713.60**	**103 369.80**	**86 204.45**	**81 806.55**	**70 000.00**	**35 000.00**
Recettes effectives en 2019									
Recettes totales au 31.12.19									
Amortissements effectifs en 2019				59 400.00					
Amortissements au 31.12.19				**290 667.00**					
Solde au bilan au 31.12.19	**6 000.00**	**11 546.35**	186 273.40	**498 619.40**	**146 630.20**	**13 795.55**	**18 193.45**		

Libellé	Réalisation marquise CFF Tuileries B 20180018	Aux-Folies réalisation collecteur privé B 20160014	Champs-Château, collecteurs B 20190002	Chênaie I-II, Menuiserie, Printanière mini-déchett. B 20180014	Limites, Roselière vidéo-surveillance déchetteries B 20180013	Prêt Club Nautique	Prêt Fondation	**Sous-totaux**
Date délibération CM	15.05.18	07.06.16	05.02.19	12.06.18	15.05.18	12.03.19	12.05.15	
Crédit voté par CM	**255 000.00**	**800 000.00**	**1 600 000.00**	**400 000.00**	**30 000.00**	**25 000.00**	**1 275 000.00**	**36 376 652.50**
Dépenses totales au 31.12.18		860 595.65		31 498.00			1 275 000.00	16 489 385.70
Dépenses effectives en 2019		124 041.65	1 306 610.45	14 644.45	14 108.70	25 000.00		5 176 428.75
Dépenses totales au 31.12.19		**984 637.30**	**1 306 610.45**	**46 142.45**	**14 108.70**	**25 000.00**	**1 275 000.00**	**22 940 814.45**
Excédent du crédit au 31.12.19	**255 000.00**	**(184 637.30)**	**293 389.55**	**353 857.55**	**15 891.30**			**14 710 838.05**
Recettes effectives en 2019			350 000.00					350 000.00
Recettes totales au 31.12.19		**354 181.00**	**350 000.00**					**718 181.00**
Amortissements effectifs en 2019				13 333.33	7 500.00			600 491.74
Amortissements au 31.12.19				**13 333.33**	**7 500.00**			**1 094 182.06**
Solde au bilan au 31.12.19		**630 456.30**	956 610.45	**32 809.12**	**6 608.70**	**25 000.00**	**1 275 000.00**	**19 853 451.39**

Aux-Folies
Ce crédit ne nécessite pas d'amortissement car les dépenses seront entièrement couvertes par les recettes provenant du FIA et par la contribution des propriétaires.

Tableau des immobilisations du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2019	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2019
Ouvrages de génie civil					
Convention CFF et cheminements	839 881.67	360 688.04	-	-25 647.54	335 040.50
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.08	636 022.60	-	-59 409.87	576 612.73
Aménagement cimetière	2 220 520.75	1 390 965.73	-	-48 052.90	1 342 912.83
Giratoire Valavran / Tuileries	3 172 442.00	1 096 873.08	-	-75 442.07	1 021 431.01
Tronçon Chênaie-Mast. 1ere / 30 km	713 281.49	347 795.91	-	-21 565.58	326 230.33
Giratoire Mastelettes	267 264.26	-	-	-	0.00
Gds-Bois chemin piétons	179 789.25	-	-	-	0.00
Chênaie-Mojonne zone 30 mob. urbain + prov	2 359 721.75	2 367 089.68		-91 045.79	2 276 043.89
Aménagt ch. Marettes La Tuilière + 157 m²	663 506.05	469 820.54	-	-21 031.51	448 789.03
Mollies modération de trafic	130 878.20	-		-	0.00
Route de Lausanne aménagement	900 000.00	24 706.45		-5 293.55	19 412.90
Extension aménagement Village « Tuilière »	398 331.50	285 053.79	-	-13 266.13	271 787.66
La Tuilière travaux compl. extérieur	143 053.00	-	-	-	0.00
Trottoir ch. des Limites	190 451.40	-	-	-	0.00
Bois d'Amont drainage + passage	124 950.60	49 703.07	-	-6 247.53	43 455.54
Viabilisation terrains crèche + para	475 788.90	382 163.27	-	-16 038.72	366 124.55
Mini-déchetteries « Tuilière »	149 989.50	59 990.55	-	-14 997.64	44 992.91
Centre scolaire aménagt extérieur 1ère	1 329 966.90	1 049 968.56	-	-69 997.90	979 970.66
Menuiserie aménagt suite crèche + place	884 374.45	496 679.19	-	-33 375.14	463 304.05
Radio aménagement	277 948.15	210 729.59	-	-14 048.64	196 680.95
Gobé, acquisition 596 m²	210 000.00	82 738.85	-	-5 171.18	77 567.67
Rennex-Fayards-Lim., étude + réal. ch. piétons	98 307.70	78 987.32	-	-4 913.58	74 073.74
Glaise, réfection	118 223.60	95 080.42	-	-5 894.53	89 185.89
Valavran, aménagt piétons + cycle	1 690 863.70	930 298.16	-	-87 169.04	843 129.12
Bisons, aménagt piétons + cycle	249 016.80	199 065.96	-	-12 441.62	186 624.34
Valavran, collecteur (Collex-Mojonne)	903 795.55	592 629.67	-	-23 802.65	568 827.02
Mollies, mini-déchetterie	134 701.50	79 231.35	-	-13 205.22	66 026.13
Entretien du réseau routier	1 188 000.00	462 945.25	95 074.15	-59 400.00	498 619.40
Renat. Nant-des-Limites / ch. Glaise	291 943.55	272 212.10	-	-9 662.34	262 549.76
Renaturation du Nant-des-Limites La Tuilière	436 999.10	252 425.79	-	-10 337.65	242 088.14
Rennex-Limites-5 chemins, collecteur	50 000.00	44 999.33	-	-1 666.67	43 332.66
Collecteur Follies-Nant du Gobé	1 675 584.50	1 578 123.69	-	-56 085.65	1 522 038.04
Centre scolaire aménagt ext. 3ème étape	1 024 764.15	876 775.62	-	-51 952.80	824 822.82
Espace Santé, revêtement + déchetterie	183 098.40	163 943.48	-	-9 107.97	154 835.51
Châtats, zone 20 km/h	226 546.85	211 546.85	-	-11 752.60	199 794.25
William-Rapp. / Gd-Bon., étude zone 20 km/h	45 396.10	36 936.45	8 459.65	-45 396.10	-
Aux-Folies, collecteur privé	800 000.00	506 414.65	124 041.65	-	630 456.30
Roselière, mini-déchetterie	180 000.00	88 920.20	-	-11 115.03	77 805.17
Chemin piétons Rennex-Collex	523 613.10	473 613.10	-	-26 311.84	447 301.26
OFROU - acquisition portion parcelle	35 000.00	-	-	-	-
Champs-Chât., étude, trav. prép., amén. rout.	4 990 000.00	-	11 546.35	-	11 546.35
Champs-Château, Romelles, Lausanne OFROU	6 250 000.00	156 607.55	29 665.85		186 273.40
Étude ch. Glaise liaison Champs-du-Château	30 000.00	6 000.00	-	-	6 000.00
Collecteur Champs-du-Château	1 600 000.00	-	956 610.45		956 610.45
Étude aménagt piét. Nant-du-Gobé / Vengeron	30 000.00	15 973.60	-	-	15 973.60
De-Sernarclens De-Riencourt - déchetterie	530 322.10	461 322.10		-57 665.26	403 656.84
Tuilots - aménagements routiers	250 000.00	5 832.00	140 798.20	-	146 630.20
Nouveaux arrêts de bus - aménagements	202 324.85	42 095.00	160 229.85	-20 232.48	182 092.37
Tuileries-Tuilots - collecteurs	732 620.40	18 847.50	713 772.90	-18 315.52	714 304.88
Chênaie I, II, Menuiserie - mini-déchetterie	400 000.00	31 498.00	14 644.45	-13 333.33	32 809.12
Collex - réhabilitation collecteurs EP EU	259 956.29	-	259 956.29	-6 498.91	253 457.38
Collex - trottoir aménagt urbanistique	26 151.30	-	26 151.30	-1 165.86	24 985.44
Tuileries halte CFF - réal. d'une marquise	255 000.00	-	-	-	0.00
Ponceau du Gobé - étude	40 000.00	-	-	-	0.00
Chênaie, Mollies, Rosel. - création zone 30 km	100 000.00	-	13 795.55		13 795.55
Total Ouvrages de génie civil	**44 061 071.44**	**16 993 314.04**	**2 554 746.64**	**-1 078 058.34**	**18 470 002.34**

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2019	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2019
Terrains bâtis					
Local pompiers	390 068.25	0.00	-	-	0.00
BEC 1 intercommunal PC	1 503 073.00	0.00	-	-	0.00
Préau couvert école	402 614.00	0.00	-	-	0.00
Centre scolaire - 4ème étape préau	1 300 000.00	0.00	250.00	-	250.00
Local La Cale et archives	475 930.28	266 818.05	-	-15 430.09	251 387.96
Parking Gitana	2 900 000.00	1 625 133.33	-	-96 666.67	1 528 466.66
Parking Gitana - étude pour extension	100 000.00	0.00	18 193.45	-	18 193.45
École Gitana	2 320 000.00	1 305 016.67	-	-72 083.33	1 232 933.34
Parascolaire étude + compl + const. + terrain	6 291 834.15	5 033 056.34	-	-211 976.66	4 821 079.68
Local Sauvetage étude + réfection	1 945 391.25	741 372.67	-	-29 654.95	711 717.72
Gitana, esplanade + buvette	1 300 022.80	1 128 393.71	-	-43 234.09	1 085 159.62
Colovracum, rénovation fenêtres	137 823.80	112 932.61	-	-6 643.09	106 289.52
Mairie - transformation	2 302 000.00	1 166 845.70	915 601.25	-75 715.94	2 006 731.01
Port Sal. - Club house, étude, constr. mobilier	1 914 194.90	231 008.35	1 523 540.40	-71 524.36	1 683 024.39
École Menuiserie - rénovation de fenêtres	1 100 000.00	430 145.63	336 830.55	-36 666.67	730 309.51
Bât. les Aiglons - crédit d'étude nvlle classe	100 000.00	23 046.80	41 319.85	-	64 366.65
Ticoquins	532 235.15	532 235.15	-	-17 741.17	514 493.98
Voirie Planet - étude rénovation	70 000.00	-	-	-	0.00
Bords du lac + concours futur bâtiment	12 688 457.60	12 088 666.35	369 607.90	-320 544.77	12 137 729.48
Total Terrains bâtis	**37 773 645.18**	**24 684 671.36**	**3 205 343.40**	**-997 881.79**	**26 892 132.97**
Mobiliers, machines, véhicules					
Camionnette Multi Lift	81 301.00	0.00	-	-	0.00
Balayeuse	248 489.10	49 015.19	-	-24 320.09	24 695.10
Véhicule porte-outils universel	200 000.00	0.00	-	-	-
Mobilier urbain + jeux La Tuilière	189 714.80	75 743.32	-	-18 935.83	56 807.49
Mobilier parascolaire	139 410.70	51 984.36	-	-17 328.12	34 656.24
École Mollies - pose d'un monte-charge	117 217.15	84 103.80	13 113.35	-10 801.91	86 415.24
Bâtiment les Aiglons - mobilier nvlles classes	135 000.00	37 350.50	-	-	37 350.50
Mobilier Mairie	100 000.00	-	109 494.30	-12 500.00	96 994.30
Véhicule Pionner pompiers	171 855.00	82 409.13	-	-15 074.63	67 334.50
Acquisition véhicule voirie	151 900.00	106 312.50	-	-15 187.50	91 125.00
Vidéosurveillance Port Gitana	39 328.60	11 110.20	15 218.40	-6 582.15	19 746.45
Vidéosurveillance centre scolaire	34 024.35	27 219.48	-	-6 804.87	20 414.61
Vidéosurveillance parking Châtats	21 210.75	25 652.50	-	-4 242.15	21 410.35
Vidéosurveillance déchet. Limites-Roselière	30 000.00	-	14 108.70	-7 500.00	6 608.70
Total Mobilier, machines, véhicules	**1 659 451.45**	**550 900.98**	**151 934.75**	**-139 277.25**	**563 558.48**
Autres biens					
Élaboration PdCom	206 583.00	91 705.60	14 877.40	-35 527.67	71 055.33
Total Autres biens	**206 583.00**	**91 705.60**	**14 877.40**	**-35 527.67**	**71 055.33**
Communes					
4 Parts COFICOGE		2 000.00	-	-	2 000.00
Total Communes	**0.00**	**2 000.00**	**0.00**	**0.00**	**2 000.00**
Propres établissements					
Part. perm. Fondation élargt rampe	1 200 000.00	1 200 000.00	-	-	1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Fondation dotation parcelle Tuilots	1 799 682.60	0.00	1 799 682.60		1 799 682.60
Prêt à la Fondation	1 275 000.00	1 275 000.00	-	-	1 275 000.00
Total Propres établissements	**4 404 122.60**	**2 604 440.00**	**1 799 682.60**	**0.00**	**4 404 122.60**
Sociétés d'économie mixte					
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3413 actions nominatives BCGe		396 074.00	-	-	396 074.00
Total Société d'économie mixte	**0.00**	**455 324.00**	**0.00**	**0.00**	**455 324.00**
Subv. invest. Communes et propres établ.					
Plage Gitana	350 000.00	242 333.30	-	-11 666.67	230 666.63
Stade Marc Burdet	249 550.00	134 581.67	-	-6 736.58	127 845.09
Centre sportif de la Vigne Blanche	1 464 109.23	924 405.59	-	-37 647.66	886 757.93

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2019	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2019
Crèche, financement étude + construction	2 357 917.12	1 877 034.37	-	-77 971.63	1 799 062.74
Crèche, financement mobilier	136 456.05	42 359.04	-	-14 124.68	28 234.36
FIDU	684 000.00	465 180.00	195 800.00	-15 806.67	645 173.33
Tuilots - étude implantation immeuble	150 000.00	-	-	-	0.00
Total Propres établissements	**5 392 032.40**	**3 685 893.97**	**195 800.00**	**-163 953.89**	**3 717 740.08**
Subvention invest. institutions privées					
Paroisse protestante	200 000.00	120 000.00		-40 000.00	80 000.00
Paroisse catholique	23 300.00	18 640.00			18 640.00
Club Nautique de Bellevue - prêt 10ans	25 000.00	0.00	25 000.00		25 000.00
Total Institutions privées	**248 300.00**	**138 640.00**	**25 000.00**	**-40 000.00**	**123 640.00**
Total patrimoine administratif	**93 745 206.07**	**49 206 889.95**	**7 947 384.79**	**-2 454 698.94**	**54 699 575.80**

Tableau des immobilisations du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2019	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2019
Immeubles				
Aiglettes 4 - Parcelle 3866 concernant l'immeuble	720 834.00	-	-	720 834.00
Aiglettes 4 - Immeuble	1 169 166.00	-	-	1 169 166.00
Chênaie 11 - Parcelle 2224	4 000 000.00	-	-	4 000 000.00
Gitana (DDP+Terrasse) - Parcelle 3386	3 370 000.00	3 563 520.00	-	6 933 520.00
Lausanne 325 - Parcelle 2635	2 320 000.00	-	-	2 320 000.00
Limites - Parcelle 3824 (2814/5 Rte de Collex)	3 420 000.00	-	-	3 420 000.00
Marettes 1-A-B - Parcelle (Dubois)	870 905.00	-	-	870 905.00
Marettes 1 - Résidence étudiants	472 449.85	-	-	472 449.85
Marettes 1A - Villa	634 410.00	-	-	634 410.00
Tuilots - Parcelle 3855	1 799 682.60	-1 799 682.60	-	-
Total Immeubles	**18 777 447.45**	**1 763 837.40**	**0.00**	**20 541 284.85**
Total patrimoine financier	**18 777 447.45**	**1 763 837.40**	**0.00**	**20 541 284.85**

Crédits ouverts depuis plus de 5 ans

Néant.

Indications supplémentaires

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

Gestion des risques financiers

Le Conseil administratif, avec la collaboration de la directrice du Service financier, est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la Commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt) ;
- au risque de crédit (risque de contrepartie) ;
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales. La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

Risque de crédit
Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans le mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève ;
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert ;
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

Risque de liquidité
Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La Commune perçoit des acomptes mensuels de l'État de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90%). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La Commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

Risque de taux d'intérêt
Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où une partie majoritaire de sa dette est contractée en taux fixes.

Risque de change
La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne a été introduit par la commune en 2018. Plusieurs processus ont été mis en place durant cette année et d'autres seront finalisés en 2019.

Ces processus ont été établis sur la base du Guide du système de contrôle interne des communes genevoises, mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la Commune.

Ils ont été mis en place afin d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la Commune.

Contrats de leasing

La Commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

Indicateurs financiers

Degré d'autofinancement (DEGAUTO)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	62.05	61.85	61.95

Valeurs indicatives
Plus grand que 100: haute conjoncture
Plus grand que 80: cas normal
Plus petit que 80: récession

Définition
Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.

Remarque
Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Dette brute par rapport aux revenus (DETBRARE)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	77.32	119.08	98.20

Valeurs indicatives
Plus grand que 200: critique
Plus grand que 150: mauvais
Plus grand que 100: moyen
Plus grand que 50: bon
Plus petit que 50: très bon

Définition
La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.

Remarque
Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Dette nette en francs par habitant (DETNETHA)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	3'403.36-	2'423.74-	2'913.55-

Valeurs indicatives
Plus petit ou égal à 0: patrimoine net
Plus petit que 1'000: endettement faible
Plus petit que 2'500: endettement moyen
Plus petit que 5'000: endettement important
Plus grand ou égal à 5'000: endettement très important

Définition
Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.

Remarque
Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Part des charges d'intérêts nets (PCHINTN)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	0.88	0.78	0.83

Valeurs indicatives
Plus petit ou égal à 4: bon
Plus grand que 4: suffisant
Plus grand que 9: mauvais

Définition
La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.

Remarque
Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Proportion des investissements (PROPINV)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	34.84	46.10	40.47

Valeurs indicatives
Plus petit que 10: effort d'investissements faible
Plus petit que 20: effort d'investissements moyen
Plus petit que 30: effort d'investissements élevé
Plus grand ou égal à 30: effort d'investissements très élevé

Définition
La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.

Remarque
Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

Part du service de la dette (PSERVDET)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	17.95	17.30	17.63

Valeurs indicatives
Plus petit que 5: charge faible
Plus petit que 15: charge acceptable
Plus grand ou égal à 15: charge forte

Définition
La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.

Remarque
Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

Taux d'autofinancement (TXAUTOF)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	24.13	33.09	28.61

Valeurs indicatives
Plus grand ou égal à 20: bon
Plus grand ou égal à 10: moyen
Plus petit ou égal à 10: mauvais

Définition
Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.

Remarque
Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

Taux endettement net (TXENDNET)					
N-4	N-3	N-2	N-1	N	Moyenne
0.00	0.00	0.00	105.52-	57.37-	81.45-

Valeurs indicatives
Plus petit ou égal à 100: bon
Plus petit ou égal à 150: suffisant
Plus grand que 150: mauvais

Définition
Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.

Remarque
L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019
au Conseil municipal de la

Commune de Bellevue
Bellevue

Genève, le 25 mai 2020
52/mg/6

BfB

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Madame la Maire, Messieurs les Conseillers administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Bellevue, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et les annexes pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Selon le modèle de comptes annuels du manuel MCH2 pour les communes genevoise, le message du maire (annexe 1) constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce message n'ont pas été vérifiées lors de notre audit.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables

effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, définis selon les prescriptions des magistrats communaux était partiellement documenté. En effet, certaines procédures significatives doivent encore être établies.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels (détail ci-après)

Dicastères de Monsieur Daniel Fabbi

Une fois n'est pas coutume, les travaux ont rythmé l'année 2019. Des chantiers ont abouti, continué ou démarré. Tour d'horizon.

Lancés à fin 2017, les travaux d'agrandissement de la mairie ont abouti. Le bâtiment de la mairie compte désormais une extension, adjacente au bâtiment principal, de deux étages. La mairie dispose ainsi de plus de places de travail et de salles de réunion. La réception accueille les habitants dans ses nouveaux locaux depuis mars 2019. Par ailleurs, afin de favoriser l'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, un trottoir avec une faible pente a été aménagé devant la réception, côté route de Lausanne. Pour être honnête, ce chantier ne fut pas si simple, en particulier pour le personnel communal qui a dû alterner ses téléphones entre les bruits de perceuse et de marteau ! Je le remercie pour sa patience. Le résultat est réussi et l'horloge murale a gardé sa fidèle place.

En 2019, j'ai également célébré la fin d'un chantier qui me tient particulièrement à cœur : la plage Gitana. Depuis plus de 10 ans, d'abord d'un point de vue foncier puis de l'aménagement, je suis l'évolution des parcelles au bord du lac. Après des mois de travaux techniques et urbanistiques ardus, les Bellevistes profitent d'une véritable plage à Port-Gitana, ainsi que d'une ample pelouse verte depuis l'été 2018. Ne soyez pas étonnés si j'ai fait référence à 2018 ! À flux tendu sur la fin du chantier, j'ai préféré attendre les beaux jours 2019 pour inaugurer les lieux. Et même si le soleil n'était finalement pas au rendez-vous, la fête d'inauguration du 4 mai fut très agréable. Je suis très fier de cette réalisation : Port-Gitana est incontestablement un des espaces publics majeurs à Bellevue. Sa vue imprenable sur le lac, la rade et les Alpes fait tout son charme. Port-Gitana est aussi un lieu aux multiples histoires. Nombreuses sont les personnes qui se sont croisées à Port-Gitana avant que la Commune ne devienne propriétaire des parcelles. Au XIXe siècle, la baronne Julie de Rothschild y avait acquis une propriété. Certains se rappellent peut-être du Carénage de Sam Guichard, une période marquée par le monde du spectacle. Pour rendre hommage à ces histoires, la Commune a co-rédigé un livre sur Port-Gitana avec Georges Bouvier, historien et ancien maire. Les premiers chapitres sont en cours et je me réjouis de découvrir l'ouvrage final, dont la parution est prévue en 2020. Sans le soutien de mes collègues du Conseil administratif et du Conseil municipal, le réaménagement de Port-Gitana n'aurait jamais pu voir le jour. Par ces lignes, je tiens à les remercier d'avoir favoriser l'accès au lac.

La sécurité des usagers de la route revêt une grande importance à mes yeux. Un trottoir a ainsi été aménagé sur la route de Collex, sur le tronçon compris entre les chemin des Limites et des Grands-Bonnets. Ce trottoir est ouvert à la fois à la circulation des piétons et des vélos.

Du côté des nouveaux chantiers, il y a incontestablement celui de Champ-du-Château. Les pelles mécaniques et les camions se sont succédé sur cette parcelle tout au long de l'année 2019. Les défis liés à la construction du siège mondial de la banque privée Lombard Odier & Cie et des deux immeubles résidentiels sont nombreux. Les échanges avec les promoteurs et la banque privée sont positifs et je suis très confiant pour la suite.

Au niveau de l'école primaire, et pour la deuxième année consécutive, j'ai suivi les travaux de réfection des fenêtres et des sanitaires. Les fenêtres du bâtiment Menuiserie ont été changées et le bâtiment est désormais mieux isolé.

La Commune ne serait pas en mesure de fournir des prestations de qualité sans le personnel communal qui donne le meilleur de soi pour répondre aux besoins des habitants et leur proposer un cadre de vie agréable. Je tiens particulièrement à féliciter le Service des espace extérieurs car grâce à la décoration florale de la fontaine sur la route de Lausanne, la Commune a obtenu le 3ème prix des communes fleuries.

L'année 2020 sera une année tout à fait particulière pour moi. Après plus de 30 années d'engagement

dans la vie politique communale, j'ai décidé de ne pas me représenter pour la législature 2020-2025.
Je remettrai sans doute avec un brin de nostalgie mes dossiers mais le renouveau a aussi du bon. Je suis persuadé que la personne qui me succédera au Conseil administratif s'investira avec soin et détermination pour l'avenir de Bellevue.

Merci à toutes les personnes, qui à leur échelle, m'ont témoigné leur confiance et leur soutien tout au long de ces années.

Daniel Fabbi
Conseiller administratif

État civil

Statistiques 2019

	Arrondissement	Bellevue
Naissances	1	0
Reconnaissances	71	9
Mariages	134	6
Partenariats	0	0
PACS genevois	5	0
PACS résiliation	0	0
Mandats d'inaptitudes	7	0
Décès	151	1
Reprises de nom	50	10
Naturalisations	495	29
Saisies Infostar	232	-
Actes établis	1'433	-

L'arrondissement de l'état civil de la rive droite réunit les Communes de Pregny-Chambésy, Grand-Saconnex, Bellevue, Collex-Bossy, Versoix, Céligny et Genthod. Les locaux se trouvent à la Mairie de Pregny-Chambésy.

État civil de la rive droite du lac
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47, 1292 Chambésy
T 022 758 03 20/21
F 022 758 03 22

Pyramide des âges

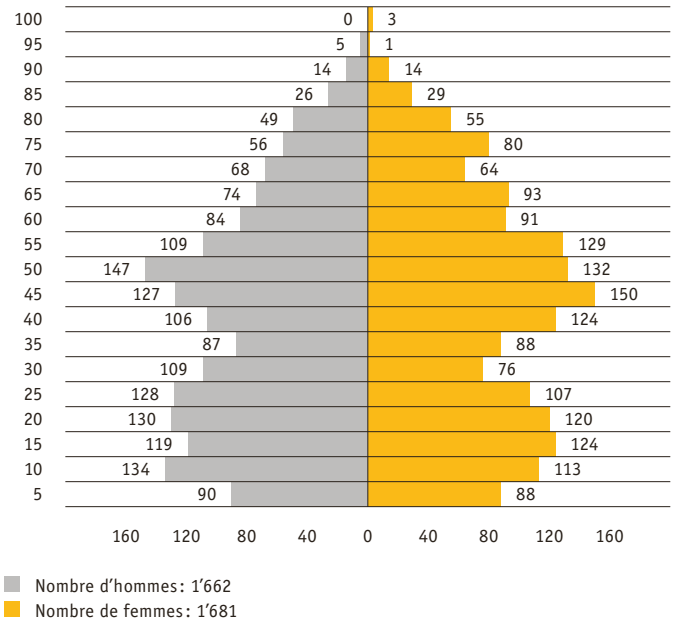

Personnel communal

En 2019, la Commune de Bellevue a engagé deux nouveaux collaborateurs. Laurent de Carli est venu compléter l'équipe du Service des espaces extérieurs. Au Service technique, Diego Gonzalez collabore avec Daniele Todeschini, directeur, en tant que technicien communal.

José Dos Santos, employé au Service des espaces extérieurs, a pris sa retraite.

Isabelle Chevalley del Rio du Service manifestations, culture et social, ainsi qu'Hélène Da Palma du Service réception, ont respectivement fêté leurs 10 et 15 ans de fonction.

Au Service des bâtiments, Thierry Lachavanne a fêté ses 20 ans de fonction.

Félicitations à Fabio Faustino qui a obtenu son CFC en tant qu'employé de commerce.

À la rentrée 2019-2020, la Commune a accueilli Victoria Gargaglione da Silva en tant qu'apprentie d'employée de commerce.

Communication

Afin d'améliorer l'accès à l'information en ligne, la structure et le design du site internet communal ont complètement été revus. Le 15 octobre, un tout nouveau site a été mis en ligne, avec une mise en page plus dynamique, aérée et des thèmes ciblés. L'accès à l'information est désormais plus facile et rapide. Grande nouveauté, il est désormais possible de payer des cartes journalières CFF en ligne.

L'envoi de tous-ménages continue à augmenter et témoigne du dynamisme de la vie communale. Les nouveaux habitants reçoivent une brochure spécialement conçue à leur intention. Elle les renseigne sur des domaines tels que la petite enfance, le social, la mobilité mais aussi les associations communales.

En 2019, la Commune a co-rédigé avec Georges Bouvier un livre sur les histoires de Port-Gitana, de la fin du XIXe siècle à nos jours. La parution est prévue à l'été 2020.

Quelques chiffres

2019, c'est :

- 4 journaux communaux.
- 207 publications sur la page Facebook de la Commune de Bellevue.
- 11'205 visites sur le site internet.
- 19 tous-ménages distribués.

Travaux publics

Réfection des SIG sur la route de Lausanne

Lancés en juillet 2018 par les Services industriels de Genève, les travaux de réfection de distribution de gaz naturel et d'eau potable, ainsi que les installations d'éclairage public, ont pris fin en avril 2019.

Agrandissement du bâtiment de la mairie

Les travaux d'agrandissement du bâtiment de la mairie ont terminé en mars 2019. Le bâtiment est désormais plus spacieux et lumineux. Il compte plus de bureaux, ainsi qu'une nouvelle salle de réunion. Avec ce chantier, la Commune se prépare à l'augmentation de la population attendue dans les années à venir.

Plage Gitana

Ouverte depuis la belle saison 2018, la plage Gitana a été officiellement inaugurée le samedi 4 mai. La météo capricieuse n'a pas gâché cette inauguration. La Commune a entrepris d'importants travaux pour offrir aux habitants un magnifique espace de loisirs avec une plage en gravier. Lors de l'inauguration, les personnes ont pu en apprendre davantage sur les étapes du chantier à travers une visite guidée menée par le bureau d'ingénieurs civils CERA SA. Le Sauvetage de Bellevue-Genthod, acteur fondamental pour la sécurité sur le lac, a également proposé une initiation à la rame. Par ailleurs, une quarantaine de chaises longues ont été mises à disposition du public pendant la belle saison 2019.

Trottoir sur la route de Collex

Après environ une année de travaux, le tronçon de la route de Collex, compris entre les chemins des Limites et des Grands-Bonnets, a rouvert à la circulation fin mai. Ce tronçon dispose désormais d'un trottoir sur lequel les piétons peuvent marcher en toute sécurité.

Collecteurs sur la route des Romelles

Le chantier du Champ-du-Château est en cours avec d'imposants travaux de terrassement et le retrait de matériaux d'excavation. Dans ce cadre, des collecteurs d'eaux usées et claires ont été installés à proximité du P+R Les Tuileries pour les futurs immeubles résidentiels, le siège mondial de la banque Lombard Odier & Cie SA, ainsi que les cheminements communaux.

Dédoublement du Gobé

En marge des travaux SIG et de l'office fédéral des routes dans le cadre des projets GeniLac et SETEC (système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée), la canalisation du ruisseau Le Gobé, située à proximité de l'échangeur du Vengeron, a été agrandie, afin de réduire les risques d'inondation dans le secteur des Tuileries. La première partie des travaux a débuté à l'automne 2019 pour une durée d'un an et demi. S'en suivront les travaux de renaturation de part et d'autres des nouvelles canalisations, pour une durée de 3 à 6 mois. Ces travaux n'engendreront pas de perturbations du trafic dans la commune.

3ème prix de la commune la plus fleurie

Le 17 octobre 2019, la Commune de Bellevue a obtenu le 3ème prix du concours des communes fleuries du canton de Genève dans la catégorie des fontaines fleuries. Le Service des espaces extérieurs a été récompensé pour son travail de plantation, d'arrangement floral et d'entretien à la fontaine Gitana. Ambitieux, il se prépare déjà pour le concours de l'année prochaine en visant la première place du podium.

Accès à la mairie

L'accès à la mairie a été réaménagé, afin de faciliter un accès de plain-pied à la réception. Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à la réception en empruntant un trottoir, avec une inclinaison très faible, côté parking. Quelques marches subsistent face à l'entrée de la réception, côté route de Lausanne, sans pour autant obstruer le passage des personnes à mobilité réduite.

COLLÈGE DU LÉMAN
Ecole Internationale — International School

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019
au Conseil intercommunal du

Groupement Intercommunal du Centre Sportif
de la Vigne Blanche
Bellevue

Genève, le 6 mars 2020
52/mg/7

BfB

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annulent ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

BfB

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne a été formalisé à l'exception de l'analyse des risques qui n'a pas encore été établie.

Nous sommes en mesure d'attester, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil Intercommunal.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :
- Bilans comparés
- Comparaison budgétaire et répartition
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes annuels

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale 5024
1211 Genève 11
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

Rapport de l'organe de révision
au Conseil intercommunal du

Groupement Intercommunal pour la Crèche
Bellevue

Genève, le 10 mars 2020
52/mg/13

BfB

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement Intercommunal pour la Crèche, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annulent ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

BfB

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne a été formalisé à l'exception de l'analyse des risques qui n'a pas encore été établie.

Nous sommes en mesure d'attester, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil Intercommunal.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :
- Bilans comparés
- Comparaison budgétaire et répartition
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes annuels

GICORD Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac

Berney Associés

Genève, le 4 mai 2020

Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite du Lac, Bellevue, sur l'exercice 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit, conformément au mandat qui nous a été confié, des comptes annuels ci-joints du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite du Lac, comprenant le bilan, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur,

Audit
Comptabilité
Expertise & Conseil
Fiscalité
Payroll
Corporate finance

Berney Associés

de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 tel que présenté dans le manuel d'utilisateur pour les communes genevoises.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Comité.

Par conséquent, nous ne pouvons confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berney Associés Audit SA

BA Signature électronique authentifiée

Marina CHRISTE
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable

BA Signature électronique authentifiée

Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau des flux de trésorerie et annexe)

1207 Genève
Rue du Nant 8
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg
Boulevard de Pérolles 37
+41 58 234 93 00

1950 Sion
Place de la Gare 2
+41 27 322 75 40

1003 Lausanne
Rue Etraz 4
+41 58 234 91 00

1896 Vouvry
Rue Arthur Parchet 1
+41 58 234 90 20

En ligne
berneyassocies.com
info@berneyassocies.com

Audit
Comptabilité
Expertise & Conseil
Fiscalité
Payroll
Corporate finance

Stade Marc Burdet Groupement intercommunal stade Marc Burdet

GAS Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2019
à l'attention du Conseil intercommunal du
GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET
COLLEX-BOSSY

Genève, le 24 février 2020

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints du Groupement intercommunal Stade Marc-Burdet, Collex-Bossy, comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil du groupement intercommunal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe au Conseil intercommunal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil intercommunal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Rue Ferrier 14 · CH-1202 Genève · T +41 (0)22 737 0150 · F +41 (0)22 737 0151 · info@gas-sa.ch · www.gas-sa.ch
EXPERT SUISSE et Membre FIDUCIAIRE | SUISSE
TVA n° CHE-100.365.732 TVA

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il n'existe pas un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil intercommunal. En effet, il n'existe pas encore de documentation écrite du SCI (hormis le processus achat).

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA

Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexes

Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats et l'annexe

Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2019

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 25ème exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyer correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier va évoluer en 2020 avec 40 logements supplémentaires. Elle se présente actuellement comme suit:

Appartements Nb. de pièces	**2**	**3**	**4**	**4½**	**5**	**5½**	**6**	**6½**	**7**	**Tot.**
Rte Lausanne	5	5	6		14		2		2	34
Ch. Roselière		4	19	1	9					33
Ch. Aiglons				2		2		4		8
Ch. Marettes		2	10		5		8			25
Totaux	5	11	35	3	28	2	10	4	2	100

Arcades Parkings	**Arcades**	**Parking intérieur**	**Parking extérieur**
Rte Lausanne	9	23	
Ch. Roselière		33	21
Ch. Aiglons		15	
Ch. Marettes		53	
Totaux	9	124	21

Faits marquants en 2019

Projet Rilliet (ex Tuilots)
La construction de l'immeuble Rilliet est pratiquement terminée. À fin 2019, la plupart des entreprises ont terminé leurs travaux, les prochaines semaines seront principalement consacrées aux finitions, aux retouches et aux aménagements extérieurs. Les appartements seront disponibles entre début février et la mi-mars 2020.

S'agissant d'une zone de développement, la législation impose une répartition des logements selon différentes catégories:

- Les logements HM (habitation mixte) destinés aux personnes à faibles ou moyens revenus et dont les loyers peuvent être subventionnés.
- Les logements HM-LUP (utilité publique) destinés aux mêmes catégories de personnes, dont les loyers peuvent également être subventionnés, mais considérés comme logement d'utilité publique avec un contrôle de l'État pour une durée minimum de 50 ans.
- Les logements ZD LOC dont les loyers sont généralement plus élevés que ceux des appartements HM et qui ne sont pas soumis à un contrôle des locataires par l'État.

La répartition par nombre de pièces et type de logement se trouve dans le tableau page 104. Au 31 décembre, les propositions de loyer n'avaient pas encore été approuvées par l'office du logement, mais elles l'ont été depuis lors (22 janvier 2020). Le prix des appartements dépend de la surface, de l'orientation et de l'étage. L'objectif de la Fondation était d'uniformiser le prix à la pièce à CHF 4'900.- par année pour chaque catégorie de logement (pièce sur la base d'une surface de 20 m^2).

Appartements Nb. de pièces	2	3	4	5
HM-LUP		5 CHF 989.- à 1'069.-	4 CHF 1'783.- à 1'867.-	1 CHF 2'188.-
HM		4 CHF 918.- à 990.-	6 CHF 1'720.- à 1'917.-	
ZD LOC		4 CHF 931.- à 1'001.-	7 CHF 1'678.- à 1'819.-	1 CHF 2'134.-
Pers. âgées	2 CHF 772.- à 943.-	6 CHF 1'155.- à 1'282.-		
Totaux	2	19	17	2

L'immeuble offre également 44 places de parking (sans compter 9 places visiteurs), 19 places motos et une surface commerciale de 55 m². Lorsque tous les objets seront loués, l'état locatif s'élèvera à environ CHF 750'000.-.

Près de 80 dossiers de candidats locataires sont parvenus à la Fondation pour cet immeuble. Tous les logements ont trouvé preneur, sauf trois appartements pour personnes âgées. Concernant ces derniers un accord a été conclu avec l'association La Carte Blanche pour leur gestion et différentes prestations en faveur des personnes âgées.

Le conseil de Fondation est satisfait d'avoir trouvé une solution permettant d'offrir des logements à des loyers raisonnables, accessibles aux Bellevistes. Par ailleurs, l'ensemble des logements ont pu être attribués par la commission, l'office du logement ayant accepté de déroger à l'art. 6, alinéa 2 du règlement d'exécution de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, (RGL) lequel prévoit que « Le choix des locataires est réservé au service compétent [l'office] pour un cinquième au moins du nombre d'appartements et de pièces de chaque immeuble dans les différentes catégories de logements ».

Baisse des taux et durée des emprunts
Le conseil a profité de la baisse des taux sur une période durable pour souscrire des prêts à court terme. L'objectif était de dégager un maximum de liquidités et terminer l'immeuble Rillet avec la part de fonds propres prévue.

Dès la fin des travaux, la durée des emprunts sera prolongée afin de protéger les locataires de mauvaises surprises à terme.

Travaux
En 2019, la Fondation a limité au maximum les travaux de rénovation, l'attention et les fonds étant consacrés à l'immeuble Rilliet.

À noter que les WC du restaurant Port Saladin ont tout de même fait l'objet d'une rénovation.

Des infiltrations ont été constatées sur les toitures et les fenêtres des immeubles du chemin des Marettes et, dans une moindre importance, sur une toiture au chemin de la Roselière.

Plusieurs expertises confirment des malfaçons. Le conseil examinera dans quelle mesure il est encore possible de poursuivre les entreprises dont la responsabilité est engagée. Selon les experts, la toiture des immeubles du chemin des Marettes n'est pas conforme et ne correspond pas au descriptif.

En attendant et afin de passer l'hiver hors eau, le bureau a mandaté une entreprise pour poser des bâches sur le toit. Ce délai permettra de trouver la meilleure solution pour les réparations à faire.

Épicerie
Le bail de l'épicerie a été résilié, car le locataire n'exploitait pas personnellement les locaux, ceux-ci faisant l'objet d'une sous-location. À fin août, lors d'une séance réunissant l'ensemble des parties et leurs avocats, une solution a pu être trouvée. L'exploitante est désormais la locataire officielle de l'épicerie, un nouveau bail ayant été signé.

Sous-occupation
Contactée par la Fondation, une locataire occupant un appartement de 7 pièces à la rue de Lausanne a accepté un logement plus petit au chemin des Marettes. La rocade a pu être faite à fin novembre. Après des travaux de rénovation, l'appartement de 7 pièces pourra être remis sur le marché en 2020.

Contrôle interne
Sur proposition du bureau, le conseil a approuvé les documents suivants :
- le tableau des risques ;
- le document de base du système de contrôle interne ;
- la directive relative à la réception de cadeaux ;
- la procédure des travaux ;
- la procédure concernant les paiements des factures et celle concernant le paiement des heures industrielles.

Politique d'acquisition de terrains
Dans le cas d'une parcelle récemment proposée, le bureau s'est interrogé sur l'opportunité d'acquérir des terrains en zone villa. Le conseil a décidé d'y renoncer, le coût des appartements pouvant être construits sur de telles parcelles n'étant guère compatible avec les buts de la Fondation.

Comptes 2019 et budget 2020

Ce rapport de gestion présente et commente :
1. Les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. Le compte de pertes et profits 2019 ;
3. Le bilan au 31 décembre 2019 ;
4. Le rapport de révision ;
5. Le budget des dépenses et recettes pour 2020.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion a été soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la Commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Conformément aux normes comptables MCH2, les comptes sont accompagnés d'une annexe plus complète que par le passé avec différentes informations complémentaires notamment sur les immobilisations, l'évolution du capital, les comptes transitoires, les contrats et les risques financiers.

Route de Lausanne 331-339

Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2019 des recettes locatives pour un montant CHF 802'370.-. Ces recettes locatives sont stables. Ces 5 dernières années, les recettes ont varié entre CHF 796'300.- et CHF 809'350.-.

La fin des travaux de rénovation des allées représente une charge de CHF 103'940.- sur l'exercice 2019 contre CHF 683'820.- en 2018. Globalement, les charges d'exploitation des immeubles retrouvent un niveau normal et passent de CHF 850'960.- à CHF 259'660.-.

Quant aux charges financières, elles diminuent malgré une augmentation des emprunts. Elles s'élèvent à CHF 137'630.- contre CHF 146'960.- l'an dernier. À noter que le total des emprunts sur l'immeuble de la rue de Lausanne s'élève désormais à CHF 12'875'600.- pour une valeur à l'actif du bilan de CHF 17'880'000.- soit un taux d'emprunt de 72%. La Fondation entend rembourser prochainement le prêt de la Commune de CHF 1 275 000.-.

Le résultat opérationnel comprenant non seulement les charges d'exploitation, mais également les charges financières et les frais d'administration est de CHF 368'350.-.

Pour mémoire, d'importants travaux avaient été entrepris au cours de la précédente décennie pour entretenir cet immeuble (notamment façades) et en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles). Ils ont été complétés par la rénovation des allées et de la chaufferie en 2018-2019. La rénovation s'inscrit dans cette volonté de la Fondation de conserver un patrimoine en parfait état.

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces appartements sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de contribuer au maintien des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur attractivité. Toutefois, il n'est pas toujours aisé de trouver des commerçants répondant à ces critères. Il convient de relever que La Poste a fait part de son intention de ne plus louer l'arcade et d'offrir ses services à travers une agence postale. Ce changement devrait être effectif au cours du 2ème semestre 2020.

Chemin de la Roselière 50-58

En 2019, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à CHF 577'490.-. L'état locatif étant fixé par l'office du logement, il est proche de l'année précédente.

Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 246'800.-, en augmentation, car elles comprennent CHF 51'430.- de frais de rénovation. Compte tenu de l'âge du bâtiment, la Fondation doit maintenant totalement rafraîchir les logements après un départ.

Quant aux charges financières, elles ont drastiquement baissé puisqu'un emprunt est arrivé à échéance en février 2019. Afin de dégager des liquidités, un emprunt à court terme a été souscrit à des taux avantageux.

Le résultat opérationnel de ces immeubles est positif et s'élève à CHF 273'640.- contre CHF 204'870.- l'an dernier. Il convient de rappeler les résultats négatifs en 2014 et 2015 à la suite des travaux de la toiture.

Chemin des Aiglons 6-8

La Fondation est propriétaire des huit appartements réalisés par la Commune dans ces deux allées. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la Commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention comme dans une propriété par étages (PPE).

Les revenus s'élèvent à CHF 281'490.-, soit en baisse de CHF 5'250.- (-1.8%). Les charges d'exploitation ont également baissé, il n'y a pratiquement pas eu de frais de réparation en 2019. Le résultat opérationnel est en hausse et s'élève à CHF 171'050.-, soit un résultat après impôts de CHF 159'040.-.

Chemin des Marettes 3-5

Ces deux immeubles sont en location depuis l'été 2012. En 2019, les produits se sont élevés à CHF 699'440.-, un montant en légère baisse.

Les charges d'exploitation poursuivent leur augmentation, passant de CHF 160'540.- à CHF 176'290.-. Concernant les charges financières, elles sont stables. La Fondation a souscrit un prêt de 9 millions pour une durée de 15 ans (avec des échéances en 2026 et 2027) et 1 million pour 10 ans (échéance en 2024). Ce prêt bénéficie d'un cautionnement simple de la Commune. Le résultat opérationnel est de CHF 245'170.-, soit un résultat net après impôts de CHF 217'720.-.

Projet chemin Rilliet

Depuis 2015, diverses charges sont comptabilisées pour ce projet. Il s'agit uniquement des charges d'administration liées à l'élaboration de ce dossier.

En 2019, ces charges se sont élevées à CHF 44'060.-, alors que les investissements se sont élevés à CHF 6'811'000.-. Depuis le début du chantier, le total des investissements au 31 décembre 2019 s'élève à CHF 16'019'980.-. Ces derniers correspondent aux honoraires des architectes, des différents mandataires, aux coûts des travaux essentiellement pour le second œuvre ainsi qu'au prix du terrain puisque qu'un acte de transfert a été signé avec la Commune en juin 2019.

Pour mémoire, le coût global du projet, y compris le terrain est de quelque 19 millions de francs. Les premières recettes seront comptabilisées dès le 1er trimestre 2020.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2019

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à CHF 2'360'970.-, en diminution de CHF 15'210.-par rapport à 2018.

Les charges d'exploitation sont en nette diminution (-40%) par rapport à l'exercice précédent ; elles s'élèvent à CHF 762'760.- contre CHF 1'285'060.- en 2018. En fait, les charges se retrouvent au niveau de 2017 ; elles avaient sensiblement augmenté l'an dernier à cause de la rénovation des allées des immeubles de la rue de Lausanne.

Concernant les emprunts, depuis 2015 un prêt sur les immeubles de la rue de Lausanne a été accordé par la Commune pour un montant de CHF 1'275'000.- à 0.9%. Tous les emprunts arrivés à échéance ont été renouvelés à court terme avec un taux de 0.25%. C'est le cas notamment de l'emprunt concernant les immeubles de la Roselière, arrivé à échéance en février 2019. Toutefois, il s'agit d'une stratégie ponctuelle, en 2020 la Fondation entend profiter des taux particulièrement bas pour souscrire à des prêts à long terme. L'emprunt concernant l'immeuble Rilliet est d'ailleurs prévu sur 20 ans.

En 2019, le total des charges financières s'élève à CHF 462'900.- (-CHF 166'430.-), pour un total de fonds étrangers de CHF 36'101'570.-. Le taux moyen des intérêts s'élève donc à 1.3%, en baisse par rapport à l'an dernier (2.1%).

Les frais d'administration de la Fondation baissent. L'augmentation de 2018 traduisait l'effort des membres du conseil impliqués dans les projets (principalement la construction de l'immeuble Rilliet et la rénovation de la rue de Lausanne). Ils s'élèvent en 2019 à CHF 121'160.- contre CHF 145'330.- l'an dernier. Dès 2020, ils devraient revenir à un niveau se situant entre CHF 80'000 à CHF 90'000.- selon les rénovations à réaliser.

Le résultat global après impôts se monte à CHF 921'960.-, montant modeste compte tenu de la fortune de la Fondation qui s'élève à plus de 72 millions de francs.

Les amortissements des dettes à long terme sont directement comptabilisés au passif du bilan, mais ils sont réduits en 2019 et ne concernent que le prêt pour l'immeuble des Aiglons (CHF 34'000.-).

Le rendement net de l'ensemble de nos immeubles (résultat après impôts) par rapport au total des fonds propres et fonds étrangers est de 1.25%. Ce taux était d'environ 3% jusqu'en 2017, mais l'augmentation sensible du total du bilan en 2018 (72.1 millions en 2019, 65.3 millions en 2018 contre 36.1 millions en 2017) suite à la réévaluation des immeubles a sensiblement modifié ce ratio. À noter que le total des actifs comprend en grande partie l'investissement de l'immeuble Rilliet sans aucune recette.

Bilan au 31 décembre 2019

À l'actif, pour le projet Rilliet, les honoraires des architectes, les coûts des entreprises intervenues et le terrain ont été activés. À fin 2019, le montant enregistré au bilan s'élève à CHF 16'019'980.- (contre CHF 7'409'290.- à fin 2018) soit une augmentation de CHF 8'610'690.-. Cette augmentation s'explique par l'état d'avancement des travaux qui avaient débuté en octobre 2017 et qui sont pratiquement achevés.

Au passif, les dettes augmentent de CHF 5'813'340.- pour s'élever au total à CHF 36'101'570.-.

Comme annoncé l'an dernier, le rapport fonds propres / fonds étrangers diminue et s'établit à 51.1% de capitaux propres (contre 53.6% à fin 2018) sur la base d'un total du bilan de CHF 73'869'760.-.

Budget 2019

Les principaux éléments du budget 2020 se présentent comme suit :

Route de Lausanne 331-339
- Recettes locatives : CHF 800'000.-
- Remplacement de cuisines ou salles de bain, travaux arcades : CHF 100'000.-
- Intérêts hypothécaires : CHF 125'000.-
- Prévision résultat opérationnel : CHF 350'000.-

Chemin de la Roselière 50-58
- Recettes locatives inchangées, de l'ordre de CHF 580'000.-
- Divers travaux de réparation : CHF 100'000.-
- Prévision d'un résultat opérationnel de l'ordre de CHF 290'000.-

Chemin des Aiglons 6-8
- Recettes locatives stables de l'ordre de CHF 280'000.-
- Peu de changement des charges d'exploitation
- Prévision d'un résultat opérationnel de CHF 160'000.-

Chemin des Marettes 3-5
- Recettes locatives de CHF 700'000.-
- Les charges d'exploitation sont estimées à CHF 160'000.-
- Frais de rénovation de CHF 300'000 à CHF 400'000.-
- Prévision d'une probable perte de CHF 100'000.- à CHF 200'000.-

Chemin Rilliet
- Recettes locatives de CHF 580'000.-
- Les charges d'exploitation sont estimées à CHF 150'000.-
- Prévision d'un résultat opérationnel de CHF 300'000.-

La régie

Depuis 2016, le mandat de gérance est confié à l'agence immobilière Burger SA.

La Fondation est régulièrement en contact avec la direction et les collaborateurs en charge de la gestion, de la location, des travaux, de la comptabilité, afin d'assurer la bonne gestion du parc immobilier et

bénéficier des prestations répondant aux besoins des locataires. Des séances de coordination ont lieu chaque semestre.

Si la Fondation souhaite demeurer proche des Bellevistes, elle veille cependant à la bonne gestion de la relation locataires-régie. Ainsi, la Fondation tient à ce que toute demande de travaux ou de location d'appartements, d'arcades ou de places de parking soit adressée à la régie. Cette dernière tient notamment à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Afin d'assurer la prise de contact avec les candidats lors de vacance d'appartement, il est demandé aux candidats de renouveler ou confirmer chaque année les informations les concernant.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Anne Dufour, secrétaire administrative.

Les organes de la Fondation

La composition du conseil de fondation se présente au 31 décembre 2019 comme suit:

Bernard Taschini (président, membre du Bureau)
Anne-Catherine Hurny (vice-présidente, membre du Bureau)
Jean-Marc Carrillo (membre du Bureau)

Commission d'attribution des logements
Raphaël Petite (président de la commission)
Sandra Schneider Branco
Grégoire Métayer

Commission des travaux
Mylène Schopfer Sandoz (présidente de la commission)
Yvette Clivaz Beetschen
Jean-Jacques Cartier

Conformément aux statuts, les membres du conseil de Fondation ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres).

Le Conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. Il est l'organe décisionnaire de la Fondation. Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

En 2019, la commission a procédé à l'attribution des appartements de l'immeuble du chemin Rilliet et 5 appartements dans les autres immeubles. Les critères d'attribution privilégient toujours le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable. Concernant les arcades, l'objectif de la Fondation est d'accueillir en priorité des commerces de proximité, mais il n'est pas toujours possible de trouver un locataire correspondant à ce souhait.

La Commission des travaux doit veiller au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. À cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles comme des aménagements extérieurs et propose au conseil la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification.

Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA (BfB) est l'organe de vérification des comptes depuis l'exercice 2018. Ceux-ci ont été révisés selon les directives du service de surveillance des communes.

Renseignements utiles

Mairie

Direction administrative et financière:
Claire Albanese
Direction technique: Daniele Todeschini

Secrétariat
Route de Lausanne 329
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch

Lundi et mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Toute communication, demande
ou plainte doit être adressée par écrit
à la mairie.

Service technique

Secrétariat
Christine Monnot
T 022 959 88 23
technique@mairie-bellevue.ch
dd@mairie-bellevue.ch

Service des espaces extérieurs
Julien Saxoud
Chemin du Planet 1, 1293 Bellevue
T 022 774 31 44

Service des bâtiments communaux
José Costa
Parc des Aiglettes 1, 1293 Bellevue
T 022 959 84 32

Local de vote
Parc des Aiglettes 2, 1293 Bellevue

État civil rive droite du lac

Officiers de l'État civil: André Gafner,
Réjane Anklin et Christine Panier Gay
Route de Pregny 47,
1292 Pregny-Chambésy
Lundi-vendredi de 8h à 12h et
de 14h à 17h
Mercredi de 8h à 16h
T 022 758 03 20/21

École

Directeur de l'établissement primaire
Bellevue-Genthod: Olivier Bouchoud

Secrétariat
T 022 959 75 40
F 022 959 75 41

Fondation

Fondation de la Commune
de Bellevue pour la construction
et la gestion de logements
Case postale 33, 1293 Bellevue
www.fondationbellevue.ch
info@fondationbellevue.ch

Service du feu

En cas de sinistre, composer
immédiatement le 118
Pour tout renseignement utile à propos
de la Compagnie des sapeurs-pompiers
volontaires de Bellevue:
Capitaine Jean-Marc Carrillo
T 079 617 73 64
pompiers@mairie-bellevue.ch

Protection civile

ORPC Valavran
Rue du Village 27, 1294 Genthod
Chef ORPC: Stéphane Granger
T 022 774 08 06 (9h-11h45, sauf mercredi)
office@orpcvalavran.ch

Abri communal

Route de Valavran 31, 1293 Bellevue
T 022 774 32 68

Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod
Route de Lausanne 312A, 1293 Bellevue
Président: Frédéric Porchet
T 079 228 30 16
T 022 774 23 28 (local)

Garde-ports

Capitainerie cantonale
T 022 388 55 50

Police

Pour toute urgence, composer
immédiatement le 117
Poste de police de Versoix: 022 427 63 10
Police de la Navigation: 022 388 62 00

Urgences

Feu	118
Police	117
Médicales	144
Routières	140

www.mairie-bellevue.ch
facebook.com/1293bellevue

Mairie de Bellevue
Route de Lausanne 329
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception
Lundi et mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Cité de l'énergie GOLD
Bellevue
european energy award

Graphisme: Z+Z, www.zplusz.ch
Photographies: Magali Girardin